

Report from Burkina Faso



United Nations
Convention to Combat
Desertification

praïs₄

Le présent rapport a été soumis par le gouvernement de Burkina Faso à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD).

Les appellations employées dans ce rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Convention sur la lutte contre la désertification aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Contents

1. SO: Strategic objectives

- A. SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.
 - S01-1 Évolution de la structure du couvert terrestre
 - S01-2 Évolution de la productivité ou du fonctionnement des terres
 - S01-3 Évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface
 - S01-4 Proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (indicateur 15.3.1 des objectifs de développement durable)
 - S01 Cibles Volontaires
- B. SO-2: Améliorer les conditions de vie des populations touchées.
 - S02-1 Évolution de la population vivant sous le seuil de pauvreté relatif et/ou des inégalités de revenus dans les zones touchées
 - S02-2 Évolution de l'accès à l'eau potable dans les zones touchées
 - S02-3 Évolution de la proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe
 - S02 Cibles Volontaires
- C. SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.
 - SO 3-1 Évolution de la proportion de terres frappées par la sécheresse au regard de la superficie totale
 - SO 3-2 Évolution de la proportion de la population exposée à la sécheresse
 - SO 3-3 Évolution du degré de vulnérabilité à la sécheresse
 - S03 Cibles Volontaires
- D. SO-4 : Générer des avantages environnementaux mondiaux grâce à la mise en œuvre effective de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.
 - S04-1 Évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface
 - S04-2 Évolution de l'abondance et de la répartition de certaines espèces
 - S04-3 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées (par type d'écosystème)
 - S04 Cibles Volontaires
- E. SO-5: Mobiliser les ressources financières et non financières importantes et supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre de la Convention en établissant des partenariats efficaces au niveau mondial et national
 - S05-1 Ressources publiques bilatérales et multilatérales
 - S05-2 Ressources publiques nationales
 - S05-3 Ressources privées internationales et nationales
 - S05-4 Transfert de technologie
 - S05-5 Appui futur aux activités liées à la mise en œuvre de la Convention

2. IF : Cadre de mise en œuvre

- A. Sources financières et non financières
- B. Politique et planification
- C. Agir sur le terrain

3. AI : Indicateurs additionnels

4. RC : Recalculs

5. Autres fichiers pour le rapport

6. Templated Maps

- A. Land cover in the initial year of the baseline period
- B. Land cover in the baseline year
- C. Land cover in the latest reporting year
- D. Land cover change in the baseline period
- E. Land cover change in the reporting period
- F. Dégradation du couvert terrestre (Période de référence)
- G. Dégradation du couvert terrestre (Période considérée)
- H. Dynamiques de la productivité des terres (Période de référence)
- I. Dynamiques de la productivité des terres (Période considérée)
- J. Dégradation de la productivité des terres (Période de référence)
- K. Dégradation de la productivité des terres (Période considérée)

- L. Soil organic carbon stock in the initial year of the baseline period
- M. Soil organic carbon stock in the baseline year
- N. Soil organic carbon stock in the latest reporting year
- O. Change in soil organic carbon stock in the baseline period
- P. Change in soil organic carbon stock in the reporting period
- Q. Dégradation du carbone organique dans le sol (Période de référence)
- R. Dégradation du carbone organique dans le sol (Période considérée)
- S. Proportion of land that is degraded over total land area (SDG Indicator 15.3.1) in the baseline period
- T. Proportion of land that is degraded over total land area (SDG Indicator 15.3.1) in the reporting period
- U. Progress towards Land Degradation Neutrality (LDN) in the reporting period
- V. Land Degradation Hotspots
- W. Land Improvement Brightspots
- X. Total Population exposed to land degradation (baseline)
- Y. Female Population exposed to land degradation (baseline)
- Z. Male Population exposed to land degradation (baseline)
- AA. Total Population exposed to land degradation (reporting)
- AB. Female Population exposed to land degradation (reporting)
- AC. Male Population exposed to land degradation (reporting)
- AD. Drought hazard in first epoch of baseline period
- AE. Drought hazard in second epoch of baseline period
- AF. Drought hazard in third epoch of baseline period
- AG. Drought hazard in fourth epoch of baseline period
- AH. Drought hazard in the reporting period
- AI. Drought exposure in first epoch of baseline period
- AJ. Drought exposure in second epoch of baseline period
- AK. Drought exposure in third epoch of baseline period
- AL. Drought exposure in fourth epoch of baseline period
- AM. Drought exposure in the reporting period
- AN. Female drought exposure in the reporting period
- AO. Male drought exposure in the reporting period

SO1-1 Évolution de la structure du couvert terrestre

Superficie

SO1-1.T1 : Estimations nationales de la superficie totale des terres, de la superficie couverte par les masses d'eau et de la superficie totale du pays

Année	Superficie totale des terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Superficie totale du pays (En km ²)	Observations
2 001	272 273	948	273 221	La couche de la limite du pays utilisée est celle de la base nationale des données topographique de 2012 fournie par l'Institut Géographique du Burkina Faso (IGB).
2 005	272 277	944	273 221	IDEM
2 010	272 271	950	273 221	IDEM
2 015	272 257	964	273 221	IDEM
2 016	272 251	970	273 221	IDEM
2 019	272 194	1 027	273 221	IDEM

Légende du couvert terrestre et matrice de transition

SO1-1.T2 : Processus de dégradation clefs

Processus de dégradation	Couvert terrestre initial	Couvert terrestre final
Divers Exploitation agricole	Zones couvertes d'arbres	Terres cultivées
Déboisement	Zones couvertes d'arbres	Prairies
Expansion urbaine	Zones couvertes d'arbres	Surfaces artificielles
Empiétement d'espèces ligneuses	Zones couvertes d'arbres	Prairies
Divers Exploitation minière et de carrière	Zones couvertes d'arbres	Autres terres

Les sept catégories de couvert terrestre définies par la Convention sont-elles suffisantes pour surveiller les principaux processus de dégradation dans votre pays ?

- Oui
 Non

SO1-1.T4 : Matrice de transition du couvert terrestre au titre de la Convention

Initiales/Finales	Zones couvertes d'arbres	Prairies	Terres cultivées	Zones humides	Surfaces artificielles	Autres terres	Masses d'eau
Zones couvertes d'arbres	0	-	-	-	-	-	0
Prairies	+	0	-	+	-	-	0
Terres cultivées	+	+	0	+	-	-	0
Zones humides	+	-	-	0	-	-	0
Surfaces artificielles	+	+	+	+	0	+	0
Autres terres	+	+	+	+	-	0	0
Masses d'eau	0	0	0	0	0	0	0

Couvert terrestre

SO1-1.T5 : Estimations nationales du couvert terrestre (en km²) pour la période de référence et la période considérée

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Pas de données (En km ²)
2000	0	0	0	0	0	0	0	
2001	35 143	67 042	168 668	258	223	940	949	
2002	33 815	67 022	169 975	258	244	960	947	
2003	33 221	67 003	170 578	258	251	963	947	
2004	32 299	66 991	171 497	258	256	974	947	
2005	31 999	67 001	171 778	258	268	974	945	
2006	31 801	66 999	171 946	259	280	993	944	
2007	31 215	67 066	172 453	259	289	996	944	
2008	31 070	67 066	172 553	259	301	1 030	944	
2009	30 787	67 116	172 758	259	306	1 045	950	
2010	30 739	67 143	172 764	260	314	1 052	951	
2011	30 483	67 187	172 956	260	322	1 063	949	
2012	30 374	67 236	173 006	260	332	1 065	949	
2013	30 271	67 250	173 070	260	353	1 069	948	
2014	30 165	67 254	173 138	262	368	1 069	965	
2015	30 165	67 253	173 130	262	378	1 069	965	
2016	30 057	67 257	173 120	261	454	1 102	970	
2017	30 069	67 257	173 020	260	512	1 110	994	
2018	30 621	67 171	172 476	255	566	1 112	1 020	
2019	30 460	67 222	172 488	256	601	1 166	1 028	
2020	0	0	0	0	0	0	0	

Changements du couvert terrestre

SO1-1.T6 : Estimations nationales des changements du couvert terrestre (en km²) pour la période de référence

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Total (En km ²)
Zones couvertes d'arbres (En km ²)	29 761	202	5 172	0	3	0	4	35 142
Prairies (En km ²)	3	66 738	124	0	27	147	3	67 042
Terres cultivées (En km ²)	397	298	167 830	4	123	0	15	168 667
Total	30 164	67 254	173 129	263	377	1 069	965	

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Total (En km ²)
Zones humides (En km ²)	1	0	0	255	0	0	2	258
Surfaces artificielles (En km ²)	0	0	0	0	223	0	0	223
Autres terres (En km ²)	0	14	1	0	0	922	3	940
Masses d'eau (En km ²)	2	2	2	4	1	0	938	949
Total	30 164	67 254	173 129	263	377	1 069	965	

SO1-1.T7 : Estimations nationales des changements du couvert terrestre (en km²) pour la période considérée

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Superficie totale des terres (En km ²)
Zones couvertes d'arbres (En km ²)	29 481	67	504	0	1	0	3	30 056
Prairies (En km ²)	32	66 957	137	0	28	98	5	67 257
Terres cultivées (En km ²)	946	164	171 846	2	117	1	44	173 120
Zones humides (En km ²)	2	0	0	254	0	0	5	261
Surfaces artificielles (En km ²)	0	0	0	0	454	0	0	454
Autres terres (En km ²)	1	34	0	0	0	1 067	0	1 102
Masses d'eau (En km ²)	0	0	0	0	0	0	970	970
Total	30 462	67 222	172 487	256	600	1 166	1 027	

Dégradation du couvert terrestre

SO1-1.T8 : Estimations nationales de dégradation du couvert terrestre (en km²) pour la période de référence

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont le couvert s'est dégradé	5 799	2,1
Superficie des terres dont le couvert terrestre n'est pas dégradé	267 422	97,9
Superficie sans données sur le couvert terrestre	0	0,0

SO1-1.T9 : Estimations nationales de dégradation du couvert terrestre (en km²) pendant la période considérée

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont le couvert s'est amélioré	1 179	0,4

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont le couvert terrestre est resté stable	271 086	99,2
Superficie des terres dont le couvert s'est dégradé	955	0,3
Superficie sans données sur le couvert terrestre	0	0,0

Observations d'ordre général

Les données du couvert terrestre utilisées pour renseigner la plateforme sont issues du traitement Trends.earth. En effet, le Burkina Faso ne dispose pas de données spatiales actualisées sur l'occupation des terres pour la période considérée (2016-2019). Dans la configuration de l'outil, la partie nationale a harmonisé la matrice de changement et la définition des sous-unités d'occupation des sols avec les réalités nationales. Par ailleurs la limite du pays utilisée est celle en vigueur depuis 2012 (BNDT 2012) fournie par l'Institut Géographique du Burkina (IGB) qui est l'autorité technique en charge de la matérialisation des frontières. Par conséquent, les données des superficies ont été calculées par Trends.Earth en utilisant le fichier des frontières nationales. Le paramétrage de l'outil Trends.earth a été configuré comme suit : 01/01/2001 au 31/12/2015 pour la période de référence (baseline) et du 01/01/2016 au 31/12/2019 pour la période considérée (progress). De façon globale le couvert terrestre du pays est resté stable (99,22%).

SO1-2 Évolution de la productivité ou du fonctionnement des terres

Dynamique de la productivité des terres

SO1-2.T1 : Estimations nationales de la dynamique de la productivité des terres (en km²) dans chaque catégorie de couvert terrestre pour la période de référence

Catégorie de couvert terrestre	Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période de référence					
	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)	Pas de données (En km ²)
Zones couvertes d'arbres	1 625	5 562	150	16 806	5 606	11
Prairies	11 297	8 481	288	33 083	13 574	15
Terres cultivées	31 308	29 006	1 274	68 128	38 058	57
Zones humides	34	20	9	98	86	8
Surfaces artificielles	49	13	13	87	58	3
Autres terres	83	11	12	751	62	4
Masses d'eau	41	20	26	67	72	713

SO1-2.T2 : Estimations nationales de la dynamique de la productivité des terres (en km²) dans chaque catégorie de couvert terrestre pour la période considérée

Catégorie de couvert terrestre	Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période considérée					
	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)	Pas de données (En km ²)
Zones couvertes d'arbres	399	0	211	25 727	3 117	27
Prairies	4 725	0	663	56 112	5 425	32
Terres cultivées	7 932	0	2 196	144 205	17 410	103
Zones humides	7	0	15	190	25	16
Surfaces artificielles	22	0	72	309	47	4
Autres terres	12	0	23	787	239	7
Masses d'eau	5	0	29	175	17	744

SO1-2.T3 : Estimations nationales de la dynamique de la productivité des terres pour les superficies converties en une nouvelle catégorie de couvert terrestre (en km²) pour la période de référence

Conversion de terres		Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période de référence					
De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)
Zones couvertes d'arbres	Terres cultivées	5 172	1 970	932	0	1 522	747
Terres cultivées	Zones couvertes d'arbres	397	6	29	0	117	245
Terres cultivées	Prairies	298	225	19	12	41	2

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Conversion de terres		Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période de référence					
De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)
Zones couvertes d'arbres	Prairies	202	68	62	0	59	14

SO1-2.T4 : Estimations nationales de la dynamique de la productivité des terres pour les superficies converties en une nouvelle catégorie de couvert terrestre (en km²) pour la période considérée

Conversion de terres		Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période considérée					
De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)
Terres cultivées	Zones couvertes d'arbres	946	33	0	43	717	152
Zones couvertes d'arbres	Terres cultivées	504	8	0	0	439	57
Terres cultivées	Prairies	164	47	0	16	99	2
Prairies	Terres cultivées	137	1	0	0	114	21

Dégradation de la productivité des terres

SO1-2.T5 : Estimations nationales de la dégradation de la productivité des terres (en km²) pendant la période de référence

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont la productivité s'est dégradée	90 983	33,4
Superficie des terres dont la productivité ne s'est pas dégradée	181 180	66,5
Superficie sans données sur la productivité des terres	108	0,0

SO1-2.T6 : Estimations nationales de la dégradation de la productivité des terres pendant la période considérée

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont productivité s'est améliorée	26 539	9,8
Superficie des terres dont la productivité est restée stable	232 279	85,3
Superficie des terres dont la productivité s'est dégradée	13 242	4,9
Superficie sans données sur la productivité des terres	190	0,1

Observations d'ordre général

Les données sur la productivité ou le fonctionnement des terres utilisées pour renseigner la plateforme sont issues du traitement Trends.earth. En effet, le Burkina Faso ne dispose pas de données spatiales actualisées sur la productivité des terres. La limite du pays utilisée est celle en vigueur depuis 2012 (BNDT 2012) fournie par l'Institut Géographique du Burkina (IGB) qui est l'autorité technique en charge de la matérialisation des frontières. La base de données de Trends.Earth a été utilisée pour le calcul de la productivité. En somme, la tendance de la productivité ou du fonctionnement des terres du pays est restée stable sur 85,3% de la superficie totale du pays. Les améliorations portent sur 9,8% et la partie dégradée 4,9% du territoire national.

SO1-3 Évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface

Stocks de carbone organique du sol

SO1-3.T1 – Estimations nationales du stock de carbone organique du sol dans la couche arable (0-30 cm) dans chaque catégorie de couvert terrestre (en tonnes par hectare)

Année	Stock de carbone organique du sol dans la couche arable (En t/ha)						
	Zones couvertes d'arbres	Prairies	Terres cultivées	Zones humides	Surfaces artificielles	Autres terres	Masses d'eau
2000	0	0	0	0	0	0	0
2001	43	22	34	38	32	14	11
2002	43	22	34	38	31	14	11
2003	43	22	34	38	31	14	11
2004	43	22	34	38	30	14	11
2005	43	22	34	38	30	14	11
2006	43	22	34	38	29	14	11
2007	43	22	34	38	29	14	11
2008	43	22	34	38	28	14	12
2009	43	22	34	38	28	14	12
2010	43	22	34	38	27	14	13
2011	43	22	34	38	27	14	13
2012	43	22	34	38	27	14	13
2013	43	22	34	38	26	14	13
2014	43	22	34	39	26	13	13
2015	43	22	34	39	25	13	13
2016	43	22	34	39	25	13	13
2017	43	22	34	39	24	13	14
2018	43	23	34	40	24	13	14
2019	43	23	34	40	23	13	15
2020	0	0	0	0	0	0	0

Si vous avez choisi de ne pas utiliser les données par défaut du niveau 1, comment avez-vous calculé les estimations ci dessus ?

- Méthodes et données de niveau 1 modifiées
- Niveau 2 (utilisation supplémentaire de données propres au pays)
- Niveau 3 (méthodes plus complexes impliquant des mesures au sol et la modélisation)

SO1-3.T2 : Estimations nationales de la variation du stock de carbone organique du sol due à la conversion de terres en une nouvelle catégorie de couvert terrestre pendant la période de référence

Conversion de terres	Variation du stock de carbone organique du sol pendant la période de référence
----------------------	--

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	Stock initial de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock initial total de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final total de carbone organique du sol (En t/ha)	Variation du stock de carbone organique du sol (En t)
Terres cultivées	Zones couvertes d'arbres	397	45,4	48,9	1 801 344	1 941 513	140 169
Terres cultivées	Prairies	298	21,5	23,1	640 051	687 107	47 056
Zones couvertes d'arbres	Prairies	202	41,4	41,4	836 156	836 171	15
Zones couvertes d'arbres	Terres cultivées	5 172	39,0	34,4	20 170 405	17 771 888	-2 398 517

SO1-3.T3 : Estimations nationales de la variation du stock de carbone organique du sol due à la conversion de terres en une nouvelle catégorie de couvert terrestre pendant la période considérée

Conversion de terres		Variation du stock de carbone organique du sol pendant la période considérée					
De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	Stock initial de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock initial total de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final total de carbone organique du sol (En t/ha)	Variation du stock de carbone organique du sol (En t)
Terres cultivées	Zones couvertes d'arbres	946	40,8	41,1	3 856 055	3 892 121	36 066
Terres cultivées	Prairies	164	22,3	22,4	366 369	366 571	202
Prairies	Terres cultivées	137	17,3	16,3	237 371	223 702	-13 669
Zones couvertes d'arbres	Terres cultivées	504	41,1	40,1	2 071 706	2 020 295	-51 411

Dégradation du stock de carbone organique du sol

SO1-3.T4 : Estimations nationales de dégradation du stock de carbone organique du sol pendant la période de référence

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres où le carbone organique du sol s'est dégradé	4 740	1,7
Superficie de terres où le carbone organique du sol ne s'est pas dégradé	267 476	98,2
Superficie sans données sur le carbone organique du sol	55	0,0

SO1-3.T5 : Estimations nationales de la dégradation du stock de carbone organique du sol pour la période considérée

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres où le carbone organique du sol s'est amélioré	31	0,0

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres où le carbone organique du sol est resté stable	271 644	99,8
Superficie des terres où le carbone organique du sol s'est dégradé	518	0,2
Superficie sans données sur le carbone organique du sol	56	0,0

Observations d'ordre général

Les données nationales existantes sur le carbone ne sont pas spatialement représentatives pour la période considérée (2016-2019). Cette situation a motivé l'utilisation des données issues du traitement Trends.earth. Dans la configuration de l'outil, la partie nationale a harmonisé la matrice de changement et la définition des sous-unités d'occupation des sols avec les réalités du pays. Par ailleurs la limite du pays utilisée est celle en vigueur depuis 2012 (BNDT 2012) fournie par l'Institut Géographique du Burkina (IGB) qui est l'autorité technique en charge de la matérialisation des frontières. Les résultats du traitement montrent que le stock de carbone organique du sol a connu une variation entre 2016 et 2019. Cette variation s'est traduite par une augmentation significative dans les unités de zones couvertes d'arbres et des zones humides ; et par une baisse dans les surfaces artificielles et les autres terres. Sur la période considérée, le Burkina Faso a perdu 3 306 833,65 tonnes de carbone organique du sol soit une baisse de 0.38% du stock total de carbone organique du sol. Cette perte est due exclusivement au changement observé au niveau des terres forestières qui sont passées de 150 242 930 Km² en 2016 à 131 138 617 Km² en 2019 soit une perte de 13%.

SO1-4 Proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (indicateur 15.3.1 des objectifs de développement durable)

Proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (indicateur 15.3.1 des objectifs de développement durable)

SO1-4.T1 : Estimations nationales de la superficie totale des terres dégradées (en km²) et de la proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres

	Superficie totale des terres dégradées (En km ²)	Proportion des terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (en %)
Période de Référence	94 207	34,6
Période Considérée	22 347	8,2
Variation de l'étendue dégradée	-71860	

Méthode

Avez-vous utilisé les indicateurs SO1-1, SO1-2 et SO1-3 (c'est-à-dire le couvert terrestre, la dynamique de la productivité des terres et le stock de carbone organique du sol) pour calculer la proportion de terres dégradées ?

Quels indicateurs avez-vous utilisé ?

- Couvert terrestre
- Dynamique de la productivité des terres
- Stock de carbone organique du sol

Avez-vous appliqué le principe du paramètre déclassant pour calculer la proportion de terres dégradées ?

- Oui
- Non

Niveau de confiance

Indiquer le niveau de confiance de votre pays dans l'évaluation de la proportion de terres dégradées :

- Élevé (données factuelles complètes)
- Moyen (données factuelles partielles)
- Faible (données factuelles limitées)

Expliquer pourquoi l'évaluation est créditée du niveau de confiance ci-dessus :

Ce niveau de confiance s'explique par le fait que l'ensemble des trois indicateurs (Couvert terrestre (SO1-1), dynamique de la productivité (SO1-2) et stock de carbone organiques du sol (SO1-3)) ont été utilisés pour l'évaluation de la proportion des terres dégradées. Par ailleurs les données utilisées couvrent l'ensemble du pays ainsi que les années de référence (2001-2015) et la années considérées (2016-2019).

Faux positifs/Faux négatifs

SO1-4.T3 : Expliquer pourquoi toute superficie considérée comme dégradée ou non dégradée dans les données des indicateurs SO1-1, SO1-2 ou SO1-3 devrait ou non être prise en compte dans le calcul de l'indicateur global 15.3.1 des objectifs de développement durable.

Nom du lieu	Type	Recode Options	Superficie (En km ²)	Processus conduisant à un résultat faux +/-	Éléments d'appréciation	Modifier le polygone
-------------	------	----------------	----------------------------------	---	-------------------------	----------------------

Effectuer des évaluations qualitatives des superficies considérées comme dégradées ou améliorées

SO1-4.T4 : Zones sensibles à la dégradation des terres

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones sensibles	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Facteurs directs de la dégradation des terres dans les zones sensibles	Mesure(s) prise(s) pour remédier à la dégradation en fonction de la hiérarchie des mesures visant la neutralité en matière de dégradation des terres	Mesure(s) de remise en état (à la fois future(s) et actuelle(s))	Modifier le polygone
Zones périphériques de Ouagadougou	Ouagadougou	0,4			<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser		
Zones périphériques de Ouagadougou	Ouagadougou	0,6		None	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser		
Zones périphériques de Ouagadougou	Ouagadougou	2,7			<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser		
Zones périphériques de Ouagadougou	Ouagadougou	0,9			<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser		
Zones périphériques de Ouagadougou	Ouagadougou	0,8			<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser		
Zones périphériques de Ouagadougou	Ouagadougou	4,6			<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser		
Zones périphériques de Ouagadougou	Ouagadougou	2,8			<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser		
Zones périphériques de Ouagadougou	Ouagadougou	5,9			<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser		
Zones périphériques de Ouagadougou	Ouagadougou	0,2			<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser		
Nombre total de zones sensibles	13						
Superficie totale des zones sensibles	60						

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones sensibles	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Facteurs directs de la dégradation des terres dans les zones sensibles	Mesure(s) prise(s) pour remédier à la dégradation en fonction de la hiérarchie des mesures visant la neutralité en matière de dégradation des terres	Mesure(s) de remise en état (à la fois future(s) et actuelle(s))	Modifier le polygone
Zones périphériques de Bobo-Dioulasso	Bobo-Dioulasso	8,8		<ol style="list-style-type: none"> Déboisement et défrichement de toute autre végétation indigène Gestion des terres cultivées et de l'agroforesterie Infrastructure, industrie et urbanisation Changements climatiques 	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser		Modifier le polygone
Zones périphériques de Bobo-Dioulasso	Bobo-Dioulasso	17,1		<ol style="list-style-type: none"> Déboisement et défrichement de toute autre végétation indigène Gestion des terres cultivées et de l'agroforesterie Infrastructure, industrie et urbanisation Changements climatiques 	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser		Modifier le polygone
Zones périphériques de Bobo-Dioulasso	Bobo-Dioulasso	9,1		<ol style="list-style-type: none"> Déboisement et défrichement de toute autre végétation indigène Gestion des terres cultivées et de l'agroforesterie Infrastructure, industrie et urbanisation Changements climatiques 	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser		Modifier le polygone
Nombre total de zones sensibles	13						
Superficie totale des zones sensibles	60						

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones sensibles	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Facteurs directs de la dégradation des terres dans les zones sensibles	Mesure(s) prise(s) pour remédier à la dégradation en fonction de la hiérarchie des mesures visant la neutralité en matière de dégradation des terres	Mesure(s) de remise en état (à la fois future(s) et actuelle(s))	Modifier le polygone
Zones périphériques de Bobo-Dioulasso	Bobo-Dioulasso	6,1		<ol style="list-style-type: none"> Déboisement et défrichage de toute autre végétation indigène Gestion des terres cultivées et de l'agroforesterie Infrastructure, industrie et urbanisation Changements climatiques 	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser		Modifier le polygone
Nombre total de zones sensibles	13						
Superficie totale des zones sensibles	60						

Quel(s) est/sont le(s) facteur(s) indirect(s) de la dégradation des terres au niveau national ?

- Démographie
- Économie
- Science, connaissances et technologie
- Institutions et gouvernance
- Culture

SO1-4.T5 : Zones favorables à l'amélioration des terres

Zones favorables	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Quelle(s) mesure(s) a (ont) conduit à l'apparition d'une zone favorable en fonction de la hiérarchie de neutralité en matière de la dégradation des terres ?	Mesure(s) de mise en œuvre (à la fois future (s) et actuelle (s))	Modifier le polygone
Commune de Kyon (Région du Centre-Ouest)	Berges du cours d'eau de Vranso	7,1		None		
Commune de Sapouy (Région du Centre-Ouest)	UAF-5	22,4		None		
Nombre total de zones favorables		12				
Superficie totale des zones favorables		243				

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones favorables	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Quelle(s) mesure(s) a (ont) conduit à l'apparition d'une zone favorable en fonction de la hiérarchie de neutralité en matière de la dégradation des terres ?	Mesure(s) de mise en œuvre (à la fois future (s) et actuelle (s))	Modifier le polygone
Commune de Ipelcé (Région du Centre-Sud)	Espace de conservation de Narogtenga	18 ,9		None		
Commune de Bouroum-Bouroum (Région du Sud-Ouest)	Forêt communale de Bourou_Bouroum	34 ,5		None		
Commune de Tenado (Région du Centre-Ouest)	Forêt de Lati	9		None		
Commune de Partiaga (Région de l'Est)	Forêt de Mardaga	5		None		
Commune de Kantchari (Région de l'Est)	Forêt villageoise de Bantoini	7 ,1		None		
Commune de Yé (Région de la Boucle du Mouhoun)	forêt villageoise de Daman	4		None		
Commune de Doulogou (Région du Centre-Sud)	Forêt villageoise de Guidissi-Toéghin	32 ,9		None		
Commune de Gossina (Région de la Boucle du Mouhoun)	forêt villageoise de Madamao	1 ,8		None		
Commune de Doulogou (Région du Centre-Sud)	Forêt villageoise de Silemba	41 ,8		None		
Commune de Midebdo (Région du Sud-Ouest)	ZOVIC de Midebdo	58 ,5		None		Modifier le polygone
Nombre total de zones favorables		12				
Superficie totale des zones favorables		243				

Quels sont les mesures habilitantes et instruments adoptés au niveau national qui conduisent à l'apparition de zones favorables ?

1. Aires protégées
2. Instruments juridiques et réglementaires
3. Instruments sociaux et culturels
- 4

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Planification de l'adaptation aux effets des changements climatiques

5. Planification intégrée des paysages
6. Réforme institutionnelle et politique
7. Instruments économiques et financiers

Observations d'ordre général

L'estimation de la dégradation des terres au niveau du pays a été réalisée avec la méthode dite « dégradant » via Trends.Earth ; cela augure de résultats fiables. Néanmoins, une vérification de la dynamique de dégradation a été effectuée en utilisant Google Earth. La configuration de la matrice de transition et la définition des classes d'occupation des terres conformément à la réalité du pays pourraient être à l'origine du décalage de la proportion des terres dégradées de 21,9% et 4, 9% suivant les données par défaut et les données améliorées de Trends.Earth. Les zones dégradées sont plus vraisemblables que les zones améliorées. Néanmoins dans l'ensemble l'estimation de la dégradation est appréciée positivement au regard de la précision des données utilisées. Cette technique d'évaluation des faux positifs/négatifs via Google Earth est jugée insuffisante pour renseigner PRAIS. Elle devrait être complétée par des sorties sur le terrain. Quant à l'évaluation qualitative des superficies considérées comme dégradées ou améliorées (Zones sensibles à la dégradation des terres/Zones favorables à l'amélioration des terres), elle n'est pas disponible à ce stade. Elle nécessite une vérification sur le terrain après une combinaison des paramètres de couvert terrestre, de productivité et de stock de carbone. Les informations seront fournies lorsqu'elles seront disponibles au niveau national.

SO1 Cibles Volontaires

SO1-VT.T1. Cibles volontaires de neutralité en matière de dégradation des terres et autres cibles pertinentes pour l'objectif stratégique 1

Objectif	Année	Emplacement(s)	Zone cible totale (en km²)	Type primordial d'intervention dans le domaine de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)	Mesures ciblées	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Est-ce une cible de NDT? Si oui, dans le cadre de quel processus a-t-elle été définie/adoptée ?	Quels autres objectifs importants sont également visés par cette cible ?	Modifier le polygone
Restauration d'ici à 2030, de 5.16 millions ha (100%) des terres dégradées par rapport à la période de référence (2002-2013), soit 19% du territoire national, tout en maximisant les efforts pour réduire et contrôler la vitesse de dégradation des terres de sorte à atteindre la NDT.	2030	Territoire national	0,6	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> Dispositif d'ordre général (par exemple, politiques, incitations économiques) Restauration/amélioration de l'état des zones humides <ul style="list-style-type: none"> Restaurer/préserver les zones humides et réduire la dégradation des zones humides Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées <ul style="list-style-type: none"> Pratiquer une gestion durable des terres Réhabiliter les terres nues ou dégradées pour la production de cultures Restauration/amélioration de l'état des prairies <ul style="list-style-type: none"> Restaurer les pâturages (par exemple en contrôlant le bétail et les feux de forêt) Restaurer et améliorer les pâturages Gestion des surfaces artificielles <ul style="list-style-type: none"> Restaurer les zones minières dégradées Restauration/amélioration de l'état des zones protégées <ul style="list-style-type: none"> Restaurer les aires protégées Améliorer la gestion des aires protégées Rétablissement/amélioration de l'utilisation multiple des terres Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> Réduire/arrêter le déboisement et la conversion du couvert forestier en d'autres types de couvert terrestre (par exemple, en préservant les terres forestières) Restauration/amélioration de l'état des prairies Restaurer/améliorer les zones couvertes d'arbres Améliorer la gestion du couvert forestier, par exemple par la gestion des incendies 	En cours	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Participation au Programme de définition de cibles de NDT	<ul style="list-style-type: none"> Convention sur la diversité biologique – Stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité et cibles nationales Divers: Initiative de la Grande Muraille Verte au sahel et au Sahara AFR100 Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Contributions déterminées au niveau national 	Modifier le polygone
Total					Somme de toutes les zones ciblées 10 931,1				

Objectif	Année	Emplacement(s)	Zone cible totale (en km ²)	Type primordial d'intervention dans le domaine de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)	Mesures ciblées	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Est-ce une cible de NDT? Si oui, dans le cadre de quel processus a-t-elle été définie/adoptée ?	Quels autres objectifs importants sont également visés par cette cible ?	Modifier le polygone
Améliorer la productivité dans les catégories d'occupation « arbustes, prairies » et « terres cultivées » en déclin soit 2,5 millions d'hectares.	2030	Territoire national	0,5	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> Dispositif d'ordre général (par exemple, politiques, incitations économiques) Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées <ul style="list-style-type: none"> Pratiquer une gestion durable des terres Améliorer l'utilisation de l'eau pour l'irrigation Augmenter la productivité des terres dans les zones agricoles Restauration/amélioration de l'état des prairies <ul style="list-style-type: none"> Restaurer et améliorer les pâturages Améliorer la productivité des terres dans les prairies Restauration/amélioration de l'état des zones protégées <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la gestion des aires protégées Rétablissement/amélioration de l'utilisation multiple des terres Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> Augmenter la productivité des terres dans les zones couvertes d'arbres Améliorer la gestion du couvert forestier, par exemple par la gestion des incendies Rétablissement/amélioration des fonctions multiples 	En cours	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Participation au Programme de définition de cibles de NDT	<ul style="list-style-type: none"> Convention sur la diversité biologique – Stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité et cibles nationales Divers: Initiative de la Grande Muraille Verte au sahel et au Sahara AFR100 Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Contributions déterminées au niveau national 	Modifier le polygone
Améliorer les stocks de carbone sur 798 000 ha pour parvenir à un minimum de 1% de matière organique (apport de 5T de matière organique à l'hectare tous les 2 ans)	2030	Territoire national	7 980	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées <ul style="list-style-type: none"> Pratiquer une gestion durable des terres Rétablissement/amélioration de l'utilisation multiple des terres Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de carbone <ul style="list-style-type: none"> Réduire l'érosion des sols Réduire l'empiétement du sable Maintenir le niveau actuel du carbone organique du sol Améliorer la gestion des bassins versants et des paysages Réhabiliter les terres nues et/ou restaurer les terres dégradées Augmenter le stock de carbone et réduire la dégradation des sols et des terres 	En cours	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Participation au Programme de définition de cibles de NDT	<ul style="list-style-type: none"> Convention sur la diversité biologique – Stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité et cibles nationales Divers: Initiative de la Grande Muraille Verte au sahel et au Sahara AFR100 Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Contributions déterminées au niveau national 	
Total			Somme de toutes les zones ciblées 10 931,1						

Objectif	Année	Emplacement(s)	Zone cible totale (en km ²)	Type primordial d'intervention dans le domaine de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)	Mesures ciblées	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Est-ce une cible de NDT? Si oui, dans le cadre de quel processus a-t-elle été définie/adoptée?	Quels autres objectifs importants sont également visés par cette cible?	Modifier le polygone
Récupérer 295 000 hectares des terrains non viabilisés sur un total de 590 000 ha	2030	Territoire national	2 950	<input type="checkbox"/> Éviter <input type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des surfaces artificielles <ul style="list-style-type: none"> Restaurer les zones minières dégradées Arrêter les activités minières illégales et/ou réduire les zones minières Améliorer la productivité des terres sur les surfaces artificielles Arrêter/réduire/réguler l'expansion des surfaces urbaines/artificielles Rétablissement/amélioration de l'utilisation multiple des terres Rétablissement/amélioration des fonctions multiples Réduction/arrêt de la conversion des terres à utilisations multiples 	En cours	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Participation au Programme de définition de cibles de NDT	<ul style="list-style-type: none"> Convention sur la diversité biologique – Stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité et cibles nationales Divers: Initiative de la Grande Muraille Verte au sahel et au Sahara AFR100 Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Contributions déterminées au niveau national 	
Total			Somme de toutes les zones ciblées		10 931,1				

SO1.IA.T1 : Zones dans lesquelles ont été mises en œuvre des mesures en rapport avec les cibles (projets et initiatives sur le terrain)

Cible pertinente	Mesures mises en œuvre	Emplacement (nom de lieu)	Date de début de mise en œuvre des mesures	Étendue de la mesure	Superficie totale où des mesures ont été mises en œuvre jusqu'à présent (en km ²)	Modifier le polygone
Somme de toutes les zones pertinentes où ont été mises en œuvre des mesures visant la même cible						
	Restauration d'ici à 2030, de 5.16 millions ha (100%) des terres dégradées par rapport à la période de référence (2002-2013), soit 19% du territoire national, tout en maximisant les efforts pour réduire et contrôler la vitesse de dégradation des terres de sorte à atteindre la NDT.:				0,00	
	Améliorer la productivité dans les catégories d'occupation « arbustes, prairies » et « terres cultivées » en déclin soit 2,5 millions d'hectares.:				0,00	
	Améliorer les stocks de carbone sur 798 000 ha pour parvenir à un minimum de 1% de matière organique (apport de 5T de matière organique à l'hectare tous les 2 ans):				0,00	
	Récupérer 295 000 hectares des terrains non viabilisés sur un total de 590 000 ha:				0,00	

Observations d'ordre général

Les cibles volontaires indiquées dans cette rubrique correspondent aux différentes cibles en matière de neutralité des terres au Burkina Faso établies sur la base des informations issues de l'établissement de la situation de référence pour la période 2002-2013. En plus des cibles nationales, des cibles régionales ont été définies pour être prises en compte dans les plans locaux de développement. Ces cibles sont ambitieuses car elles reposent sur une restauration équivalente à la superficie des terres qui ont été dégradées ces onze dernières années tout en limitant/évitant la dégradation pour les années futures. Ainsi en 2030, la neutralité en matière de dégradation des terres aura été atteinte par rapport à son niveau en 2002. Par ailleurs, elles sont en cohérence avec des engagements précédents pris notamment dans le cadre des conventions de Rio et de Ramsar. En ce qui concerne la mise en œuvre des mesures en rapport avec les cibles (projets et initiatives sur le terrain) le processus d'évaluation du niveau d'exécution à mi-parcours de ces mesures prises est en cours. par conséquent cette partie (SO1.IA.T1) n'a pu être renseignée.

SO2-1 Évolution de la population vivant sous le seuil de pauvreté relatif et/ou des inégalités de revenus dans les zones touchées

Critère de mesure pertinent

Choisir la mesure pertinente pour votre pays :

- Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté
- Inégalités de revenus (indice de Gini)

Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté

SO2-1.T1 : Estimations nationales de la proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté

Année	Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté (%)
2 000	
2 001	
2 002	
2 003	57.4
2 004	
2 005	
2 006	
2 007	
2 008	52.6
2 009	55.4
2 010	
2 011	
2 012	
2 013	
2 014	39.6
2 015	
2 016	
2 017	
2 018	30.5
2 019	
2 020	

Évaluation qualitative

SO2-1.T3 : Interprétation de l'indicateur

Critère de mesure de l'indicateur	Évolution de l'indicateur	Observations
Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté	Baisse	Selon les données de la Banque mondiale, le ratio de la population pauvre disposant de moins de 1,90 dollars/jour (2011 PPA) (en % de la population), est estimé à 30,5% en 2018 alors qu'en 2014, il était de 39,6%. La croissance économique a été le seul vecteur de la baisse de la pauvreté entre 2014 et 2018. En effet selon le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES II 2021-2025), le taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) s'est situé en moyenne à 6,2% entre 2016 et 2019.

Observations d'ordre général

Deux études sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages ont été réalisées en 2018 en collaboration avec la Banque mondiale et la Commission de l'UEMOA : l'Enquête Multisectorielle Continue (EMC-2018) a permis de dégager une tendance robuste de l'évolution de la pauvreté entre 2014 et 2018 et l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) a permis d'avoir une nouvelle référence pour la mesure et le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages au Burkina Faso.

SO2-2 Évolution de l'accès à l'eau potable dans les zones touchées

Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité

SO2-1.T1 : Estimations nationales de la proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité

Année	Urbaine (%)	Rurale (%)	Totale (%)
2000			
2001			
2002			
2003			
2004			
2005			
2006			
2007			
2008			
2009			
2010			
2011			
2012			
2013			
2014	88	64.1	70.1
2015	90	65	71.7
2016	99	65.4	72.4
2017	92	66.2	73.4
2018	91.1	67.3	74
2019	92.9	68.4	75.4
2020			

Évaluation qualitative

SO2-2.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évolution de l'indicateur	Observations
Augmentation	▲ Tendance à la hausse de l'indicateur au niveau national et en milieu rural ; ▼ Tendance à la baisse en milieu urbain

Observations d'ordre général

La tendance à la hausse au niveau national pourrait être liée aux efforts et à l'engagement de l'Etat et de ses partenaires pour l'atteinte des ODD notamment l'objectif 6 « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ». Cette tendance à la hausse est également observée en milieu rural. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le milieu rural est le plus souvent la zone privilégiée des projets intervenant dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable. Aussi la population urbaine est de plus en plus croissante. Elle est passée de 22,7% en 2006 à 26,3% en 2019, selon le 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en 2019. Cependant la croissance démographique rapide dans les zones non loties en milieu urbain qui ne pas le plus souvent pris en compte par les services de l'office national de l'eau et de l'assainissement dans l'extension de son réseau pourrait expliquer la tendance à la baisse de l'indicateur en milieu urbain.

SO2-3 Évolution de la proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe

Proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe

SO2-3.T1 : Estimations nationales de la proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe

Période	Population exposée (nombre)	Pourcentage de la population totale exposée (%)	Population féminine exposée (nombre)	Pourcentage de la population féminine totale exposée (%)	Population masculine exposée (nombre)	Pourcentage de la population masculine totale exposée (%)
Période de référence	7077405	37,3	3631120	37,1	3446285	37,6
Période considérée	2821893	12,9	1430871	12,6	1391022	13,1

Évaluation qualitative

SO2-3.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évolution de l'indicateur	Observations
Baisse	On note une forte tendance à la baisse (de 37,3% à 12,9%) de la proportion de la population totale exposée à la dégradation des terres entre la période de référence et la période considérée. Cette forte tendance est également observée aussi bien au niveau de la population féminine (de 37,1% à 12,6%) que masculine (de 37,6% à 13,1%) exposée.

Observations d'ordre général

La partie nationale a utilisé l'outil Trend Earth pour l'estimation de l'évolution de la proportion de la population exposée à la dégradation des terres ventilée par sexe. L'estimation de la proportion de la population exposée s'est appuyée sur les données de distributions spatiales de la population par défaut.

SO2 Cibles Volontaires

SO2-VT.T1

Objectif	Année	Niveau d'application	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Observations
----------	-------	----------------------	--	--------------

[Observations d'ordre général](#)

SO 3-1 Évolution de la proportion de terres frappées par la sécheresse au regard de la superficie totale

Indicateur du risque de sécheresse

SO3-1.T1 : Estimations nationales de la superficie des terres relevant de chaque catégorie d'intensité de sécheresse, telle que définie par l'indice de précipitations normalisé ou d'autres indicateurs nationaux ayant trait à la sécheresse

	Catégorie d'intensité de sécheresse				
	Sécheresse légère (En km ²)	Sécheresse modérée (En km ²)	Sécheresse intense (En km ²)	Sécheresse extrême (En km ²)	Pas de sécheresse (En km ²)
2000	161 373	32 182	7 517	1 503	70 647
2001	150 943	51 368	9 447	0	61 463
2002	132 373	67 254	47 164	12 125	14 307
2003	0	0	0	0	273 222
2004	130 149	42 569	10 374	0	90 130
2005	87 197	24 770	22 446	0	138 809
2006	97 831	22 824	3 946	0	148 620
2007	97 888	15 627	3 911	0	155 797
2008	52 323	4 619	0	0	216 280
2009	38 368	5	0	0	234 849
2010	43 800	16 546	752	0	212 124
2011	160 284	31 433	20 075	4 587	56 842
2012	43 524	31	0	0	229 667
2013	81 652	40	575	104	190 851
2014	57 093	969	661	29	214 469
2015	41 266	2 188	931	627	228 209
2016	48 500	1 153	125	2	223 442
2017	66 136	21 320	19 497	3 776	162 494
2018	43 287	6 016	0	0	223 919
2019	4 247	0	0	0	268 974
2020					
2021					

SO3-1.T2 : Tableau récapitulatif de la superficie des terres touchées par la sécheresse sans ventilation par catégorie

	Superficie totale des terres touchées par la sécheresse (En km ²)	Proportion de terres touchées par la sécheresse (En %)
2000	202 575	74,4
2001	211 758	77,8
2002	258 915	95,1

SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.

	Superficie totale des terres touchées par la sécheresse (En km ²)	Proportion de terres touchées par la sécheresse (En %)
2003	0	0,0
2004	183 091	67,2
2005	134 413	49,4
2006	124 602	45,8
2007	117 425	43,1
2008	56 942	20,9
2009	38 373	14,1
2010	61 098	22,4
2011	216 380	79,5
2012	43 555	16,0
2013	82 371	30,3
2014	58 753	21,6
2015	45 013	16,5
2016	49 780	18,3
2017	110 728	40,7
2018	49 303	18,1
2019	4 247	1,6
2020		-
2021		-

Évaluation qualitative:

Pour la période considérée, on observe principalement 02 types de sécheresse à savoir les sécheresses modérées et légères. Toutefois, il est observé des sécheresses intenses et extrêmes en 2016 et 2017.

Observations d'ordre général

La courte période considérée (2016-2019) ne permet pas de déceler un changement qualitatif sur les évolutions des superficies de terres touchées par la sécheresse. L'estimation de l'indicateur de l'objectif stratégique 3-1 a utilisé l'indice de précipitations normalisé (SPI). Cet indice a été généré avec l'outil Trends.Earth. Les séries chronologiques mensuelles du SPI reposent sur les données maillées sur les précipitations sélectionnées et sont calculées au moyen de la méthode SPI-12. En se basant sur l'arbre décisionnel, la partie nationale a choisi d'utiliser des données par défaut tirées du produit de suivi du Centre mondial de climatologie des précipitations (Global Precipitation Climatology Centre, GPCC).

SO 3-2 Évolution de la proportion de la population exposée à la sécheresse

Indicateur de l'exposition à la sécheresse

L'exposition renvoie au nombre de personnes exposées à la sécheresse, calculé à partir des données de l'indicateur SO3-1.

SO3-2.T1 : Estimations nationales du pourcentage de la population totale dans chaque catégorie d'intensité de sécheresse, ainsi que du nombre de personnes et de la part de la population nationale exposée à la sécheresse, quelle qu'en soit l'intensité.

Année considérée	Non-exposed		Sécheresse légère		Sécheresse modérée		Sécheresse intense		Sécheresse extrême		Population exposée	
	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%
2000	2064203	17,9	6613233	57,3	2407103	20,9	378771	3,3	81356	0,7	9 480 463	82,1
2001	2288433	19,2	5791030	48,7	3661959	30,8	154091	1,3	0	0,0	9 607 080	80,8
2002	131355	1,1	6791305	55,3	2582644	21,0	2289347	18,7	476200	3,9	12 139 496	98,9
2003	12694885	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
2004	5554520	42,4	5597501	42,8	1504288	11,5	428953	3,3	0	0,0	7 530 742	57,6
2005	7416549	54,9	4006340	29,6	1053698	7,8	1040556	7,7	0	0,0	6 100 594	45,1
2006	6322335	45,2	4486127	32,1	3083712	22,1	84446	0,6	0	0,0	7 654 285	54,8
2007	7468240	51,7	6488934	44,9	413444	2,9	68382	0,5	0	0,0	6 970 760	48,3
2008	12856821	86,1	1931642	12,9	136568	0,9	0	0,0	0	0,0	2 068 210	13,9
2009	13875192	90,0	1546335	10,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 546 335	10,0
2010	13444956	84,3	1893699	11,9	588079	3,7	27063	0,2	0	0,0	2 508 841	15,7
2011	2170781	13,1	11343248	68,7	1526478	9,2	697795	4,2	771952	4,7	14 339 473	86,9
2012	15173933	88,7	1922819	11,2	3663	0,0	0	0,0	0	0,0	1 926 482	11,3
2013	13400371	75,7	4278148	24,2	2352	0,0	12412	0,1	1633	0,0	4 294 545	24,3
2014	15786565	86,2	2486256	13,6	34000	0,2	15128	0,1	839	0,0	2 536 223	13,8
2015	16866652	89,0	1953109	10,3	92288	0,5	28240	0,1	16230	0,1	2 089 867	11,0
2016	17632137	89,8	1969889	10,0	33606	0,2	3398	0,0	36	0,0	2 006 929	10,2
2017	13649487	67,1	3613465	17,8	1183310	5,8	941899	4,6	966728	4,7	6 705 402	32,9
2018	18603602	88,0	2197437	10,4	328911	1,6	0	0,0	0	0,0	2 526 348	12,0
2019	21818348	99,4	125429	0,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	125 429	0,6
2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SO3-2.T2 : Estimations nationales du pourcentage de femmes touchées pour chaque catégorie d'intensité de sécheresse.

	Non-exposed	Sécheresse légère	Sécheresse modérée	Sécheresse intense	Sécheresse extrême	Nombre de femmes exposées
--	-------------	-------------------	--------------------	--------------------	--------------------	---------------------------

SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.

Année considérée	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%
2000	1052038	17,6	3444725	57,6	1240025	20,7	197193	3,3	42338	0,7	4 924 281	82,4
2001	1191451	19,4	2985166	48,5	1897885	30,8	82327	1,3	0	0,0	4 965 378	80,6
2002	67133	1,1	3508857	55,2	1354719	21,3	1178122	18,5	242958	3,8	6 284 656	98,9
2003	6567938	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
2004	2882808	42,6	2907305	42,9	762479	11,3	217026	3,2	0	0,0	3 886 810	57,4
2005	3832066	54,8	2094126	29,9	538227	7,7	528233	7,6	0	0,0	3 160 586	45,2
2006	3261405	45,1	2345347	32,4	1580955	21,9	42999	0,6	0	0,0	3 969 301	54,9
2007	3902044	52,2	3319889	44,4	212774	2,8	35101	0,5	0	0,0	3 567 764	47,8
2008	6664741	86,4	981192	12,7	70122	0,9	0	0,0	0	0,0	1 051 314	13,6
2009	7185081	90,1	787712	9,9	0	0,0	0	0,0	0	0,0	787 712	9,9
2010	6944171	84,2	984829	11,9	302262	3,7	13753	0,2	0	0,0	1 300 844	15,8
2011	1108886	13,0	5885091	69,0	790837	9,3	353831	4,1	390724	4,6	7 420 483	87,0
2012	7823796	88,6	1004322	11,4	1930	0,0	0	0,0	0	0,0	1 006 252	11,4
2013	6944910	76,0	2179035	23,9	1213	0,0	6528	0,1	899	0,0	2 187 675	24,0
2014	8143881	86,1	1285838	13,6	17451	0,2	8167	0,1	422	0,0	1 311 878	13,9
2015	8688668	88,8	1021848	10,4	47092	0,5	14454	0,1	8412	0,1	1 091 806	11,2
2016	9103624	89,8	1012547	10,0	16936	0,2	1706	0,0	19	0,0	1 031 208	10,2
2017	7056173	67,2	1871869	17,8	604682	5,8	480712	4,6	489463	4,7	3 446 726	32,8
2018	9596535	88,0	1140079	10,5	167695	1,5	0	0,0	0	0,0	1 307 774	12,0
2019	11260617	99,4	63665	0,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	63 665	0,6
2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SO3-2.T3 : Estimations nationales du pourcentage d'hommes touchés pour chaque catégorie d'intensité de sécheresse.

Année considérée	Non-exposed		Sécheresse légère		Sécheresse modérée		Sécheresse intense		Sécheresse extrême		Nombre d'hommes exposés	
	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%
2000	1012165	18,2	3168508	56,9	1167078	21,0	181578	3,3	39018	0,7	4 556 182	81,8
2001	1096982	19,1	2805864	48,9	1764074	30,7	71764	1,3	0	0,0	4 641 702	80,9
2002	64222	1,1	3282448	55,5	1227925	20,7	1111225	18,8	233242	3,9	5 854 840	98,9
2003	6126947	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
2004	2671712	42,3	2690196	42,6	741809	11,7	211927	3,4	0	0,0	3 643 932	57,7
2005	3584483	54,9	1912214	29,3	515471	7,9	512323	7,9	0	0,0	2 940 008	45,1

SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.

Année considérée	Non-exposed		Sécheresse légère		Sécheresse modérée		Sécheresse intense		Sécheresse extrême		Nombre d'hommes exposés	
	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%
2006	3060930	45,4	2140780	31,7	1502757	22,3	41447	0,6	0	0,0	3 684 984	54,6
2007	3566196	51,2	3169045	45,5	200670	2,9	33281	0,5	0	0,0	3 402 996	48,8
2008	6192080	85,9	950450	13,2	66446	0,9	0	0,0	0	0,0	1 016 896	14,1
2009	6690111	89,8	758623	10,2	0	0,0	0	0,0	0	0,0	758 623	10,2
2010	6500785	84,3	908870	11,8	285817	3,7	13310	0,2	0	0,0	1 207 997	15,7
2011	1061895	13,3	5458157	68,4	735641	9,2	343964	4,3	381228	4,8	6 918 990	86,7
2012	7350137	88,9	918497	11,1	1733	0,0	0	0,0	0	0,0	920 230	11,1
2013	6455461	75,4	2099113	24,5	1139	0,0	5884	0,1	734	0,0	2 106 870	24,6
2014	7642684	86,2	1200418	13,5	16549	0,2	6961	0,1	417	0,0	1 224 345	13,8
2015	8177984	89,1	931261	10,1	45196	0,5	13786	0,2	7818	0,1	998 061	10,9
2016	8528513	89,7	957342	10,1	16670	0,2	1692	0,0	17	0,0	975 721	10,3
2017	6593314	66,9	1741596	17,7	578628	5,9	461187	4,7	477265	4,8	3 258 676	33,1
2018	9007067	88,1	1057358	10,3	161216	1,6	0	0,0	0	0,0	1 218 574	11,9
2019	10557731	99,4	61764	0,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	61 764	0,6
2020		-		-		-		-		-	-	-
2021		-		-		-		-		-	-	-

Évaluation qualitative

Interprétation de l'indicateur

Pour la période considérée, on constate que les populations ont été exposées aux 02 types de sécheresse à savoir les sécheresses modérées et légères. Toutefois, on observe des populations qui ont été exposées aux sécheresses intenses et extrêmes en 2016 et 2017. En outre, on constate que la population de femme et d'hommes sont exposés à la sécheresse sur la période considérée.

Observations d'ordre général

La courte période considérée (2016-2019) ne permet pas de déceler un changement qualitatif sur l'évolution des populations touchées par la sécheresse.

SO 3-3 Évolution du degré de vulnérabilité à la sécheresse

Indice de vulnérabilité à la sécheresse

SO3-3.T1 : Estimations nationales de l'indice de vulnérabilité à la sécheresse

Année	Valeur totale de l'indice de vulnérabilité à la sécheresse du pays (niveau 1)	Valeur de l'indice de vulnérabilité à la sécheresse chez les hommes (niveaux 2 et 3 uniquement)	Valeur de l'indice de vulnérabilité à la sécheresse chez les femmes (niveaux 2 et 3 uniquement)
2000			
2001			
2002			
2003			
2004			
2005			
2006			
2007			
2008			
2009			
2010			
2011			
2012			
2013			
2014	0,83		
2015			
2016			
2017			
2018	0,12		
2019	0,33		
2020			
2021			

Méthode

Quel niveau avez-vous utilisé pour calculer l'indice de vulnérabilité à la sécheresse ?

- L'évaluation de la vulnérabilité de niveau 1 ⁽ⁱ⁾
- L'évaluation de la vulnérabilité de niveau 2 ⁽ⁱ⁾
- L'évaluation de la vulnérabilité de niveau 3 ⁽ⁱ⁾

Évaluation qualitative

SO3-3.T2 : Interprétation de l'indicateur

	Évolution de l'indicateur	Observations
Indicateur SO3-3 (indice de vulnérabilité à la sécheresse du pays)	Diminution	Pour le calcul de l'indice de vulnérabilité, la partie nationale a retenu le niveau 1. Ce choix se justifie par le fait qu'il n'existe pas de données ventilées par sexe au niveau national pour toute la période considérée. Aussi, il n'existe de données par défaut sur la plateforme. Sur la période considérée, seules les données de 2018 et 2019 ont été utilisés pour le calcul. Au vu des résultats obtenus, nous constatons que l'indice de vulnérabilité est en baisse de 2014 à 2019.

SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.

Observations d'ordre général

Pour le calcul de l'indice de vulnérabilité, la partie nationale a retenu le niveau 1. Ce choix se justifie par le fait qu'il n'existe pas de données ventilées par sexe au niveau national pour toute la période considérée. Aussi, il n'existe de données par défaut sur la plateforme. Sur la période considérée, seules les données de 2018 et 2019 ont été utilisés pour le calcul. Au vu des résultats obtenus, nous constatons que l'indice de vulnérabilité est en baisse de 2014 à 2019.

SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.

S03 Cibles Volontaires

S03-VT.T1

Objectif	Année	Niveau d'application	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Observations
----------	-------	----------------------	--	--------------

Observations d'ordre général

Au niveau nationale, il n'existe pas une cible spécifique dédié à la population exposée à la dégradation des terres.

S04-1 Évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface

Stocks de carbone organique du sol

L'évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface est un indicateur polyvalent utilisé pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques 1 et 4.

Des données quantitatives et une évaluation qualitative de l'évolution de cet indicateur sont communiquées au titre de l'indicateur de progrès S01-3 de l'objectif stratégique 1.

SO4-2 Évolution de l'abondance et de la répartition de certaines espèces

SO4-2.T1 : Estimations nationales de l'indice de la Liste rouge, mesurant la survie des espèces

Année	Indice de la Liste rouge	Limite inférieure	Limite supérieure	Observation
2000	0,98875	0,98746	0,98908	
2001	0,98864	0,98732	0,98897	
2002	0,98855	0,98717	0,98889	
2003	0,98844	0,9871	0,9888	
2004	0,98831	0,98686	0,9887	
2005	0,98819	0,98672	0,98861	
2006	0,98807	0,98642	0,98851	
2007	0,98787	0,98608	0,98838	
2008	0,98775	0,98582	0,98825	
2009	0,98752	0,98538	0,98813	
2010	0,98726	0,98516	0,98802	
2011	0,98702	0,98474	0,98778	
2012	0,98693	0,98437	0,98777	
2013	0,98687	0,98404	0,98761	
2014	0,98682	0,98394	0,98757	
2015	0,98678	0,9838	0,98776	
2016	0,98676	0,98336	0,98779	
2017	0,98674	0,98328	0,9879	
2018	0,9867	0,98331	0,98797	
2019	0,98668	0,98302	0,9881	
2020	0,98666	0,98285	0,98817	

Évaluation qualitative

SO4-2.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évolution de l'indicateur	Facteurs responsables: directs (sélectionner un ou plusieurs éléments)	Facteurs responsables: indirects (sélectionner un ou plusieurs éléments)	Quels leviers sont-ils utilisés pour enrayer l'évolution négative et permettre un changement transformateur?	Interventions qui ont débouché sur une évolution positive de l'ILR	Observations
Négatif	<ol style="list-style-type: none"> 1. Changement et d'affectation des terres 2. Surexploitation 3. Changements climatiques 4. Pollution 5. Espèces exotiques envahissantes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Modes de production et de consommation 2. Dynamique et évolution de la population humaine 3. Commerce 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Incitations et renforcement des capacités 2. Coopération intersectorielle 3. Mesures préventives 4. Prise de décisions dans le contexte de la résilience et de l'incertitude 5. Droit de l'environnement et application de celui-ci 		

Observations d'ordre général

Le Burkina Faso n'a pas mené d'étude spécifique relative à l'indice de la Liste rouge (ILR). Par conséquent, les données à défaut fournies par la plateforme ont été retenues. Ces données déterminent les tendances significatives sur l'état de la biodiversité en examinant les changements globaux dans le nombre d'espèces menacées dans les différents écosystèmes du territoire national.

SO4-3 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées (par type d'écosystème)

SO4-3.T1: National estimates of the average proportion of Terrestrial KBAs covered by protected areas (%)

Année	Proportion des sites se trouvant dans des aires protégées (%)	Limite inférieure	Limite supérieure	Observations
2000	66.71	66,71	66,71	
2001	66.71	66,71	66,71	
2002	66.71	66,71	66,71	
2003	66.71	66,71	66,71	
2004	66.71	66,71	66,71	
2005	66.71	66,71	66,71	
2006	66.71	66,71	66,71	
2007	66.71	66,71	66,71	
2008	66.71	66,71	66,71	
2009	66.71	66,71	66,71	
2010	66.71	66,71	66,71	
2011	66.71	66,71	66,71	
2012	66.71	66,71	66,71	
2013	66.71	66,71	66,71	
2014	66.71	66,71	66,71	
2015	66.71	66,71	66,71	
2016	66.71	66,71	66,71	
2017	66.71	66,71	66,71	
2018	66.71	66,71	66,71	
2019	66.71	66,71	66,71	
2020	66.71	66,71	66,71	

Évaluation qualitative

SO4-2.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évaluation qualitative	Observation
Pas de changement	L'indicateur n'a pas changé du fait que les aires protégées au niveau du pays bénéficient d'un statut de conservation et font l'objet d'une protection spéciale.

Observations d'ordre général

Le Burkina Faso n'a pas mené d'étude spécifique relative à la détermination de la proportion moyenne des sites importants pour la biodiversité terrestre qui se trouvent dans les aires protégées. Les travaux menés dans le cadre de la deuxième monographie nationale sur la diversité biologique (2020) ont identifié les réservoirs potentiels de la biodiversité du Burkina Faso qui sont les aires classées au nom de l'Etat ou des collectivités territoriales, les sites Ramsar du Burkina Faso (zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux du Burkina Faso) et les chantiers d'aménagement forestiers (CAF) au Burkina Faso. A cela s'ajoute les résultats d'une mission d'évaluation de l'état de la biodiversité et des différentes menaces pesant sur elles aux niveaux national et local. L'objectif a été de produire une situation de référence qui servira de base pour sélectionner deux secteurs d'activités économiques impactant la biodiversité et clés pour le

SO-4 : Générer des avantages environnementaux mondiaux grâce à la mise en œuvre effective de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

développement du pays. Ce travail a été commandité par le Programme de l'UICN pour le Burkina Faso dans le cadre de la mise en œuvre du projet BIODDEV2030. Pour cela, les données par défaut fournies par la plateforme ont été retenues pour le renseignement de cet indicateur.

SO4 Cibles Volontaires

SO4-VT.T1

Objectif	Année	Niveau d'application	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Observations
Assurer une amélioration de la connaissance de la DB et son intégration à tous les niveaux.	2025	National	En cours	
Assurer la conservation et la restauration de la diversité biologique au Burkina Faso.	2025	National	En cours	
Assurer la valorisation et l'utilisation durable de la diversité biologique.	2025	National	En cours	
Assurer l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.	2025	National	En cours	

Renseignements complémentaires

Ces cibles proviennent de la Stratégie et Plan d'Actions National sur la Biodiversité (2016-2025). La mise en œuvre de ces objectifs se fait dans le cadre d'une démarche multidisciplinaire cohérente susceptible de contribuer également à la lutte contre la désertification au Burkina Faso. Après l'adoption du cadre mondial sur la diversité biologique qui devrait assurer une meilleure préservation des ressources naturelles, ces objectifs seront revus pour mieux définir les actions prioritaires et activités correspondantes à la préservation de la biodiversité.

S05-1 Ressources publiques bilatérales et multilatérales

Niveau 1 : Communiquer des informations sur les ressources publiques internationales fournies et reçues aux fins de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur l'évolution de ces ressources.

Évolution des ressources publiques internationales bilatérales et multilatérales fournies

- En hausse ↑
 Stable ↔
 En baisse ↓
 Inconnue ↔

Évolution des ressources publiques internationales bilatérales et multilatérales reçues

- En hausse ↑
 Stable ↔
 En baisse ↓
 Inconnue ↔

Les mesures prises par le pays pour mobiliser des ressources publiques internationales; sur les projets et activités : - Adhésion du pays aux différentes initiatives mondiales et régionales ; - mise en place de la Coalition Nationale sur la Gestion Durable des Terres (GDT) en janvier 2022 a regroupé cinq structures piliers de la GDT au Burkina Faso (SP/CPSA, SP/CNDD, SPONG, CNA, CPF) ; - Organisation d'un symposium scientifique international sur la GDT ; - Alignement du Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD) au cadre stratégique 2018-2030 de la CNULCD ; - Fort engagement de la société civile (plaidoyer) ; - Elaboration et mise en œuvre des plans d'action nationaux sur lesquels se fondent les différents programmes et projets au niveau du pays.

Niveau 2 : Tableau 1 Ressources financières fournies et reçues

		Montant total en dollars des États Unis	
Fourn/Reçu	Année	Engage-ment pris	Décaissés/Reçus
Provided	2016	Engage-ment pris 0	Versé 0
Provided	2017	Engage-ment pris 0	Versé 0
Provided	2018	Engage-ment pris 0	Versé 0
Provided	2019	Engage-ment pris 0	Versé 0
Received	2016	Engage-ment pris 49 771 209 ,81	Reçu 47 585 798 ,10
Received	2017	Engage-ment pris 40 481 032 ,57	Reçu 56 665 000 ,01
Received	2018	Engage-ment pris 85 348 120 ,61	Reçu 57 408 266 ,74
Received	2019	Engage-ment pris 59 174 626 ,47	Reçu 77 580 840 ,19
Total des ressources fournies:		0	0
Total des ressources reçues:		234 774 989 ,46	239 239 905 ,04

Documentation

	Explication
Année	
Bénéficiaire / Pourvoyeur	
Titre du projet, programme, activité ou autre mesure	
Montant total en dollars des États Unis	
Secteur	

SO-5: Mobiliser les ressources financières et non financières importantes et supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre de la Convention en établissant des partenariats efficaces au niveau mondial et national

	Explication
Renforcement des capacités	
Transfert de technologie	
Égalité des sexes	
Canal	
Type de flux	
Instrument financier	
Type d'appui	
Montant des fonds mobilisés au moyen d'interventions publiques	
Renseignements complémentaires	

Observations d'ordre général

Les montants communiqués par défaut ont été retenus car les mécanismes de suivi nationaux ne permettent pas de renseigner avec exactitude cet indicateur.

S05-2 Ressources publiques nationales

Niveau 1 : Communiquer des informations sur les dépenses publiques nationales, y compris les subventions et les recettes, dont les impôts, directement et indirectement liées à la mise en œuvre de la Convention, y compris des renseignements sur l'évolution de ces montants.

Évolution des dépenses publiques nationales et des ressources financières consacrées au niveau national aux activités liées à la mise en œuvre de la Convention

- En hausse ↑
 Stable ↔
 En baisse ↓
 Inconnue ∞

Évolution des recettes publiques nationales provenant des activités liées à la mise en œuvre de la Convention

- En hausse ↑
 Stable ↔
 En baisse ↓
 Inconnue ∞

Les instruments économiques utilisés pour freiner la dégradation des terres et pour inciter à la neutralité en matière de dégradation des terres sont : - développement des chaînes de valeurs ; - promotion des microfinances ; - création des emplois verts ; - création d'un Fonds d'Intervention pour l'Environnement ; - mise en place des Fonds miniers au profit des collectivités ; - mise en place des taxes sur les prélèvements des ressources naturelles au niveau des collectivités.

L'existence des taxes sur les prélèvements des ressources naturelles (agrégats, eau, bois, charbon de bois, taxes en sus) au niveau des collectivités permet de réduire la pression sur les ressources naturelles.

Niveau 2 : Tableau 2 Ressources publiques nationales

	Année	Montants	Renseignements complémentaires
Dépenses publiques			
Directement liées à la lutte contre la DDTS			
Indirectement liées à la lutte contre la DDTS			
Subventions			
Subventions liées à la lutte contre la DDTS			
Dépenses totales/total par an			

	Année	Montants	Renseignements complémentaires
Recettes publiques			
Taxes environnementales pour la conservation des ressources foncières et taxes liées à la lutte contre la DDTS			
Revenus totaux/total par an			

Documentation

	Explication
Dépenses publiques	
Subventions	
Recettes publiques	
Ressources nationales directement ou indirectement liées à la lutte contre la DDTS	

Votre pays a-t-il fixé un objectif d'augmentation et de mobilisation des ressources nationales aux fins de la mise en œuvre de la Convention ?

- Oui
 Non

Observations d'ordre général

SO-5: Mobiliser les ressources financières et non financières importantes et supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre de la Convention en établissant des partenariats efficaces au niveau mondial et national

Nous avons opté de renseigner le niveau 1 uniquement .

S05-3 Ressources privées internationales et nationales

Niveau 1 : Communiquer des informations sur les ressources publiques internationales et nationales mobilisées par le secteur privé de votre pays aux fins de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur l'évolution de ces ressources.

Évolution des ressources publiques internationales

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ~

Évolution des ressources publiques nationales

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ~

Les sources de financement innovantes, les partenaires de cofinancement et les mécanismes de financement mixte auxquels le secteur privé du pays a accordé le plus d'attention pour la mise en œuvre de la Convention sont : Fonds pour l'Environnement Mondial, Fonds d'Intervention pour l'Environnement, Fonds NDT.

Niveau 2 : Tableau 3 Ressources privées internationales et nationales

Année	Titre du projet, programme, activité ou autre mesure	Montant total en dollars des États Unis	Instrument financier	Type d'institution	Bénéficiaire	Renseignements complémentaires
	Total	0				

Donner des informations méthodologiques utiles concernant les données présentées dans le tableau 3

Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager le secteur privé ainsi que les organisations non gouvernementales, les fondations et les milieux universitaires à fournir des ressources internationales et nationales aux fins de la mise en œuvre de la Convention ?

Observations d'ordre général

SO5-4 Transfert de technologie

Niveau 1 : Communiquer des informations sur les ressources fournies et reçues aux fins du transfert de technologie et de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur l'évolution de ces ressources.

Évolution des ressources publiques internationales bilatérales et multilatérales fournies

- En hausse ↑
 Stable ↔
 En baisse ↓
 Inconnue ↔

Évolution des ressources publiques internationales bilatérales et multilatérales reçues

- En hausse ↑
 Stable ↔
 En baisse ↓
 Inconnue ↔

La informations mises au point pour, encourager et faciliter l'innovation et le transfert de technologie par le secteur privé sont : - Mise en place d'un système de Mesurage, Rapportage et Vérification national ; - Révision de la Contribution Déterminée au niveau National - Révision du Plan National d'Adaptation en cours.

L'élaboration d'un décret pour la mise en place du système MRV National afin d'engager l'ensemble des parties prenantes par les inventaires des GES et leur permettre de travailler convenablement.

Niveau 2 : Tableau 4 Ressources fournies et reçues pour les mesures ou activités de transfert de technologie

Fourni Reçu	Année	Titre du projet, programme, activité ou autre mesure	Montant	Bénéficiaire Pourvoyeur	Description et objectifs	Secteur	Type de technologie	Activités menées par	État d'avancement de l'activité	Calendrier d'exécution de la mesure ou de l'activité	Utilisation, incidence et résultats estimés	Renseignements complémentaires
<input type="radio"/> Fourni <input checked="" type="radio"/> Reçu	2019	Capacity Building for Burkina Faso's Transparency System for climate change Mitigation and adaptation	180 000	Autre (préciser) Burkina Faso	Améliorer le cadre de transparence climatique afin de pouvoir rendre compte régulièrement les CDN et les BTR	<input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Foresterie <input checked="" type="checkbox"/> Eau et assainissement <input type="checkbox"/> Niveau transversal <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Renforcement de capacités à l'utilisation des nouvelles technologies des IGES	Secteur public et/ou privé	En cours	2020-2023	le cadre de transparence, le système MRV et la plateforme en ligne, la nouvelle CDN, nouveau PNA et les facteurs d'émission	Co-financement
<input type="radio"/> Fourni <input checked="" type="radio"/> Reçu	2019	Treeplanting as strategy to promote lands restoration biodiversity conservation and to improve livelihoods of local communities in Burkina Faso	80 000	Autre (préciser) Burkina Faso	Restaurer les terres dégradées à travers la promotion et le reboisement pour conserver la diversité biologique et la gestion durable des terres, former les bénéficiaires en technique de production des plants et transformation des PFNL	<input checked="" type="checkbox"/> Agriculture <input checked="" type="checkbox"/> Foresterie <input type="checkbox"/> Eau et assainissement <input type="checkbox"/> Niveau transversal <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) Agroforesterie, transformation des produits forestiers non ligneux	Renforcement des capacités en matière de restauration des terres	Secteur public et/ou privé	En cours	2019-2023	49426 plants pourvoyeurs de PFNL mis en terre	PNUE (financement coréen)
Total fourni :			0	Total reçu :			260 000					
Total par an 2019 fourni :			0	Total par an 2019 reçu :			260 000					

Donner des informations méthodologiques utiles concernant les données présentées dans le tableau 4

Communiquer des informations sur les hypothèses sous-jacentes, les définitions et les méthodes utilisées pour rendre compte des transferts de technologie assurés, reçus ou requis. Ajouter des liens vers des documents utiles.

Les méthodes utilisées pour rendre compte des transferts de technologie sont : - l'élaboration des rapports périodiques des différents projets ;; - renseignement de la plateforme en ligne (www.mrv-burkina.bf) par les points focaux sectoriels.

Donner des informations sur les types de technologies nouvelles ou actuelles dont votre pays a besoin pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, et sur les difficultés rencontrées pour acquérir ou mettre au point ces technologies.

Les types de technologies nouvelles ou actuelles dont le pays a besoin pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, sont : - identification, capitalisation et diffusion des bonnes pratiques de GDT (RNA, CES/DRS, agroforesterie,...) ; - renforcement des capacités sur les outils SIG et Télédétections qui contribuent au rapportage et au suivi (Trends.Earth de QGIS,...) ; Les difficultés rencontrées sont : - insuffisance de financement ; - insuffisance d'application des textes.

Observations d'ordre général

Les informations sur les technologies nouvelles et actuelles sont dans le document sur "les bonnes pratiques sur la gestion durable des terres au Burkina Faso" (2011).

SO5-5 Appui futur aux activités liées à la mise en œuvre de la Convention

SO5-5.1 : Fourniture et mobilisation prévues de ressources nationales publiques et privées

Donner des informations sur les ressources nationales qu'il est prévu de fournir et de mobiliser aux fins de la mise en œuvre de la Convention, y compris des renseignements relatifs à l'indicateur SO5-2, ainsi que des informations sur les ressources financières publiques qu'il est prévu de verser, les secteurs cibles et les politiques nationales qu'il est prévu de mettre en œuvre.

- Fonds d'Intervention pour l'Environnement avec un guichet spécialisé "GDT"; - Fonds minier de développement local ; - Agence nationale d'appui au développement des collectivités locales ; - Fonds de réhabilitation de fermeture des mines..

SO5-5.2: Fourniture et mobilisation prévues de ressources internationales publiques et privées

Donner des informations sur les ressources internationales qu'il est prévu de fournir et de mobiliser aux fins de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur les ressources financières publiques et l'appui qu'il est prévu de consacrer au renforcement des capacités et au transfert de technologie, sur les régions et pays cibles, et sur les programmes et politiques prévus et les priorités fixées.

Les ressources alloués à l'accélérateur de l'Initiative de la grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel.. L'accélérateur de la Grande muraille verte est une structure agile, multi-acteurs, qui apporte une nouvelle ambition politique au financement et à la réalisation de la Grande muraille verte.

SO5-5.3 : Ressources nécessaires

Communiquer des informations sur les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de la Convention, notamment sur les projets qui ont le plus besoin de ressources et les régions qui ont le plus besoin d'aide et auxquels votre pays a accordé le plus d'attention.

Observations d'ordre général

Sources financières et non financières

Mobilisation accrue de ressources:

Souhaitez-vous faire part de la façon dont votre pays a mobilisé davantage de ressources au cours de la période considérée ?

- Oui
 Non

Quels ont été les types de ressources mobilisées (cochez toutes les cases correspondantes) ?

- Ressources financières
 Ressources non financières

Quelles sources ont été mobilisées ?

- Sources internationales
 Sources nationales
 Sources publiques
 Sources privées
 Collectivités locales
 Sources de financement non traditionnelles
 Financement de l'action climatique
 Autre (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire cette expérience :

L'atteinte des cibles volontaires NDT du Burkina Faso à l'horizon 2030 nécessite un effort de mobilisation de 2.7 milliards de dollar US. Pour cela le pays a développé des stratégies de mobilisation aussi bien au niveau national qu'international. Au niveau international : - adhésion aux initiatives de mise en œuvre des différentes convention en lien avec l'environnement: - le développement des partenariats avec les partenaires technique et financiers. Au niveau national : - développement des instruments aptes à améliorer d'avantages la coordination des différents usages des ressources en terres ; - renforcement des capacités des acteurs pour le montages des projets transformationnels bancaables. Au niveau des collectivités : -la prise en compte de la NDT et les nouvelles thématiques en matière d'Environnement dans les plans locaux de développement.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Les enseignements tirés suite à la mobilisation des ressources sont : - le renforcement du dialogue interministériel avec toutes les parties prenantes concernées par l'utilisation des ressources en terres ; - la mise en place d'outils de planification spéciaux temporels des projets de la LCD et l'optimisation des différents usages de la terre ; -l'adoption des objectifs chiffrés facilitant la mobilisation des partenaires et des financements.

Comment avez-vous fait en sorte que les femmes bénéficient de ces sources de financement ou y aient accès ?

Prise en compte du genre dans l'élaboration des projets transformatifs pour la recherche de financement au près des PTF et l'implication des femmes dans les rencontres d'échanges avec les partenaires.

Utiliser l'espace ci-dessous pour fournir toute autre information complémentaire que vous jugez utile :

Il est important de noter que malgré tous les nobles efforts entrepris par le Burkina Faso et ses partenaires au développement, les statistiques montrent que l'atteinte des objectifs de la NDT à l'horizon 2030 recommande plus d'investissements et de volontés, notamment dans les zones d'accueil des Personnes Déplacées Interne (PDI) marquées par leur vulnérabilité accrue face au terrorisme. Le

Burkina Faso fait face au défi sécuritaire et les efforts de riposte amenuisent les ressources dédiées à la gestion durable des terres et impactent profondément les écosystèmes. Aussi, l'insécurité limite l'intervention de certains partenaires dans les zones impactées.

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à mobiliser des ressources financières ou non financières aux fins de la mise en œuvre de la Convention ?

- Oui
 Non

Utilisation de la neutralité en matière de dégradation des terres comme cadre pour accroître l'investissement :

De votre point de vue, avez-vous tiré parti de la neutralité en matière de dégradation des terres pour renforcer la cohérence, l'efficacité et les multiples avantages des investissements ?

- Oui
 Non

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire cette expérience :

L'expérience du pays de la neutralité en matière de dégradation des terres pour renforcer la cohérence, l'efficacité et les multiples avantages des investissements est : - le renforcement du dialogue interministériel avec toutes les parties prenantes concernées par l'utilisation des ressources en terres ; - la mise en place d'outils de planification spéciaux temporels des projets de la LCD et l'optimisation des différents usages de la terre ; - l'adoption des objectifs chiffrés facilitant la mobilisation des partenaires et des financements ; - la mise en place de la coalition nationale GDT ; - la participation citoyenne inclusive dans les politiques publiques du changement climatique et de la NDT en lien avec les ODD 13 et 15 respectivement.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Avec la déclaration des cibles devant la communauté internationale, il y a un affichage politique de la NDT comme principal moteur pour la GDT donnant ainsi une autre dimension à la GDT au Burkina Faso.

Amélioration des institutions et mécanismes de financement existants ou novateurs

De votre point de vue, votre pays a-t-il amélioré l'utilisation des mécanismes et des institutions de financement existants ou novateurs ?

- Oui
 Non

Est-ce que cela a été fait par l'un des moyens suivants (cochez toutes les cases qui s'appliquent) ?

- Mécanismes de financement existants
 Mécanismes de financement novateurs
 FEM
 Autres fonds (préciser)

Fonds pour l'accélération de l'IGMVSS

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire cette expérience :

L'amélioration des institutions et mécanismes de financements porte entre autre sur : -l'enclenchement du processus d'accréditation en cours de certaines institutions publiques et privées.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

L'amélioration des institutions et mécanismes de financements a permis la formulation de projets intégrés.

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à améliorer les mécanismes et les institutions de financement existants ou novateurs ?

Oui

Non

Politique et planification

Programmes d'action :

Votre pays a-t-il élaboré son programme d'action national ou a-t-il participé à son élaboration, à sa mise en œuvre, à sa révision ou à son suivi régulier ?

- Oui
 Non

Utiliser l'espace ci-dessous pour fournir de plus amples informations sur l'expérience de votre pays :

Notre pays a élaboré son programme d'action national à travers le Plan d'Actions National de Lutte Contre la Désertification qui prévoit des mesures concrètes pour leur mise en œuvre à l'échelle nationale. Sa mise en œuvre a donné lieu à l'élaboration et l'exécution de programmes et projets de reforestation, de restauration des sols et de lutte antiérosive., à l'élaboration des documents stratégiques tel que le Plan de Gestion Intégrée de la Sécheresse (PGIS), et le répertoire de bonnes pratiques GDT.

Considérez-vous que les programmes et/ou plans d'action ont été couronnés de succès et quelles sont, selon vous, les principales raisons de ce succès (ou, dans le cas contraire, de cet échec) ?

Le plan d'action national a été couronné de succès. Les principales raisons de ce succès car il sert d'outil de planification opérationnelle. Son élaboration a été participative c'est pourquoi il a connu l'adhésion de tous les acteurs. Il cadre également avec le référentiel national du pays. C'est un outil de référence a pour mérite de « contribuer à l'instauration d'un développement durable du pays par le renforcement de la capacité des autorités locales et assurer la participation active des populations, des collectivités et des groupes locaux dans les actions de lutte contre la désertification et d'atténuation des effets de la sécheresse ».

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Nous pouvons noter de la mise en œuvre de ce plan la concrétisation de la vision générale de la CNULCD. Nous notons également qu'il est évolutif.

Politiques et conditions appropriées :

Au cours de la période considérée, votre pays a-t-il mis en place ou contribué à mettre en place des politiques et des conditions appropriées visant à promouvoir et/ou appliquer des moyens de lutter contre la désertification et la dégradation des terres et d'atténuer les effets de la sécheresse ?

- Oui
 Non

Ces politiques et ces conditions visaient à (cocher toutes les cases qui s'appliquent) :

- Promouvoir des moyens de lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS)
 Appliquer des moyens de lutter contre la DDTS
 Protéger les droits fonciers des femmes
 Améliorer l'accès des femmes aux ressources naturelles, productives et/ou financières
 Autre (préciser)
 accorder une place importante aux OSC sur les questions foncières

Laquelle des options ci-après décrit le plus exactement ces activités (cocher toutes les cases qui s'appliquent) :

- Prévention des effets de la DDTS

- Interventions de secours suite aux contraintes d'ordre environnemental et/ou socioéconomique exercées sur les écosystèmes et/ou les populations par la DDTS
- Interventions de relèvement suite aux contraintes d'ordre environnemental et/ou socioéconomique exercées sur les écosystèmes et/ou les populations par la DDTS
- Participation des femmes à la prise de décisions
- Exercice et promotion des droits fonciers des femmes et amélioration de l'accès des femmes aux ressources foncières
- Renforcement des capacités des femmes de contribuer à la mise en œuvre efficace de la Convention
- Autre (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour fournir de plus amples informations sur l'expérience de votre pays/sous-région/région /institution.

La promotion des bonnes pratiques d'adaptation et de résilience aux effets de la DDTS.

Considérez-vous que ces politiques ont permis de promouvoir ou d'appliquer des moyens de lutter contre la DDTS, notamment en matière de prévention, de secours et de relèvement, et quels sont, selon vous, les principaux facteurs de réussite ou d'échec ?

Ces politiques ont permis de promouvoir des moyens de lutter contre la DDTS au niveau de notre pays. Les principaux facteurs de réussite sont l'approche inclusive et participative basée sur le développement de tout homme et de tout l'homme.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

La mise en œuvre des objectifs de la convention requière des politiques et conditions appropriées au contexte national.

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à mettre en place des politiques et des conditions appropriées visant à promouvoir et appliquer des moyens de lutter contre la désertification et la dégradation des terres et d'atténuer les effets de la sécheresse, y compris des mesures de prévention, de secours et de relèvement ?

- Oui
- Non

Synergies :

De votre point de vue, votre pays a-t-il exploité les synergies et intégré la DDTS dans des plans nationaux élaborés au titre des autres accords multilatéraux relatifs à l'environnement, en particulier des autres conventions de Rio, et dans d'autres engagements internationaux ?

- Oui
- Non

Les actions de votre pays visaient à (cocher toutes les cases qui s'appliquent) :

- Tirer parti des activités de lutte contre la DDTS en exploitant les synergies avec d'autres plans nationaux relevant des autres conventions de Rio
- Intégrer la DDTS dans les plans nationaux
- Tirer parti des synergies avec d'autres stratégies de lutte contre la DDTS
- Intégrer la DDTS dans d'autres engagements internationaux
- Autre (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire l'expérience de votre pays.

Dans le cadre de la synergie entre conventions, le pays a mis en place un Cadre de Concertation Unique des Conventions (CCUC). C'est un

cadre d'échanges et d'orientation sur des questions relatives à la mise en œuvre harmonisée des Accords multilatéraux en matière d'environnement ratifiées par le Burkina Faso et sous la tutelle du Ministère en charge de l'Environnement.

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

Cette expérience un succès car il contribue à la mise en œuvre harmonisée et efficiente des conventions internationales en matière d'environnement au Burkina Faso

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Ce cadre permet de mutualiser les efforts des différentes conventions.

Prise en considération de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse :

De votre point de vue, votre pays a-t-il pris des mesures concrètes pour prendre en considération la DDTS dans les politiques économiques, environnementales et sociales afin d'accroître les effets et l'efficacité de la mise en œuvre de la Convention ?

Oui

Non

Dans l'affirmative, la DDTS a été prise en considération dans (cocher toutes les cases qui s'appliquent) :

- Les politiques économiques
- Les politiques environnementales
- Les politiques sociales
- Les politiques foncières
- Les politiques en matière d'égalité des sexes
- Les politiques agricoles
- Autre (préciser)

Les politiques pastorale

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire l'expérience de votre pays.

Pour les mesures concrètes pour prendre en considération la DDTS dans les différentes politiques du pays, nous pouvons avons élaborer un plan de gestion intégré de la sécheresse.

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

C'est un succès dans la mesure où c'est un outil de planification qui fixe de façon claire les actions et les activités pertinentes à mener dans le cadre de la mise en œuvre de la lutte contre la désertification et l'atténuation des effets de la sécheresse.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

L'élaboration du plan nous a permis de savoir que les questions de la DDTS ne peuvent être résolu par un seul ministère et qu'il faut une cohérence dans l'action gouvernementale.

Politiques relatives à la sécheresse :

Votre pays a-t-il mis en place ou est-il en train de mettre en place des politiques, des mesures et des modes de gouvernance nationaux pour la prévention et la gestion des situations de sécheresse ?

- Oui
 Non

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire l'expérience de votre pays.

Cette expérience est contenue dans le plan de gestion intégré de la sécheresse au Burkina Faso.

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

C'est un succès dans la mesure où c'est un outil de planification qui fixe de façon claire les actions et les activités pertinentes à mener dans le cadre de la prévention et la gestion des situations de sécheresse.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

L'élaboration du plan nous a permis de savoir que les questions de prévention et de gestion des situations de sécheresse doivent être intégrées dans tous les ministères du développement rural..

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à mettre en place des politiques, des mesures et des modes de gouvernance pour la prévention et la gestion des situations de sécheresse, en application de la Convention ?

- Oui
 Non

Agir sur le terrain

Pratiques de gestion durable des terres:

Votre pays a-t-il mis en œuvre ou est-il en train de mettre en œuvre des pratiques de gestion durable des terres (GDT) pour lutter contre la DDTs ?

- Oui
 Non

Quels types de pratiques de GDT sont mises en œuvre ?

- Agroforesterie
- Fermeture de certaines zones (arrêt de l'utilisation, appui à la régénération)
- Apiculture, pisciculture, etc
- Mesure utilisant la technique des pentes transversales
- Réduction écosystémique des risques de catastrophe
- Efficacité énergétique
- Gestion des plantations forestières
- Jardins familiaux
- Amélioration de la végétation basse/de la couverture végétale
- Amélioration des variétés végétales et des espèces animales
- Gestion intégrée des cultures et du bétail
- Gestion intégrée des nuisibles et des maladies (y compris l'agriculture biologique)
- Gestion intégrée de la fertilité des sols
- Gestion de l'irrigation (y compris l'adduction d'eau, le drainage)
- Réduction au minimum de la perturbation des sols
- Gestion des forêts naturelles et semi-naturelles
- Pastoralisme et gestion des pâturages
- Mesures après-récolte
- Système de rotation (rotation des cultures, jachères, agriculture itinérante)
- Gestion des eaux de surface (source, rivière, lacs, mer)
- Drainage et dérivation de l'eau
- Récupération de l'eau
- Protection/gestion des zones humides
- Brise-vent/rideau brise-vent
- Gestion des déchets/gestion des eaux usées
- Autre (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour fournir de plus amples informations sur l'expérience de votre pays :

Tous les domaines suscités vont l'objet de plans et textes d'application disponibles au pays.

Considérez-vous que les pratiques mises en œuvre sont couronnées de succès et quels sont, selon vous, les principaux facteurs de réussite ?

Ces pratiques mises en œuvre sont couronnées de succès et les principaux facteurs de réussite résident du fait que leur élaboration a été participative et inclusive.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

Comment avez-vous fait participer les femmes et les jeunes à ces activités ?

La mise en œuvre des pratiques de gestion durable des terres nous a permis de récupérer des terres dégradées dans certaines zones et d'augmenter leur productivité.

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à mettre en œuvre des pratiques de GDT ?

- Oui
 Non

Restauration et remise en état:

Votre pays a-t-il mis en application ou est-il en train de mettre en application des pratiques de restauration et de remise en état visant à contribuer à rétablir les fonctions et les services fournis par les écosystèmes ?

- Oui
 Non

Quels types de pratiques de restauration et de remise en état sont mis en application ?

- Restauration/amélioration de l'état des zones boisées
- Augmentation de l'étendue de la zone boisée
- Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées
- Restauration/amélioration de l'état des prairies
- Restauration/amélioration de l'état des zones humides
- Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de carbone
- Gestion des surfaces artificielles
- Restauration/amélioration de l'état des zones protégées
- Augmentation de l'étendue des zones protégées
- Amélioration de la gestion des côtes
- Dispositif d'ordre général (par exemple, politiques, incitations économiques)
- Rétablissement/amélioration de l'utilisation multiple des terres
- Réduction/arrêt de la conversion des terres à utilisations multiples
- Rétablissement/amélioration des fonctions multiples
- Rétablissement de la productivité et des réserves de carbone organique du sol des terres cultivées et des prairies
- Autre/Général/Non spécifié

Utiliser l'espace ci-dessous pour fournir de plus amples informations sur l'expérience de votre pays :

Toutes ces pratiques font parties de la liste des bonnes pratiques GDT.

Considérez-vous que les pratiques mises en œuvre sont couronnées de succès et quels sont, selon vous, les principaux facteurs de réussite ?

Ces pratiques mises en œuvre sont couronnées de succès et les principaux facteurs de réussite car elles ont été toutes testées et approuvées.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

La mise en œuvre des pratiques de gestion durable des terres nous a permis de savoir que leur application est plus efficace en association, facile à disloquer et acceptée par les populations.

Comment avez-vous fait participer les femmes et les jeunes aux activités de GDT ?

Les femmes et les jeunes ont été impliqués aux activités de GDT par la prise en compte de leur préoccupation et leur responsabilisation dans les activités spécifiques.

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à mettre en application des pratiques de régénération et de remise en état visant à contribuer à rétablir les fonctions et les services fournis par les écosystèmes ?

- Oui
 Non

Gestion des risques de sécheresse et systèmes d'alerte rapide :

Votre pays élabore-t-il un plan de gestion des risques de sécheresse, des systèmes de surveillance ou d'alerte rapide et des programmes de protection sociale pour lutter contre la DDTS ?

- Oui
 Non

Dans l'affirmative, la DDTS a été prise en considération dans (cocher toutes les cases qui s'appliquent) :

- Un plan de gestion des risques de sécheresse
 Des systèmes de surveillance et d'alerte rapide
 Des programmes de protection sociale

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire l'expérience de votre pays.

Il a été mis en place des structures techniques ayant pour mission d'implémenter les actions relatives à la DDTS.

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

Ces pratiques mises en œuvre sont couronnées de succès et les raisons de succès sont l'adhésion des acteurs et l'alignement au besoins des populations.

Si vous avez élaboré ou élaborerez un plan de gestion des risques de sécheresse dans le cadre de l'Initiative sur la sécheresse, fournir ci-dessous des informations sur les activités entreprises.

Le plan a été élaboré mais aucune activité n'a été entreprise pour le moment.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

L'élaboration du plan devrait tenir compte de la mobilisation de ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à élaborer des systèmes de gestion des risques de sécheresse, de surveillance ou d'alerte

rapide et des programmes de protection sociale pour lutter contre la DDTS ?

- Oui
 Non

Nouveaux moyens de subsistance:

Votre pays encourage-t-il les pratiques permettant l'adoption de nouveaux moyens de subsistance dans le cadre de la DDTS ?

- Oui
 Non

Pourriez-vous énumérer quelques pratiques appliquées au niveau national pour promouvoir de nouveaux moyens de subsistance ?

- Diversification des cultures
 Pratiques d'agroforesterie
 Pâturage tournant
 Systèmes agricoles pluviaux et irrigués
 Petits jardins potagers
 Production de biens artisanaux
 Production d'énergie renouvelable
 Écotourisme
 Production de plantes médicinales et aromatiques
 Aquaculture utilisant des eaux usées recyclées
 Autre (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour décrire l'expérience de votre pays.

Ce sont des actions complémentaires à la lutte contre la DDTS qui sont initiés et mise en œuvre pour réduire les pressions sur les ressources naturelles.

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

Cette expérience est une réussite car elle contribue à la création de l'emploi et facilite l'implication des acteurs dans la lutte contre DDTS.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

La lutte contre la DDTS doit tenir compte des besoins des communautés rurales en matière de création d'emploi et de services écosystémiques.

Considérez-vous que votre pays prend des mesures particulières visant à faire participer les femmes et les jeunes à la promotion de nouveaux moyens de subsistance ?

- Oui
 Non

Donner toute précision utile

La participation des femmes et des jeunes à la promotion de nouveaux moyens de subsistance se fait à travers la prise en compte de leur

préoccupation et leur responsabilisation dans la mise en œuvre de certaines activités.

Mise en place de systèmes de partage des connaissances :

Votre pays a-t-il mis en place des systèmes de partage des informations et des connaissances sur les meilleures pratiques et méthodes de gestion des situations de sécheresse et de facilitation de la constitution de réseaux en la matière ?

- Oui
 Non

Considérez-vous que votre pays a pris des mesures visant à favoriser l'accès des femmes aux connaissances et aux technologies ?

- Oui
 Non

Donner toute précision utile

Le pays a pris des mesures visant à favoriser l'accès des femmes aux connaissances et aux technologies par -l'existence d'un ministère dédié à la promotion de la femme et du genre. -l'existence des maisons de la femme dans chaque régions administratives ; -prise en compte du genre dans toutes les initiatives du pays.

Considérez-vous cette expérience comme un succès et, dans l'affirmative, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès (ou, dans la négative, de cet échec) ?

Cette expérience est un succès car elle permis l'accès des femmes à dans les domaines d'activités.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

L'accès des femmes aux connaissances et aux technologies permet leur d'améliorer l'épanouissement et d'améliorer les moyens de subsistance des communautés locales et leur participation dans le développement socio-économique..

AI : Indicateurs additionnels

L'évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface est un indicateur polyvalent utilisé pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques 1 et 4.?

Critère de mesure de l'indicateur	Critère de mesure pertinent	Évolution de l'indicateur	Observations
Superficie des espaces de conservation	SO1	Accroissement	L'initiative des espaces de conservation résulte de la vision du Programme d'investissement Forestier (PIF) dans le cadre de la mise en œuvre de la REDD+ au Burkina Faso
Proportion des terres dégradées récupérées	SO4	Accroissement	L'initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel qui vise à développer un corridor de restauration de 8000 km sur toute la plus grande largeur de l'Afrique.

RC : Recalculs

RC.T1 : Nouveau calcul de la période de référence, telle que communiquée en 2018.

Valeurs des indicateurs	Justifications	Renseignements complémentaires	Répercussions quantitatives des nouveaux calculs sur le seuil de référence	Répercussions des nouveaux calculs sur les cibles nationales
S01-1 Évolution de la structure du couvert terrestre	<input type="checkbox"/> Évolution de l'indicateur <input type="checkbox"/> Nouvelles données améliorées <input checked="" type="checkbox"/> Correction d'erreurs dans une version antérieure des données <input checked="" type="checkbox"/> Autre ajustement La comparabilité des séries temporelles de la période de référence et celle considérée	Le 8ème rapport a utilisé des données par défaut sur la couverture terrestre dans Trends.Earth (Land cover ESA CCI, 1992-2020 d'une résolution de 250m) avec une configurations des classes d'occupation des terres ainsi qu'une matrice de transition respectant les réalités nationales.	On note une évolution quantitative entre les résultats du nouveau recalcul par rapport au seuil de référence. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le 8ème rapport a procédé à une configurations des classes d'occupation des terres et de la matrice de transition pour tenir compte des spécificités nationales.	Les cibles n'ont pas significativement évoluées.
S01-2 Évolution de la productivité ou du fonctionnement des terres	<input type="checkbox"/> Évolution de l'indicateur <input type="checkbox"/> Nouvelles données améliorées <input type="checkbox"/> Correction d'erreurs dans une version antérieure des données <input checked="" type="checkbox"/> Autre ajustement La comparabilité des séries temporelles de la période de référence et celle considérée	Le 8ème rapport a utilisé des données par défaut sur la productivité dans Trends.Earth (MOD13Q1-coll6, 2001-2021).	On note une évolution quantitative entre les résultats du nouveau recalcul par rapport au seuil de référence. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le 8ème rapport a utilisé la base de données par défaut (NDVI, MOD13Q1-coll6) afin de pouvoir assurer la cohérence des séries temporelles avec la période considérée 2016-2019. Le 7ème rapport ayant utilisé le rapport NDT Burkina, 2017 pour renseigner ce sous-indicateur.	Les cibles n'ont pas significativement évoluées.
S01-3 Évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface	<input type="checkbox"/> Évolution de l'indicateur <input type="checkbox"/> Nouvelles données améliorées <input type="checkbox"/> Correction d'erreurs dans une version antérieure des données <input checked="" type="checkbox"/> Autre ajustement La comparabilité des séries temporelles de la période de référence et celle considérée	Le 8ème rapport a utilisé des données par défaut sur la productivité dans Trends.Earth (Blocs sol, ISRIC).	On note une évolution quantitative entre les résultats du nouveau recalcul par rapport au seuil de référence. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le 8ème rapport a utilisé la base de données par défaut (Blocs sol, ISRIC) afin de pouvoir assurer la cohérence des séries temporelles avec la période considérée 2016-2019. Le 7ème rapport ayant utilisé le rapport NDT Burkina, 2017 pour renseigner ce sous-indicateur.	Les cibles n'ont pas significativement évoluées.

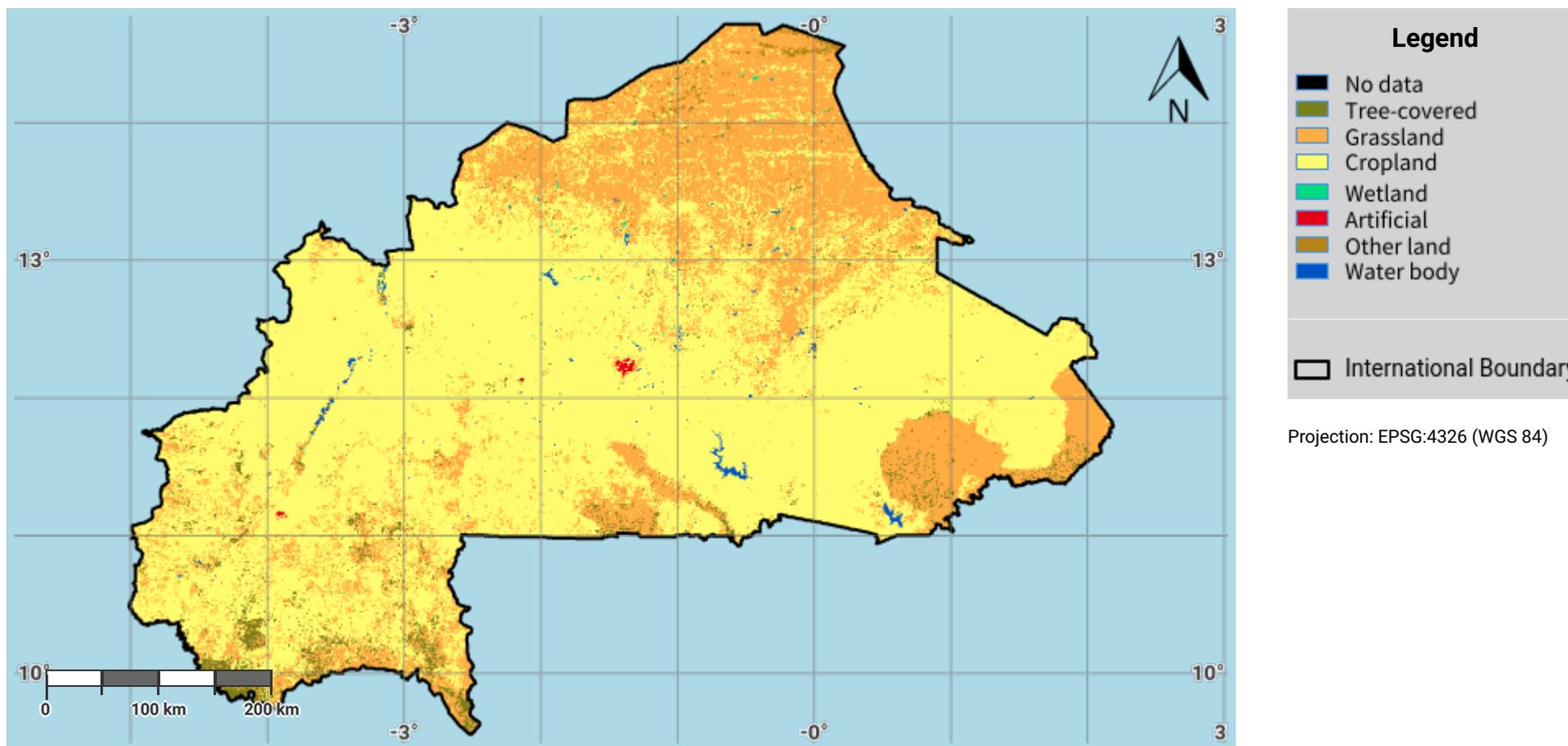
Valeurs des indicateurs	Justifications	Renseignements complémentaires	Répercussions quantitatives des nouveaux calculs sur le seuil de référence	Répercussions des nouveaux calculs sur les cibles nationales
S01-4 Proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (indicateur 15.3.1 des objectifs de développement durable)	<input type="checkbox"/> Évolution de l'indicateur <input type="checkbox"/> Nouvelles données améliorées <input type="checkbox"/> Correction d'erreurs dans une version antérieure des données <input checked="" type="checkbox"/> Autre ajustement La comparabilité des séries temporelles de la période de référence et celle considérée	Le 8ème rapport a utilisé les indicateurs S01-1, S01-2 et S01-3 (c'est-à-dire le couvert terrestre, la dynamique de la productivité des terres et le stock de carbone organique du sol) pour calculer la proportion de terres dégradées suivant le principe du paramètre déclassant.	On note une évolution quantitative entre les résultats du nouveau calcul par rapport au seuil de référence. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le 8ème rapport a utilisé les bases de données par défaut intégrées dans l'outil (Land cover ESA CCI, MOD13Q1-coll6, Blocs sol, ISRIC) afin de pouvoir assurer la cohérence des séries temporelles avec la période considérée 2016-2019.	Les cibles n'ont pas significativement évoluées.

Autres fichiers pour le rapport

Burkina Faso - S05-1 recipient	Télécharger	127,8 Kio
--------------------------------	-----------------------------	-----------

Burkina Faso – S01-1.M1

Land cover in the initial year of the baseline period



Disclaimer

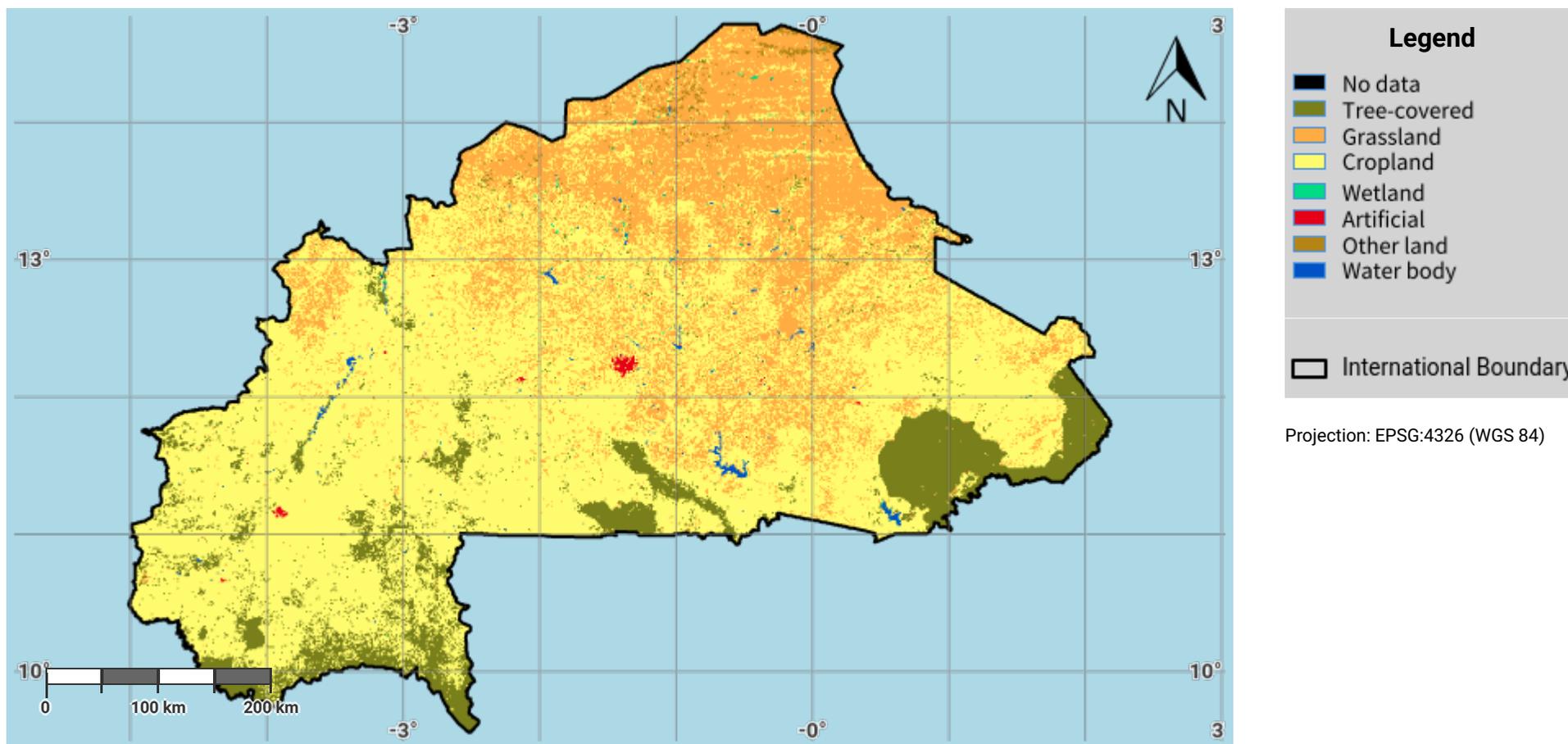
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Burkina Faso – S01-1.M2

Land cover in the baseline year



Disclaimer

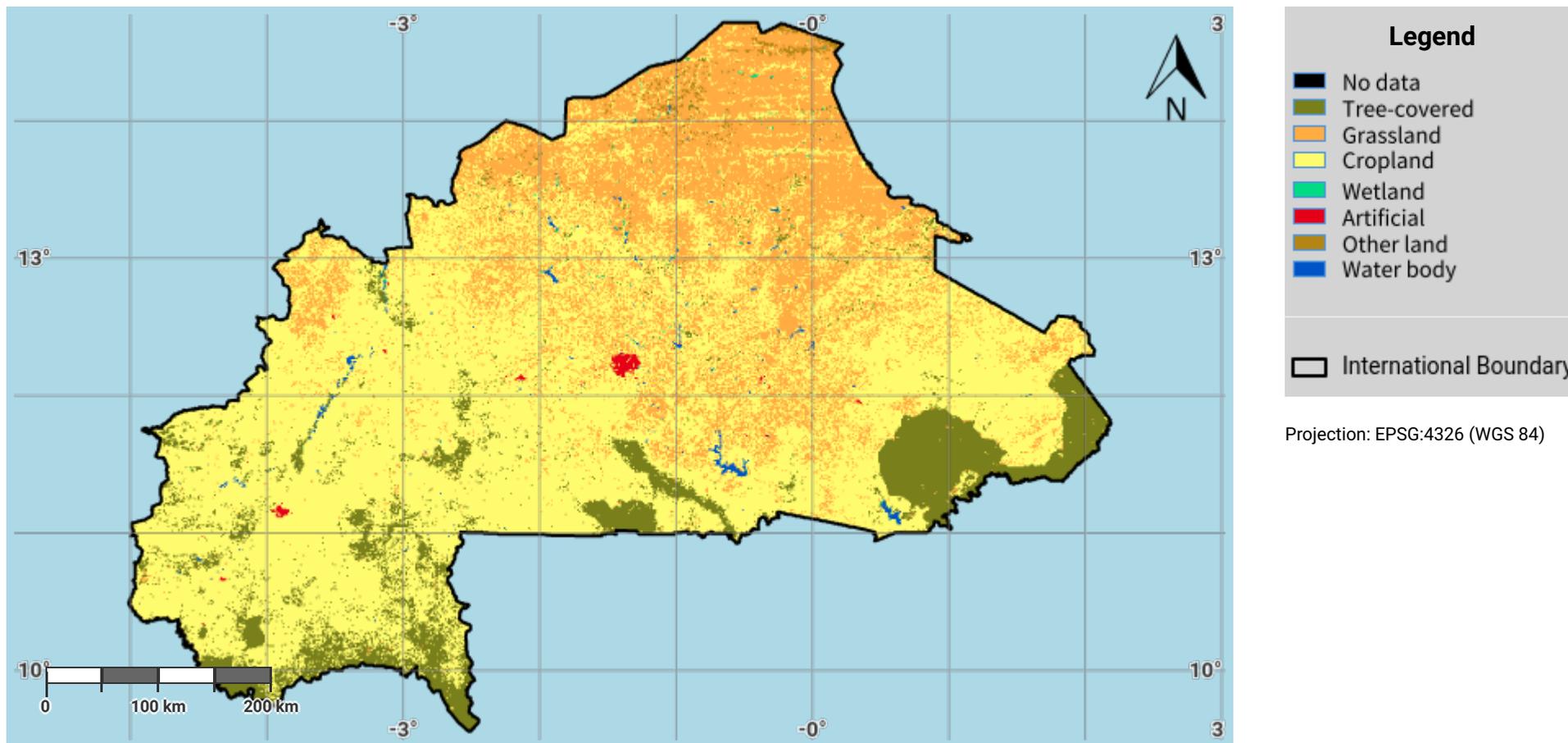
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Burkina Faso – S01-1.M3

Land cover in the latest reporting year



Disclaimer

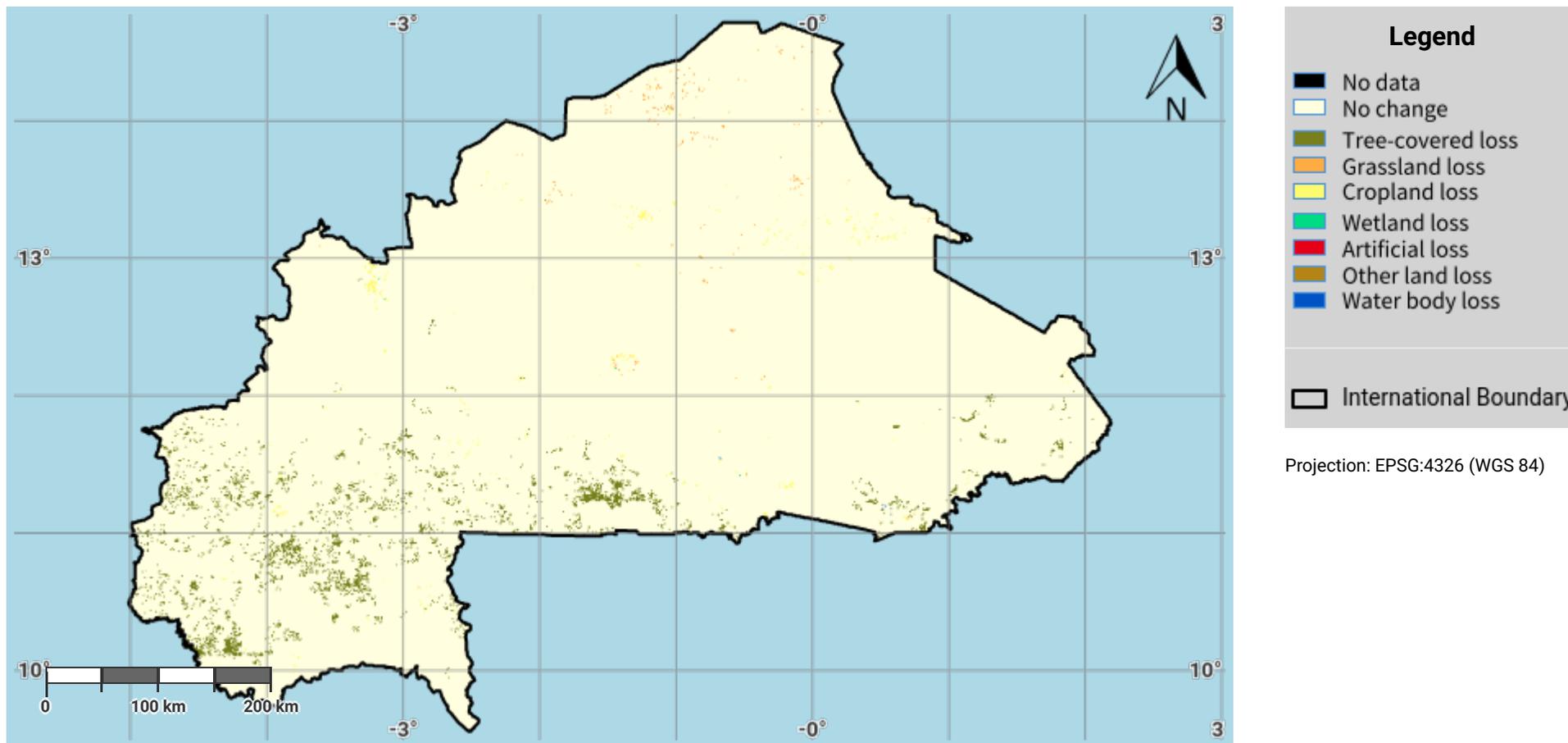
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Burkina Faso – S01-1.M4

Land cover change in the baseline period



Disclaimer

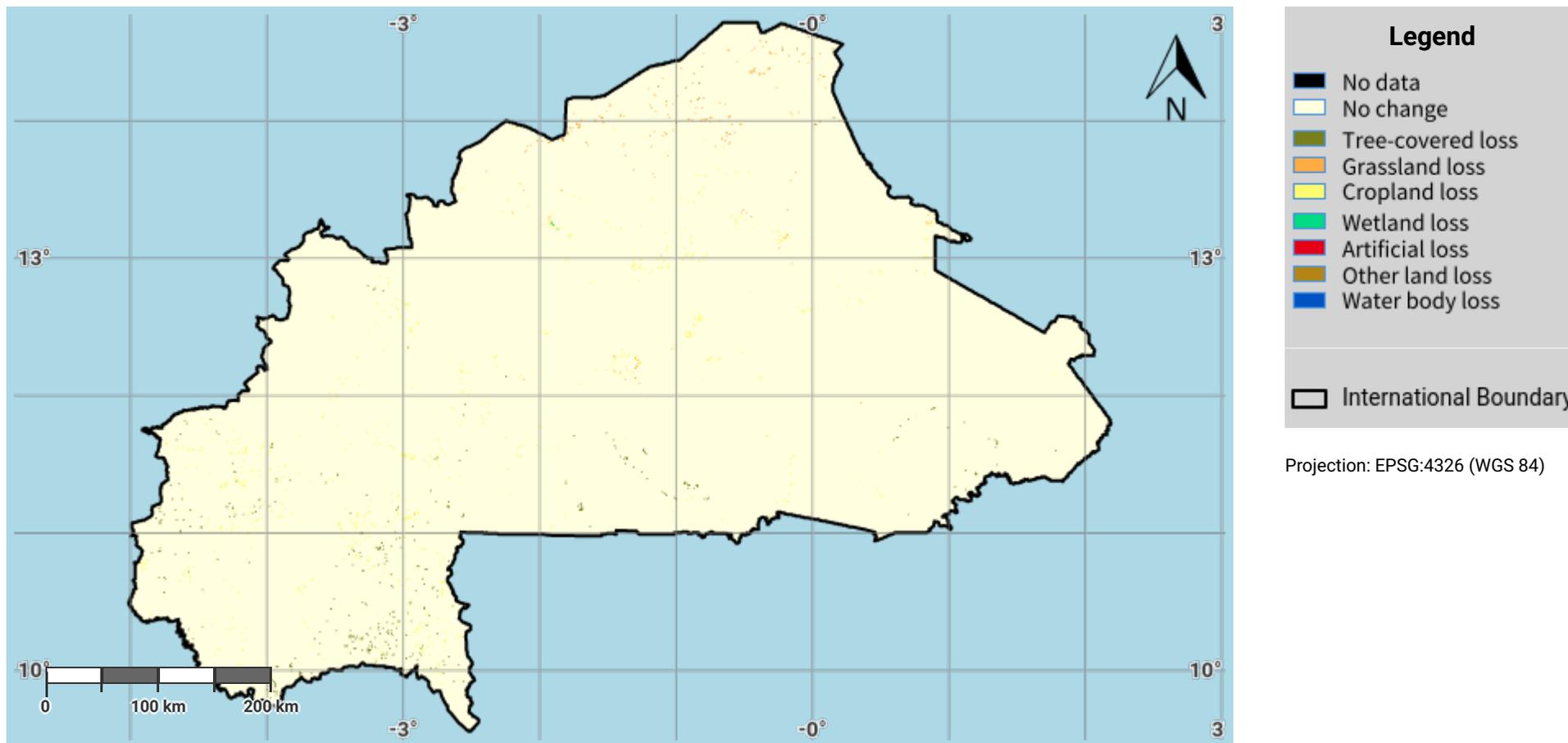
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Burkina Faso – S01-1.M5

Land cover change in the reporting period



Disclaimer

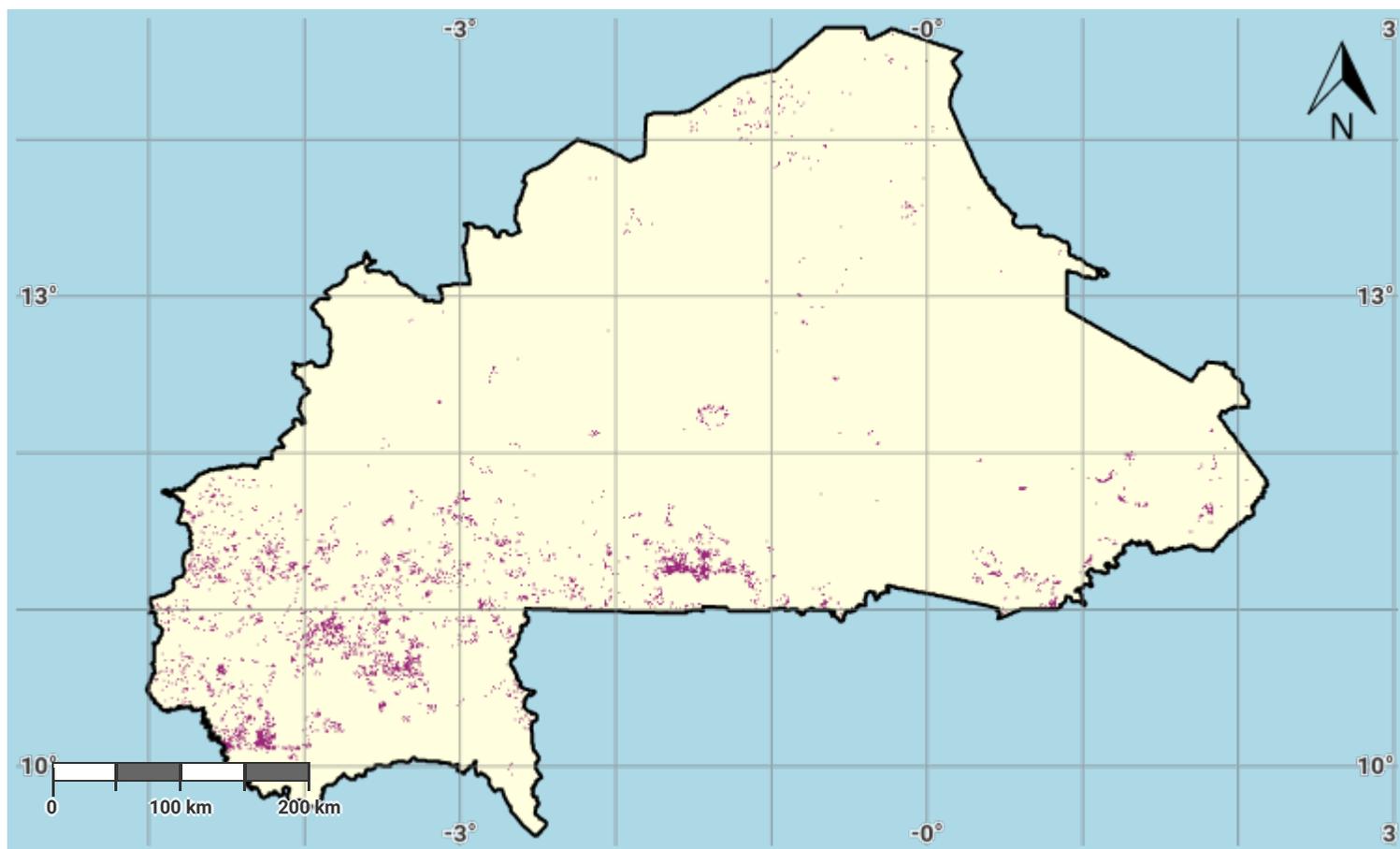
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Burkina Faso – S01-1.M6

Land cover degradation in the baseline period



Projection: EPSG:4326 (WGS 84)

Disclaimer

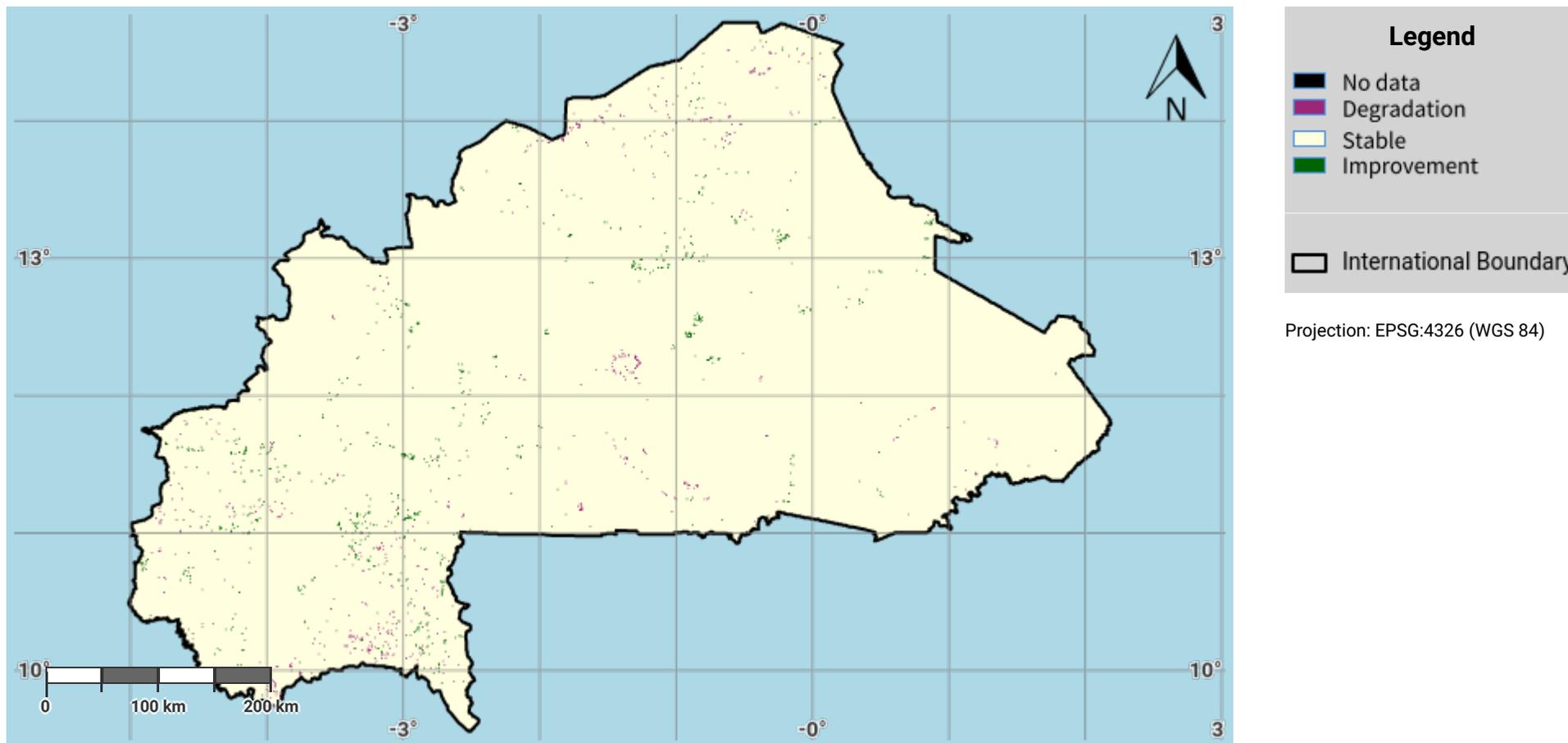
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Burkina Faso – S01-1.M7

Land cover degradation in the reporting period



Disclaimer

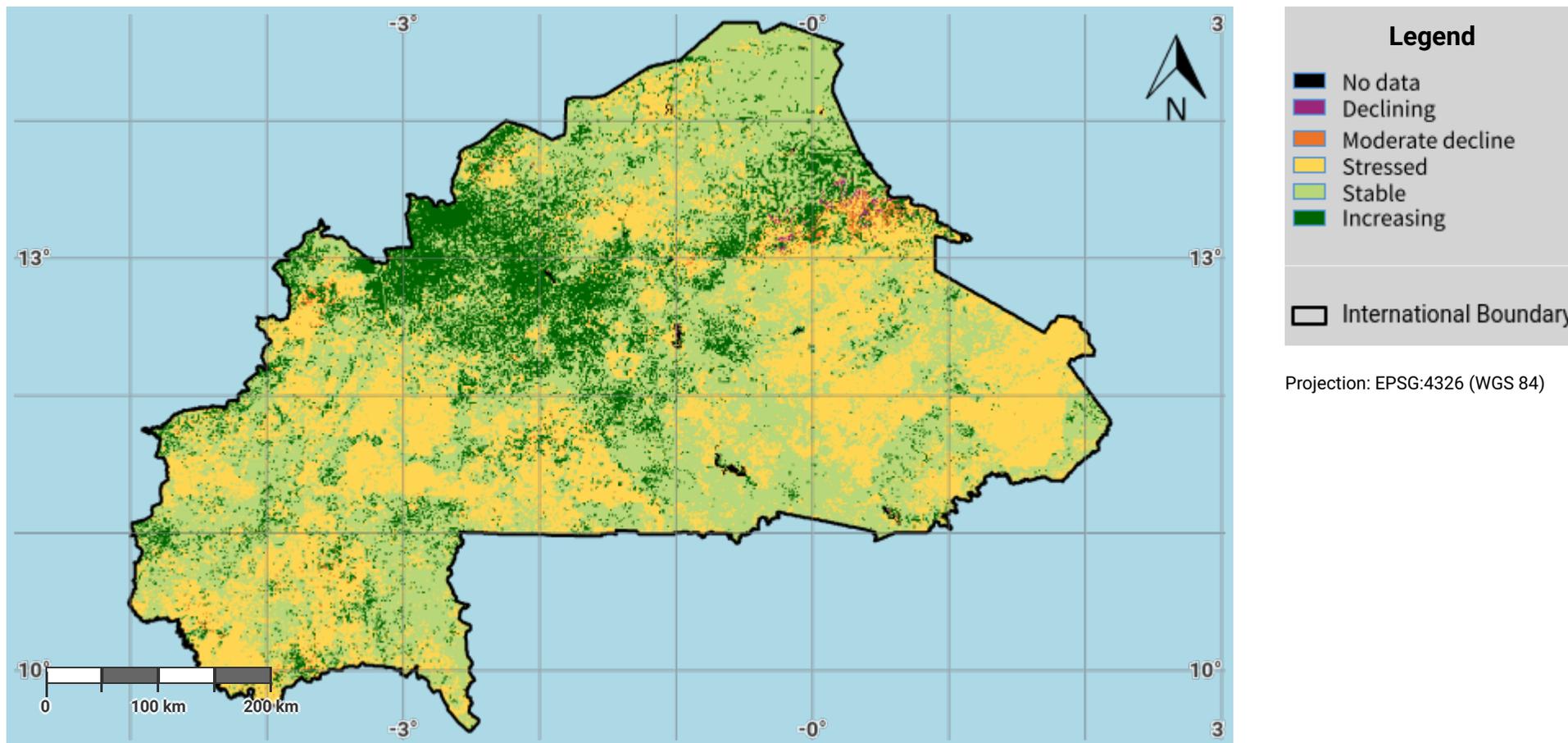
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Burkina Faso – S01-2.M1

Land productivity dynamics in the baseline period



Disclaimer

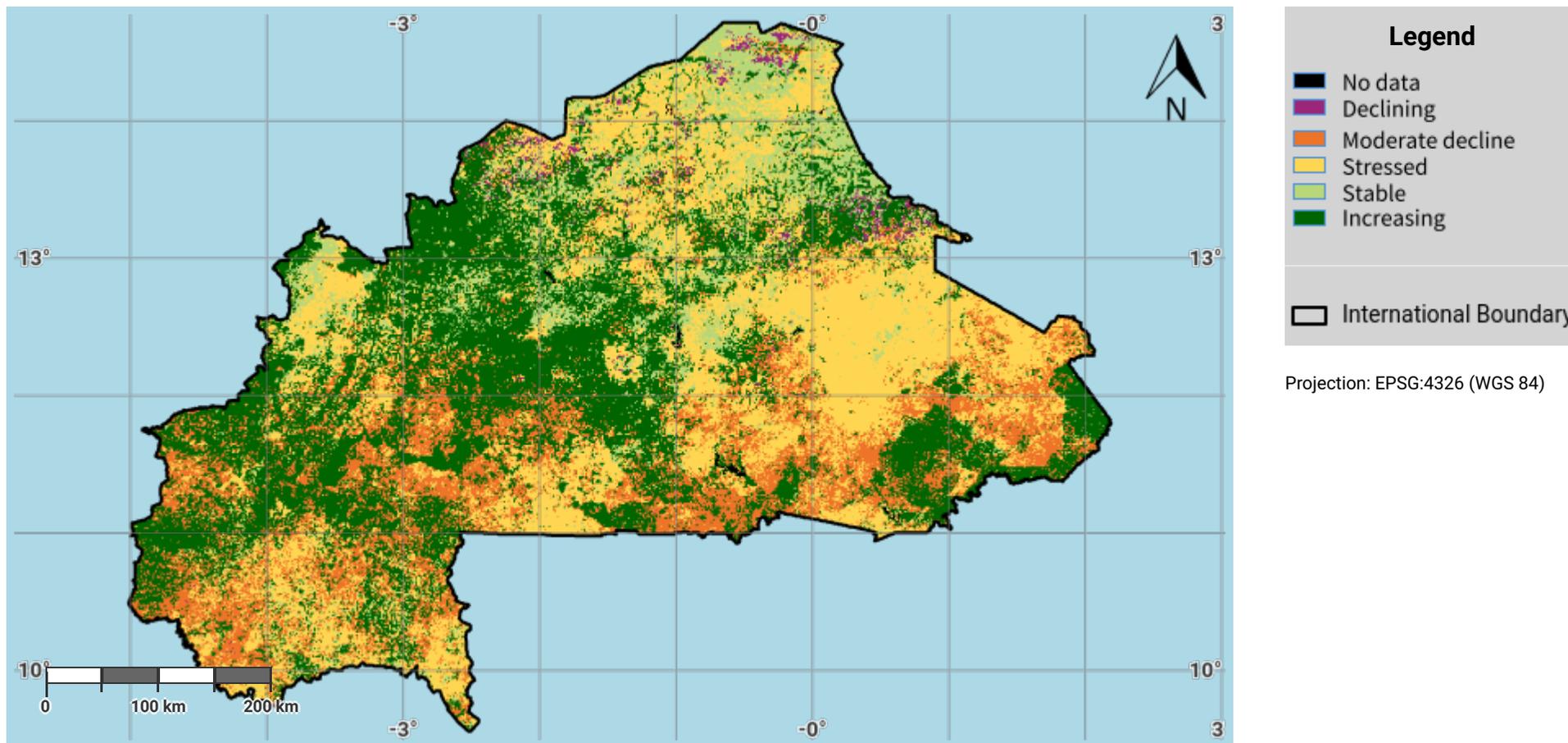
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- EC-JRC, 2021, based on Xavier Rotllan-Puig, Eva Ivits, Michael Cherlet, LPDyNR: A new tool to calculate the land productivity dynamics indicator, Ecological Indicators, Volume 133, 2021, 108386, ISSN 1470-160X. URL: <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2021.108386>

Burkina Faso – S01-2.M2

Land productivity dynamics in the reporting period



Disclaimer

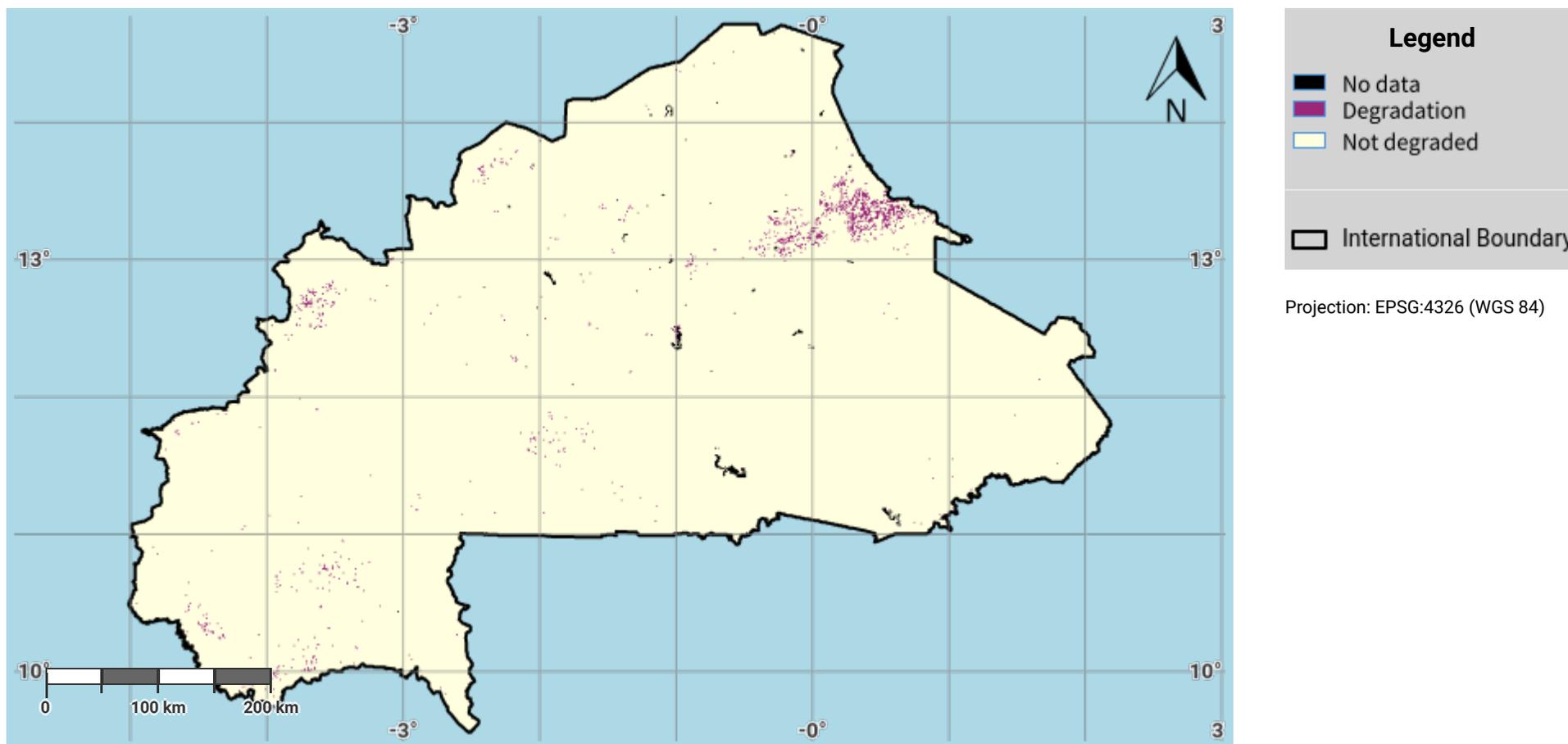
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- EC-JRC, 2021, based on Xavier Rotllan-Puig, Eva Ivits, Michael Cherlet, LPDyNR: A new tool to calculate the land productivity dynamics indicator, Ecological Indicators, Volume 133, 2021, 108386, ISSN 1470-160X. URL: <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2021.108386>

Burkina Faso – S01-2.M3

Land productivity degradation in the baseline period



Disclaimer

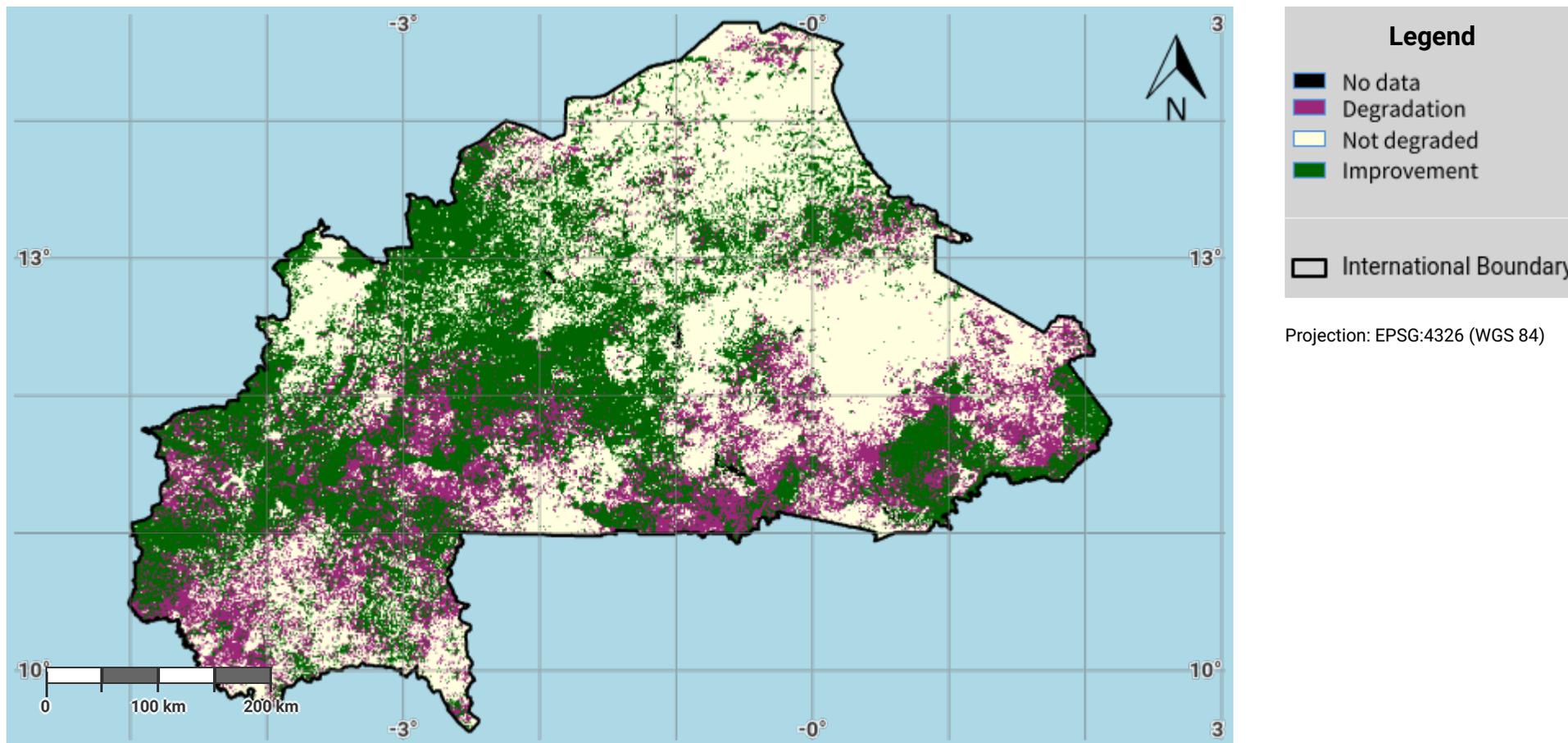
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- EC-JRC, 2021, based on Xavier Rotllan-Puig, Eva Ivits, Michael Cherlet, LPDyrR: A new tool to calculate the land productivity dynamics indicator, Ecological Indicators, Volume 133, 2021, 108386, ISSN 1470-160X. URL: <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2021.108386>

Burkina Faso – S01-2.M4

Land productivity degradation in the reporting period



Disclaimer

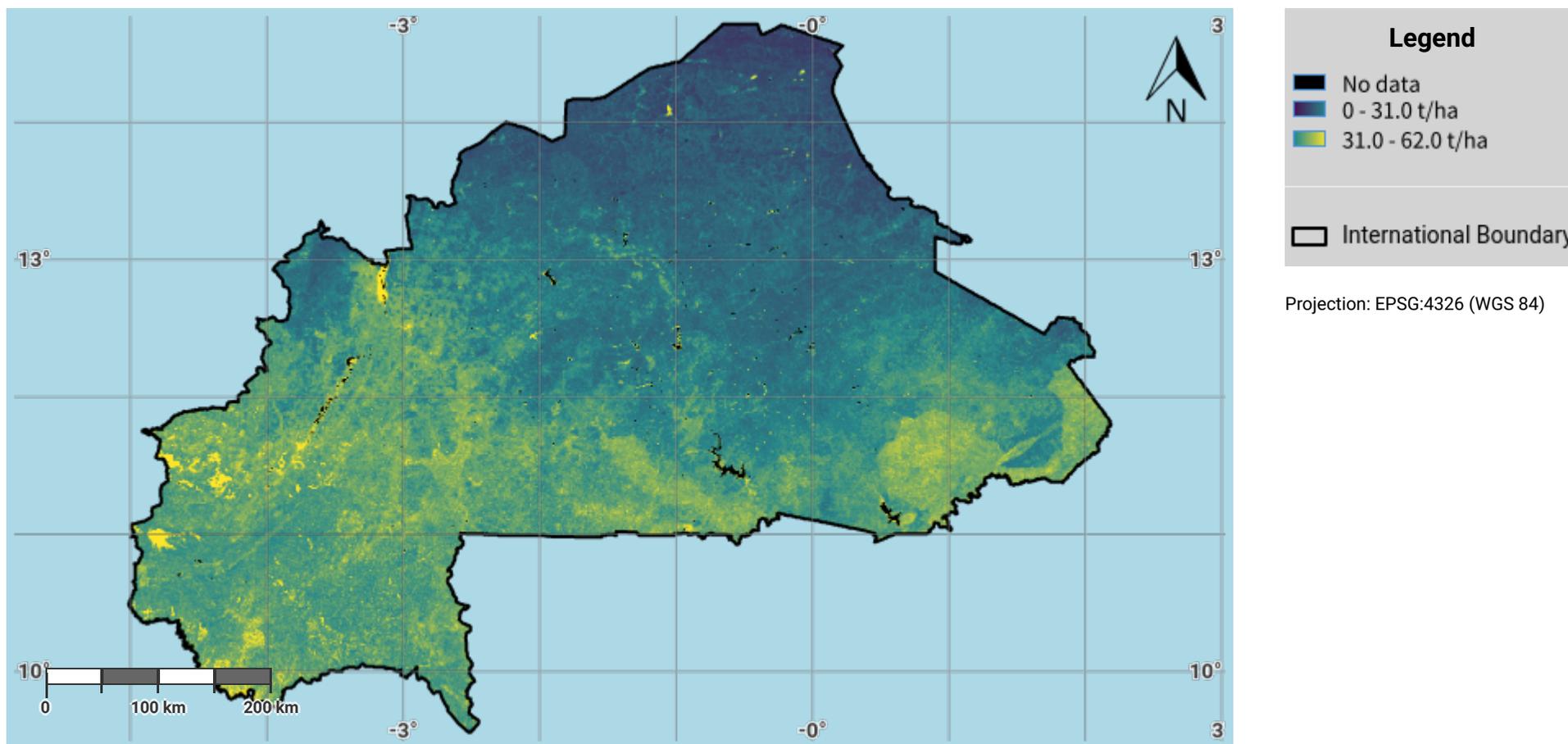
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- EC-JRC, 2021, based on Xavier Rotllan-Puig, Eva Ivits, Michael Cherlet, LPDyNR: A new tool to calculate the land productivity dynamics indicator, Ecological Indicators, Volume 133, 2021, 108386, ISSN 1470-160X. URL: <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2021.108386>

Burkina Faso – S01-3.M1

Soil organic carbon stock in the initial year of the baseline period



Disclaimer

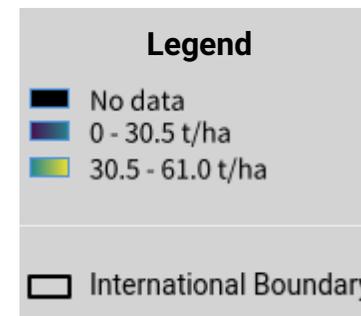
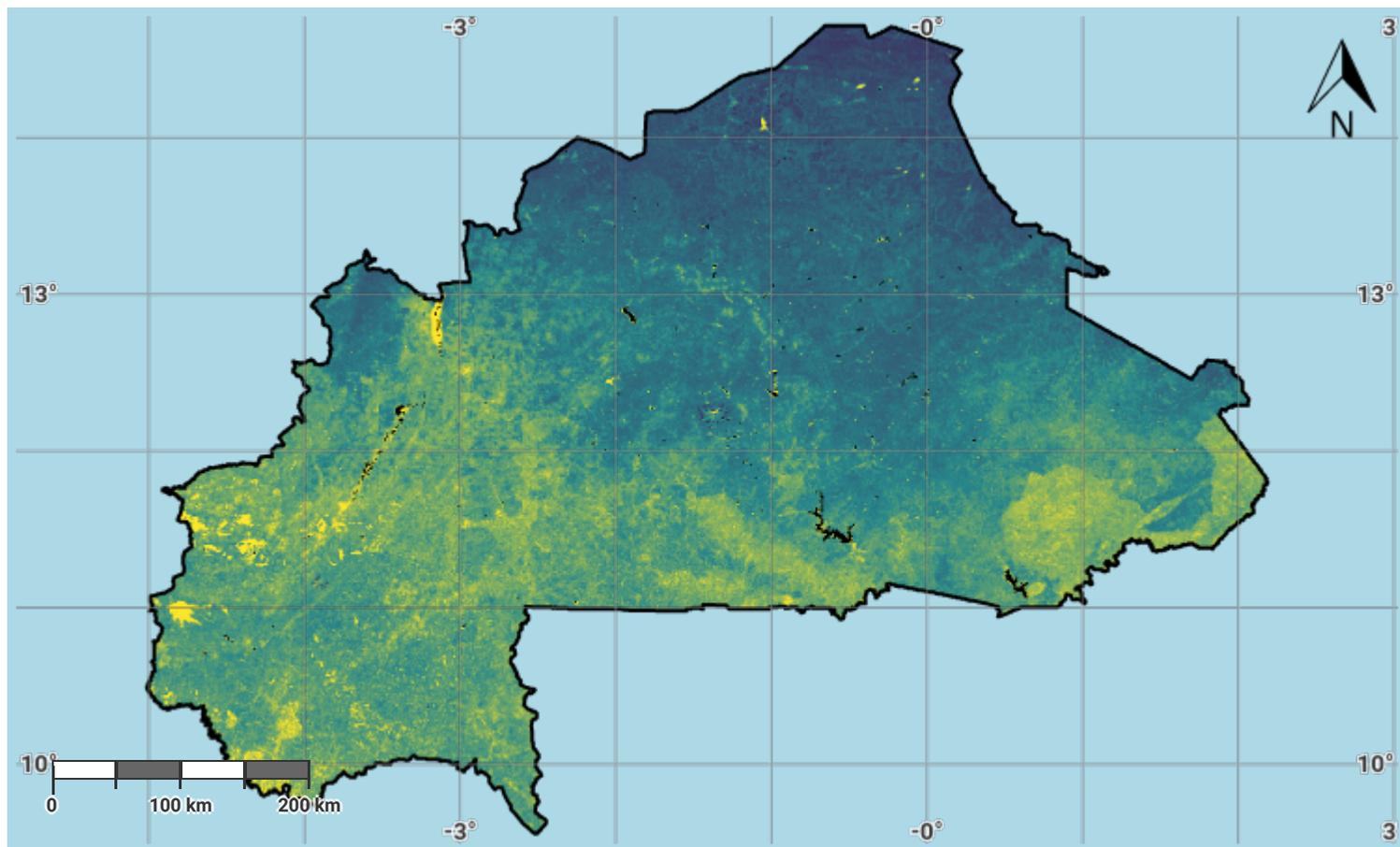
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Burkina Faso – S01-3.M2

Soil organic carbon stock in the baseline year



Projection: EPSG:4326 (WGS 84)

Disclaimer

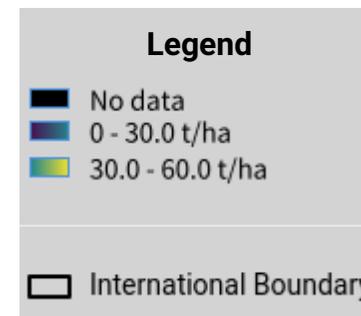
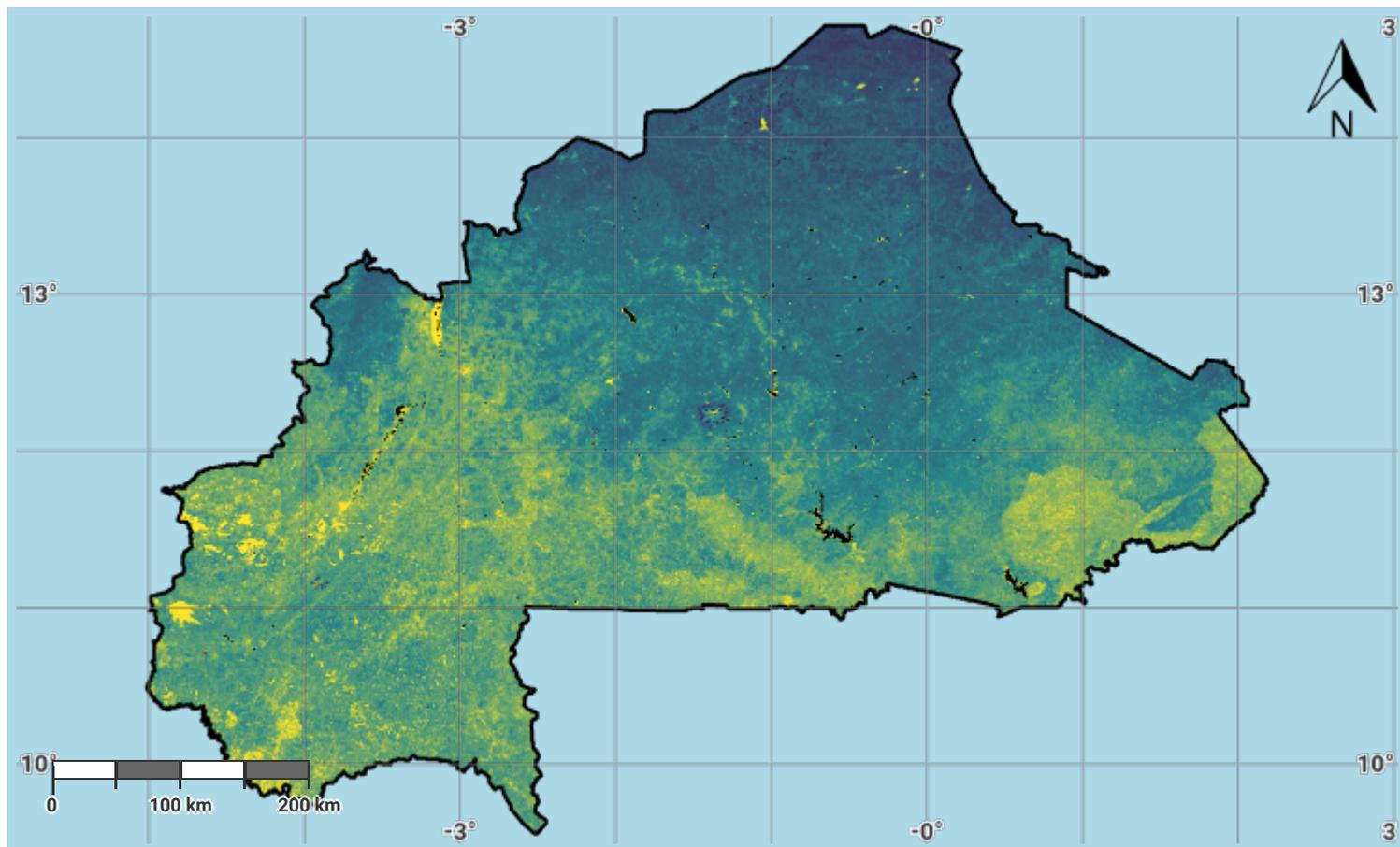
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Burkina Faso – S01-3.M3

Soil organic carbon stock in the latest reporting year



Projection: EPSG:4326 (WGS 84)

Disclaimer

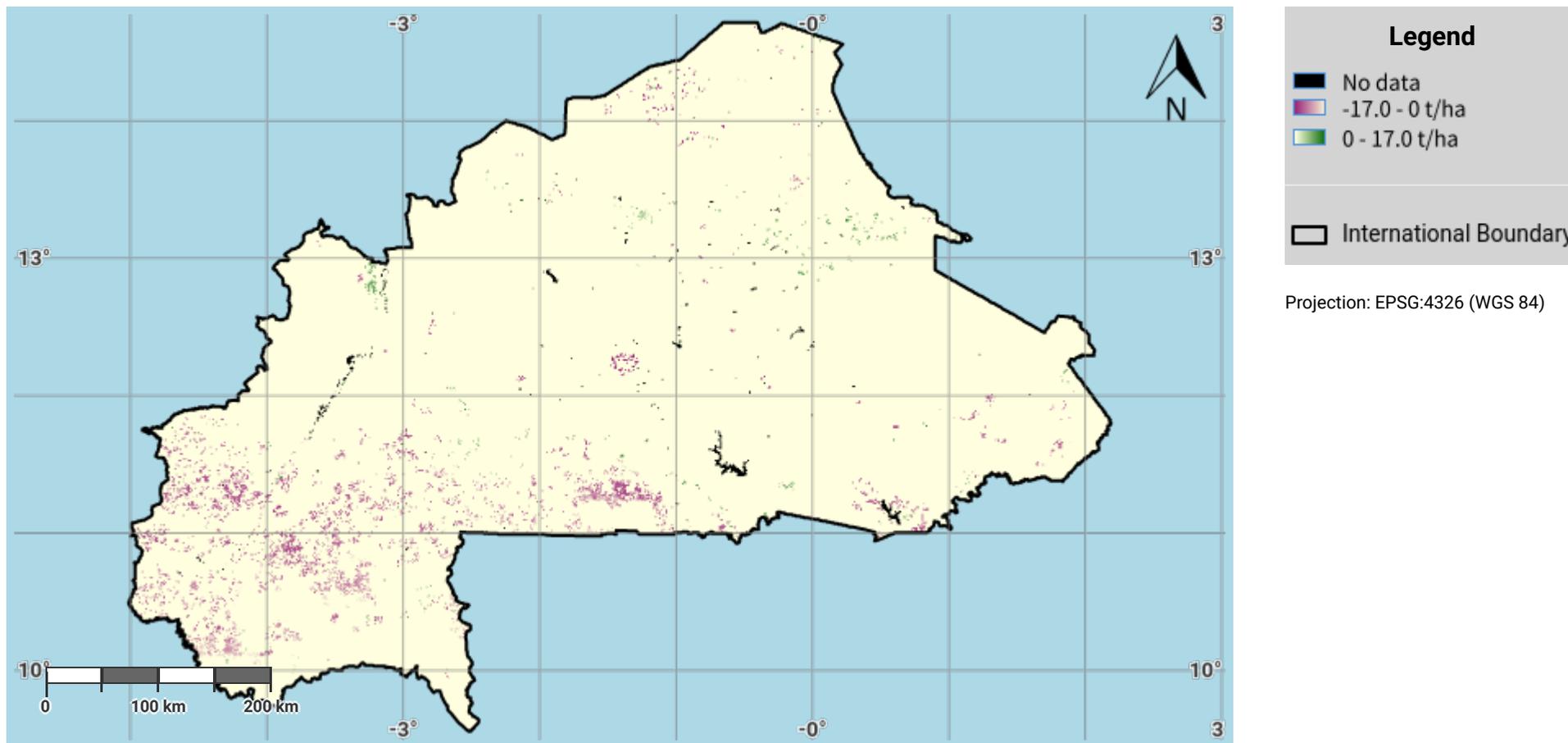
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Burkina Faso – S01-3.M4

Change in soil organic carbon stock in the baseline period



Disclaimer

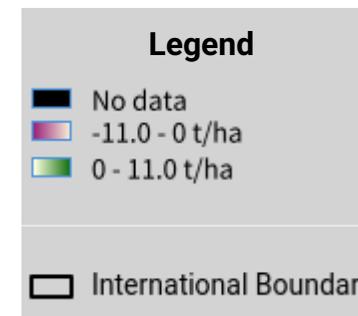
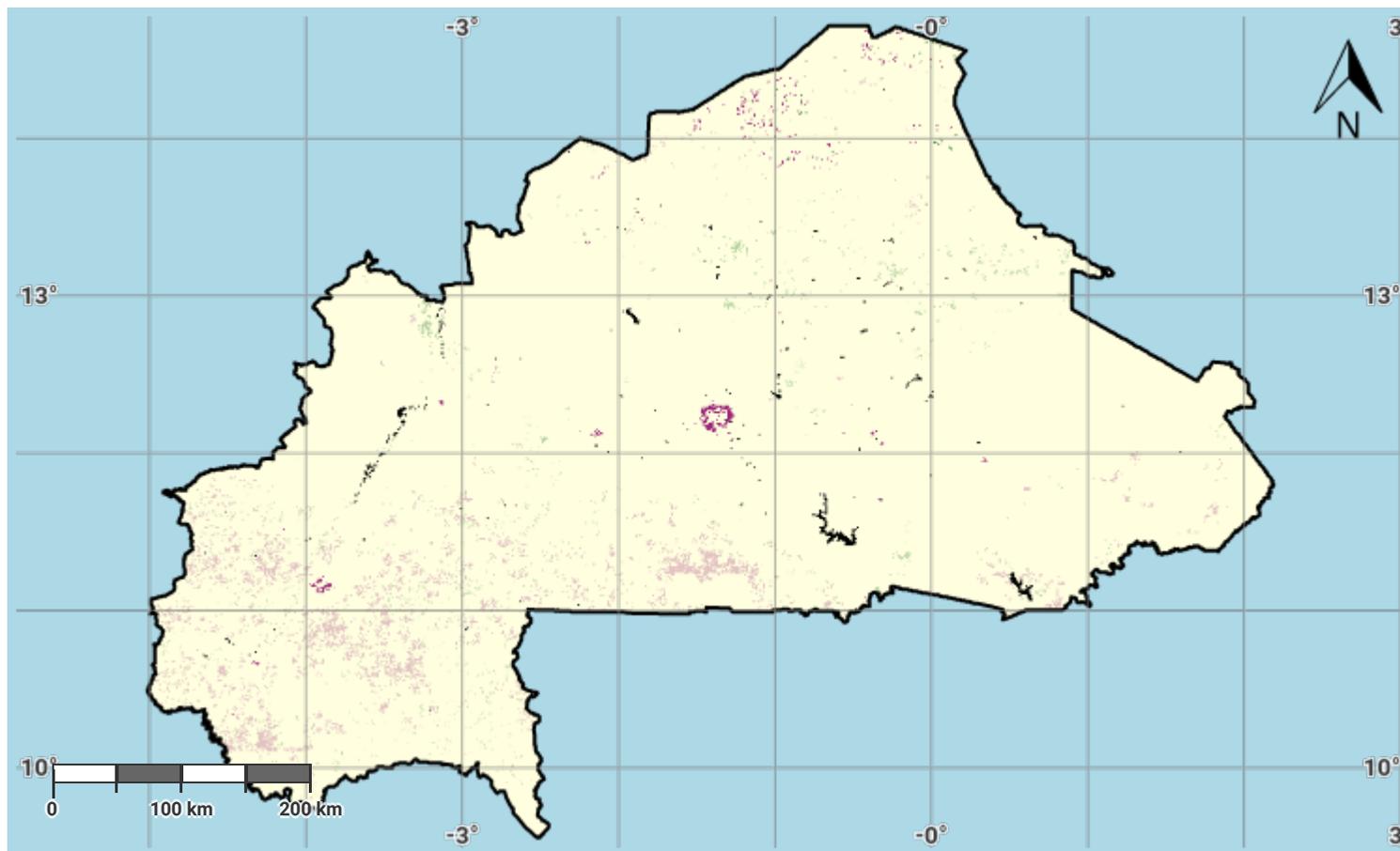
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Burkina Faso – S01-3.M5

Change in soil organic carbon stock in the reporting period



Projection: EPSG:4326 (WGS 84)

Disclaimer

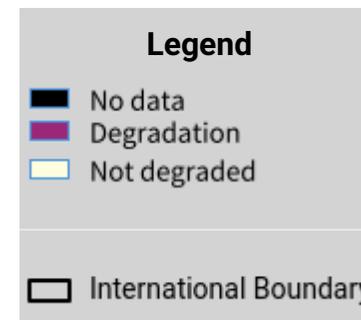
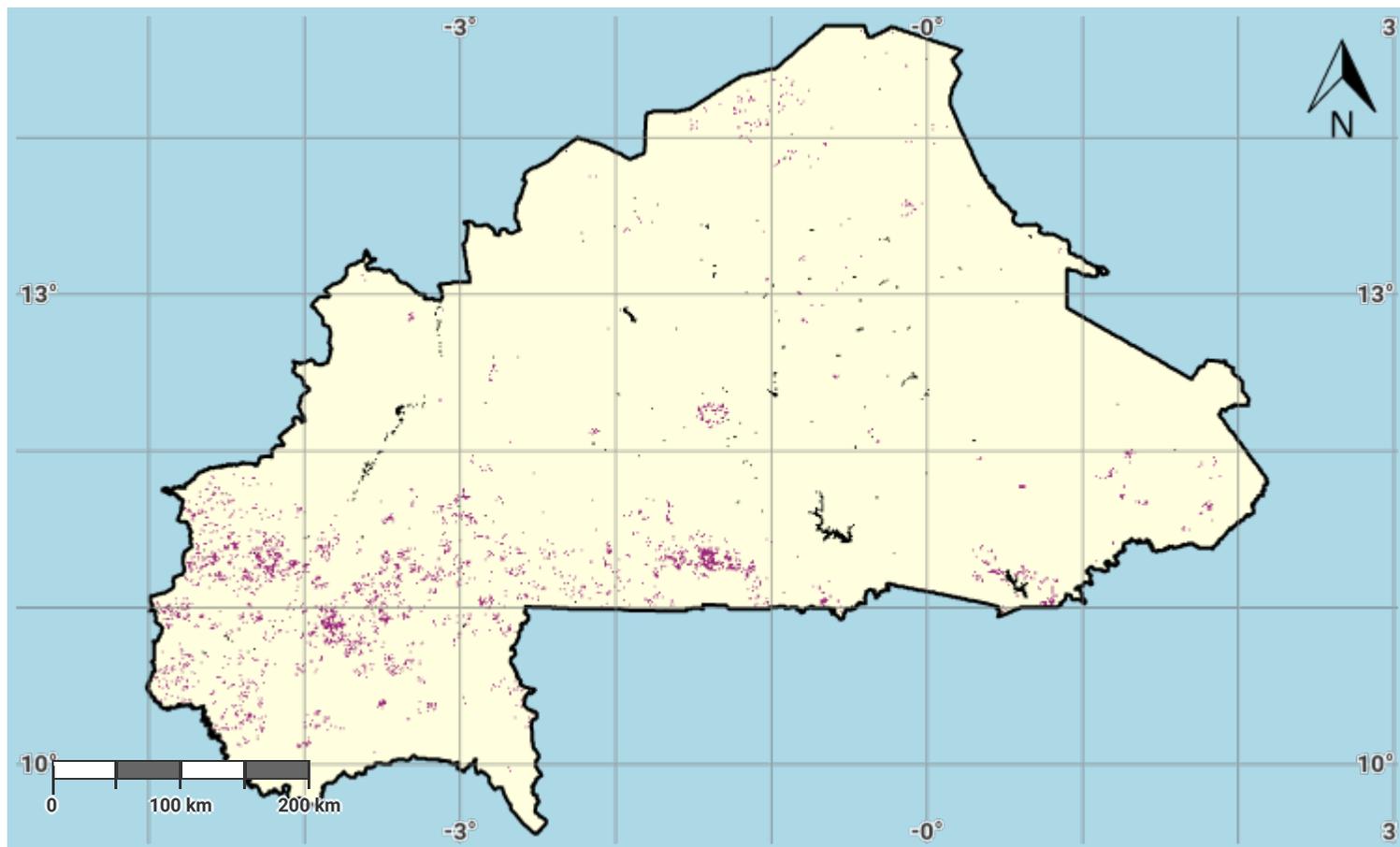
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Burkina Faso – S01-3.M6

Soil organic carbon degradation in the baseline period



Projection: EPSG:4326 (WGS 84)

Disclaimer

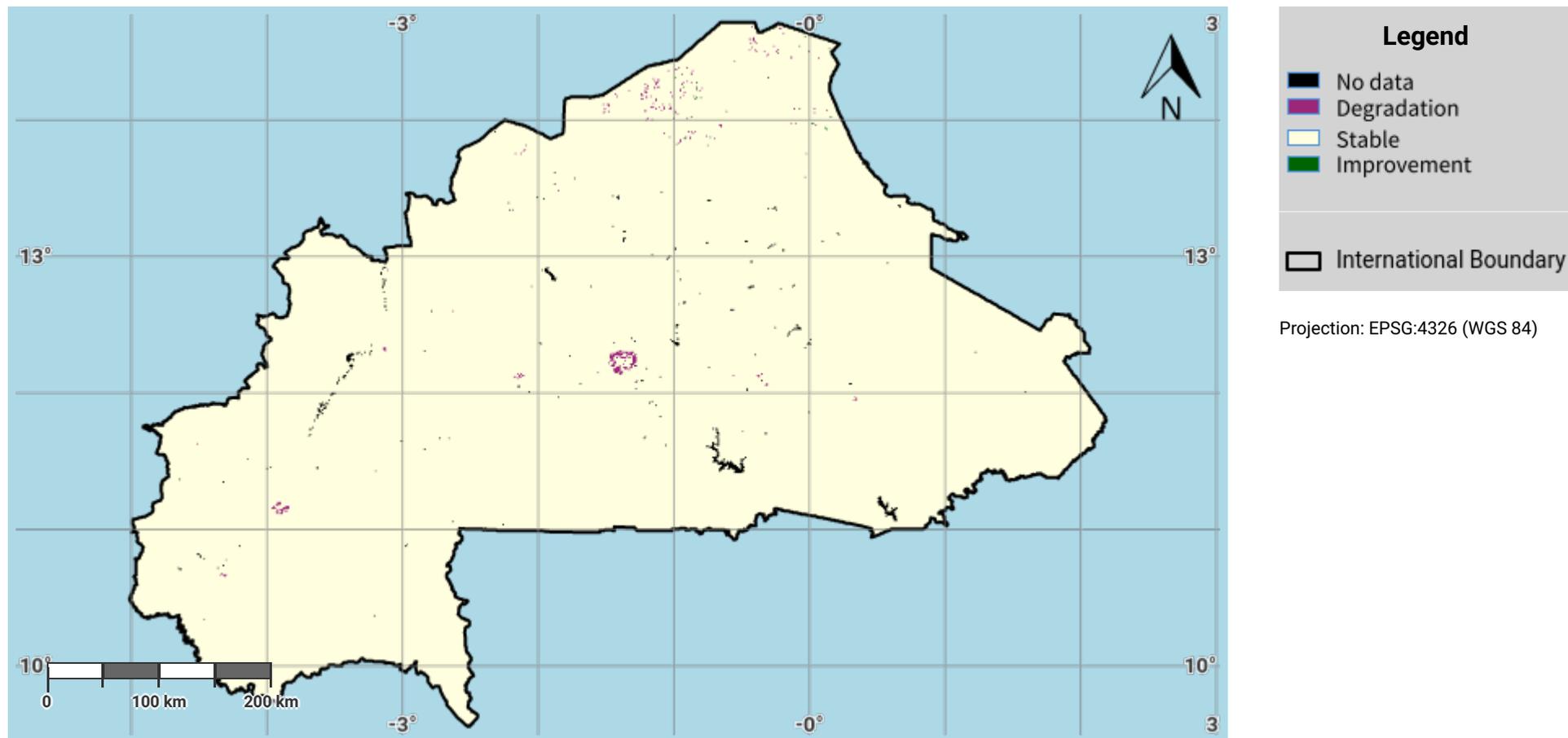
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Burkina Faso – S01-3.M7

Soil organic carbon degradation in the reporting period



Disclaimer

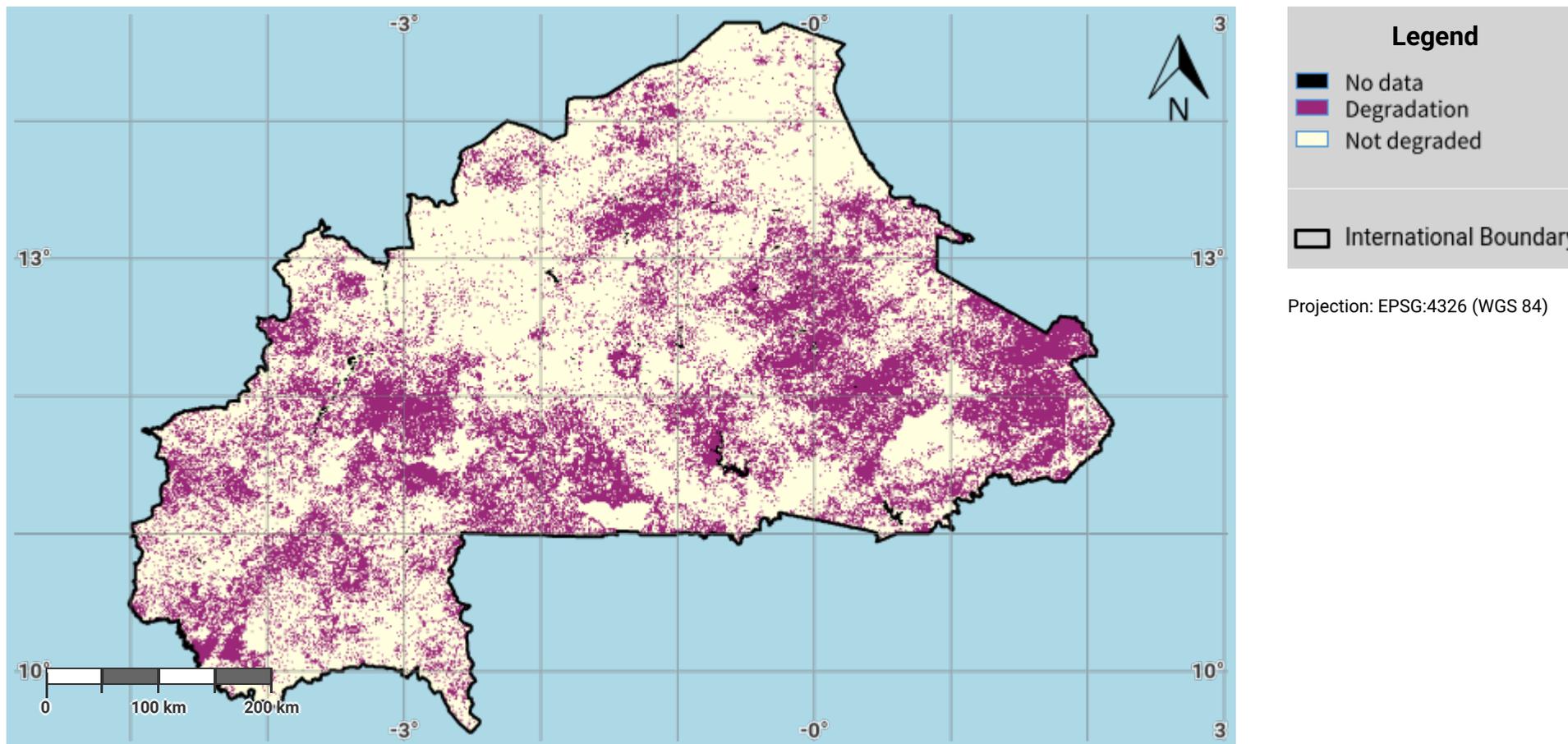
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Burkina Faso – S01-4.M1

Proportion of land that is degraded over total land area (SDG Indicator 15.3.1) in the baseline period



Disclaimer

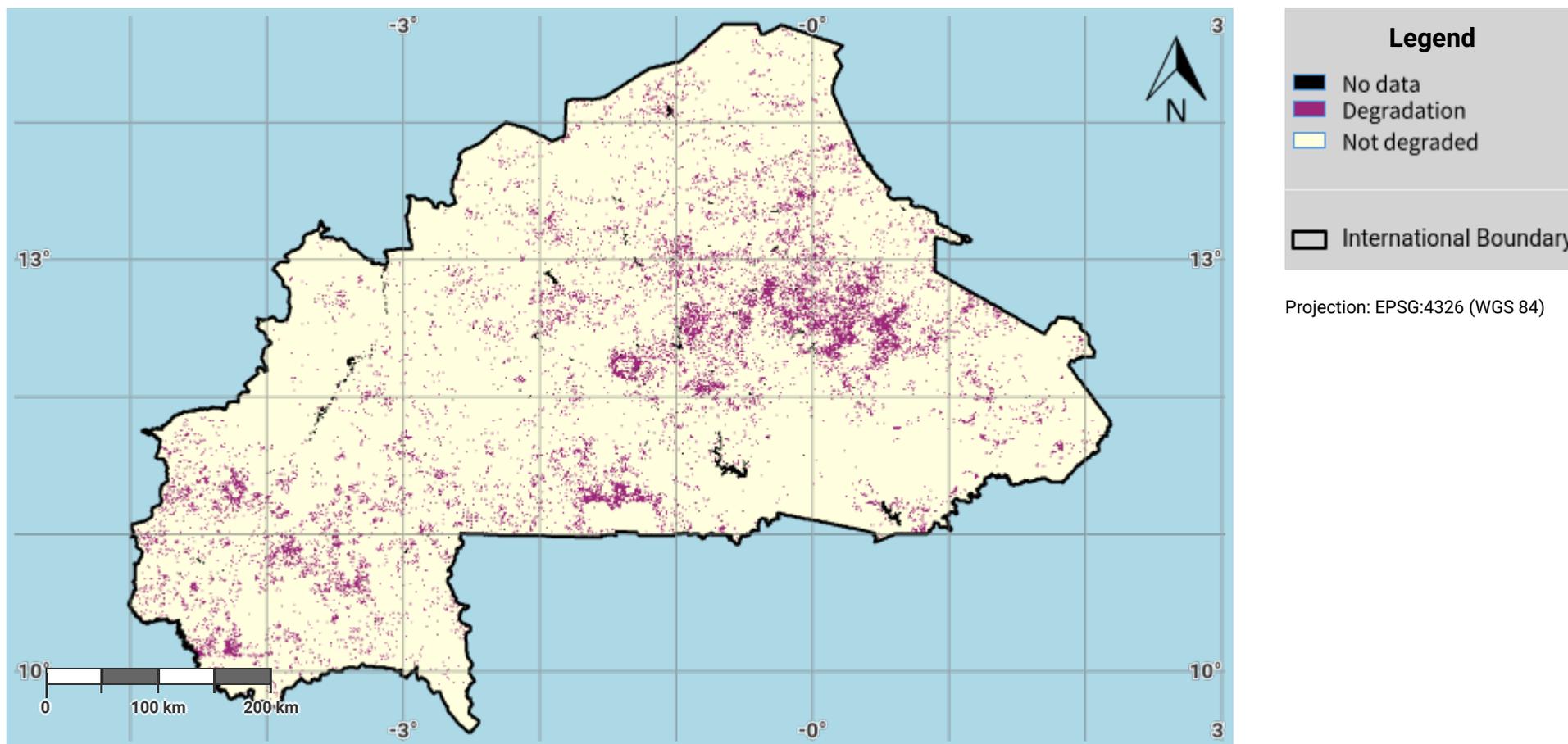
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Derived based on the methodology in the Good Practice Guidance Version 2 for Sustainable Development Goal (SDG) indicator 15.3.1 - Proportion of land that is degraded over total land area. URL: <https://www.unccd.int/publications/good-practice-guidance-sdg-indicator-1531-proportion-land-degraded-over-total-land>

Burkina Faso – S01-4.M2

Proportion of land that is degraded over total land area (SDG Indicator 15.3.1) in the reporting period



Disclaimer

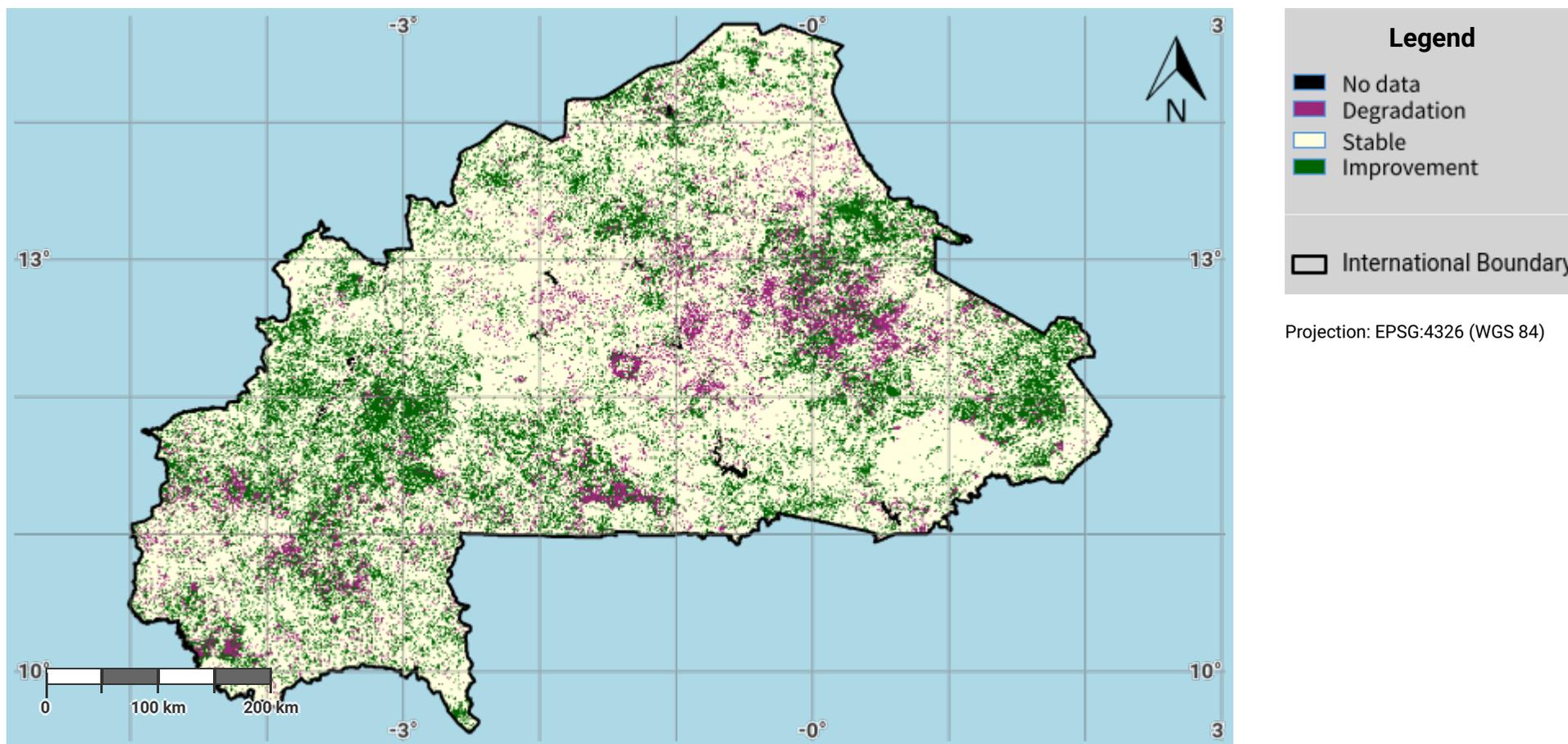
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Derived based on the methodology in the Good Practice Guidance Version 2 for Sustainable Development Goal (SDG) indicator 15.3.1 - Proportion of land that is degraded over total land area. URL: <https://www.unccd.int/publications/good-practice-guidance-sdg-indicator-1531-proportion-land-degraded-over-total-land>

Burkina Faso – S01-4.M3

Progress towards Land Degradation Neutrality (LDN) in the reporting period



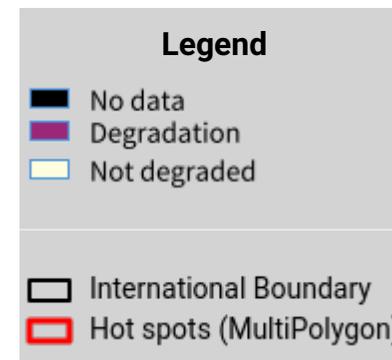
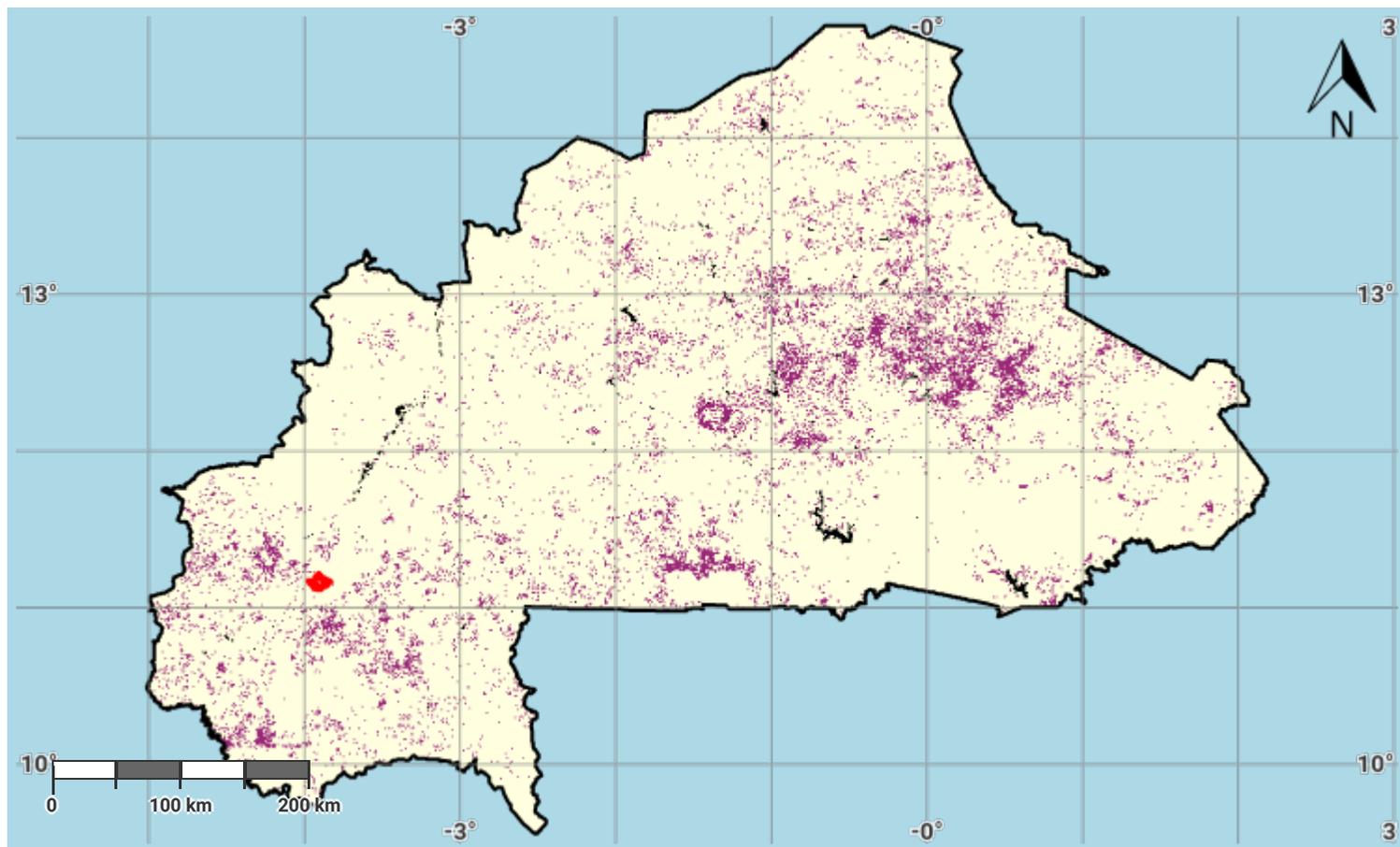
Disclaimer

The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Derived based on the methodology in the Good Practice Guidance Version 2 for Sustainable Development Goal (SDG) indicator 15.3.1 - Proportion of land that is degraded over total land area. URL: <https://www.unccd.int/publications/good-practice-guidance-sdg-indicator-1531-proportion-land-degraded-over-total-land>

Burkina Faso – S01-4.M5 Land Degradation Hotspots



Projection: EPSG:4326 (WGS 84)

Disclaimer

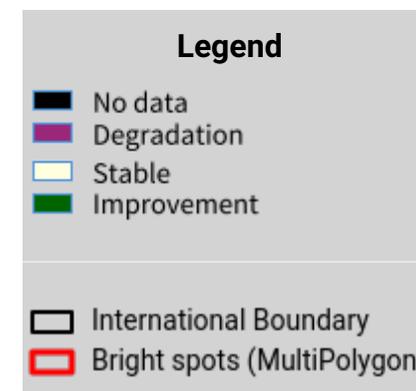
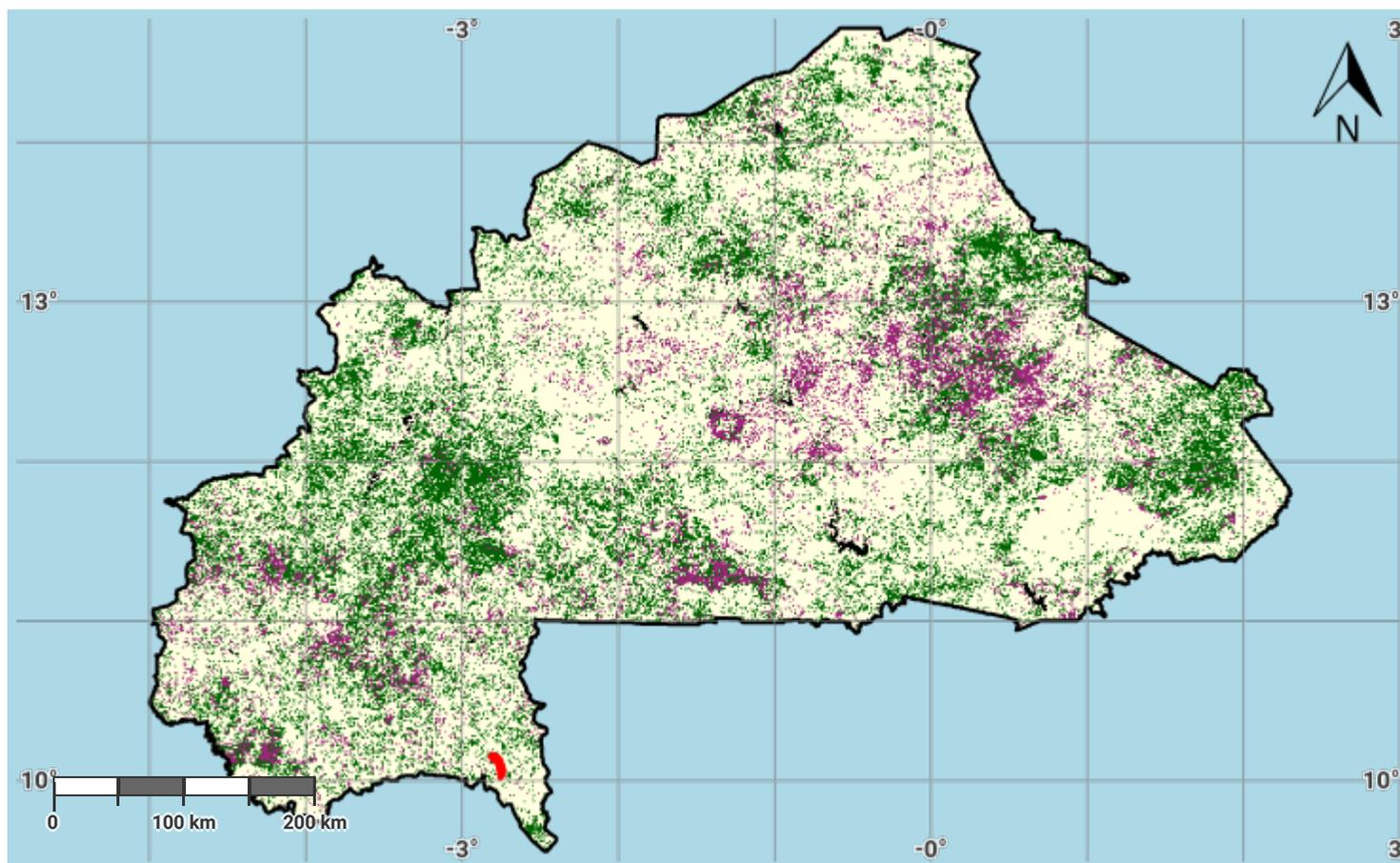
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Land Degradation data derived based on the Good Practice Guidance Version 2 for Sustainable Development Goal (SDG) indicator 15.3.1 - Proportion of land that is degraded over total land area.
- The Hot spots data displayed on this map was provided by the Government of Burkina Faso.

Burkina Faso – S01-4.M6

Land Improvement Brightspots



Projection: EPSG:4326 (WGS 84)

Disclaimer

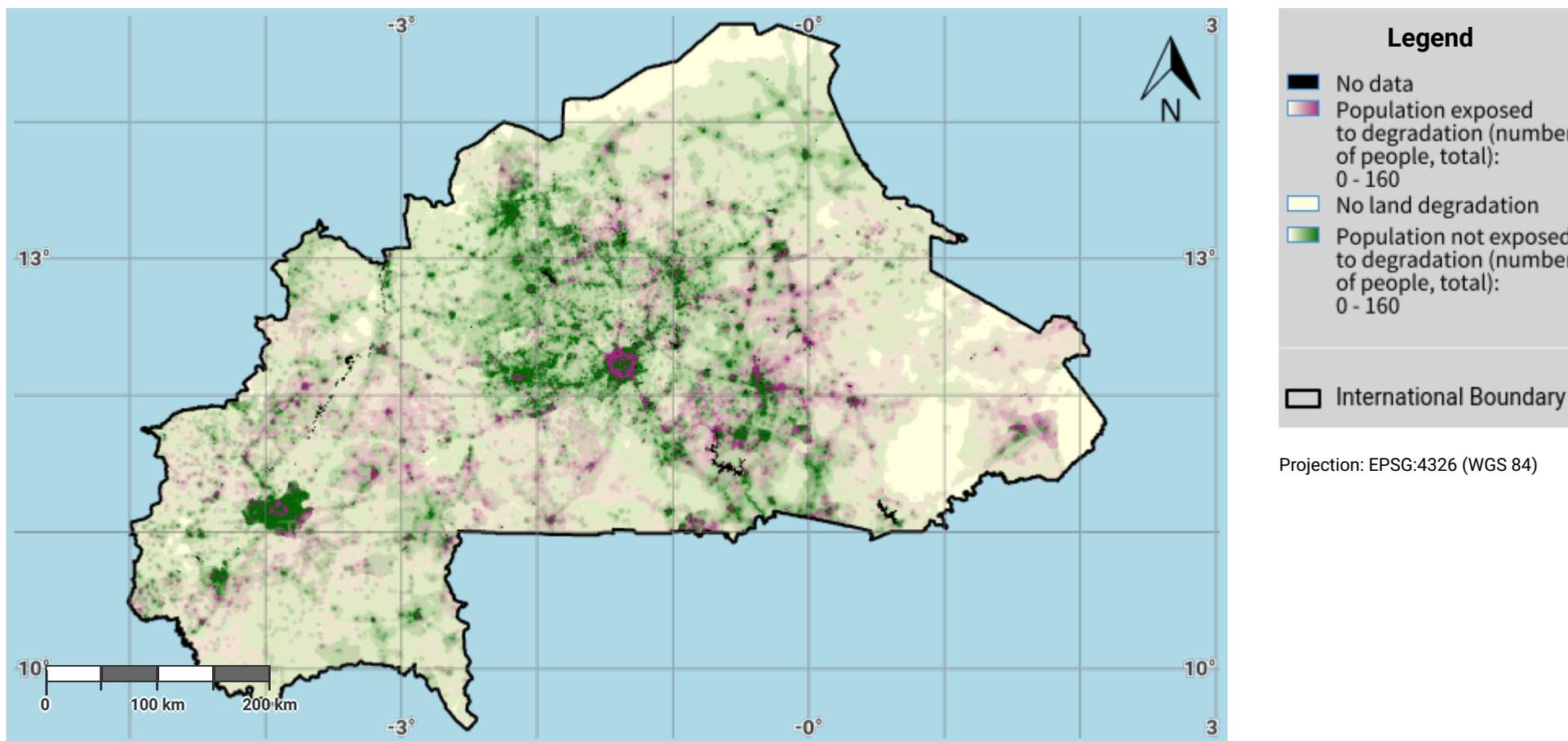
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Land Degradation data derived based on the Good Practice Guidance Version 2 for Sustainable Development Goal (SDG) indicator 15.3.1 - Proportion of land that is degraded over total land area.
- The Bright spots data displayed on this map was provided by the Government of Burkina Faso.

Burkina Faso – S02-3.M1

Total Population exposed to land degradation (baseline)



Disclaimer

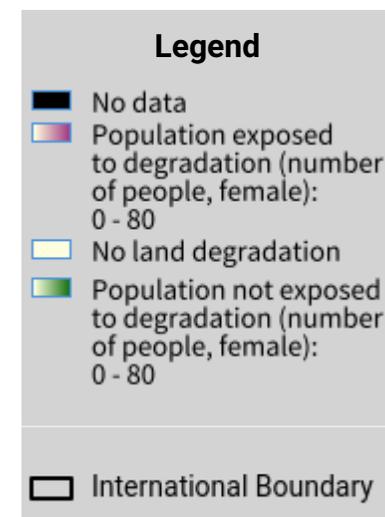
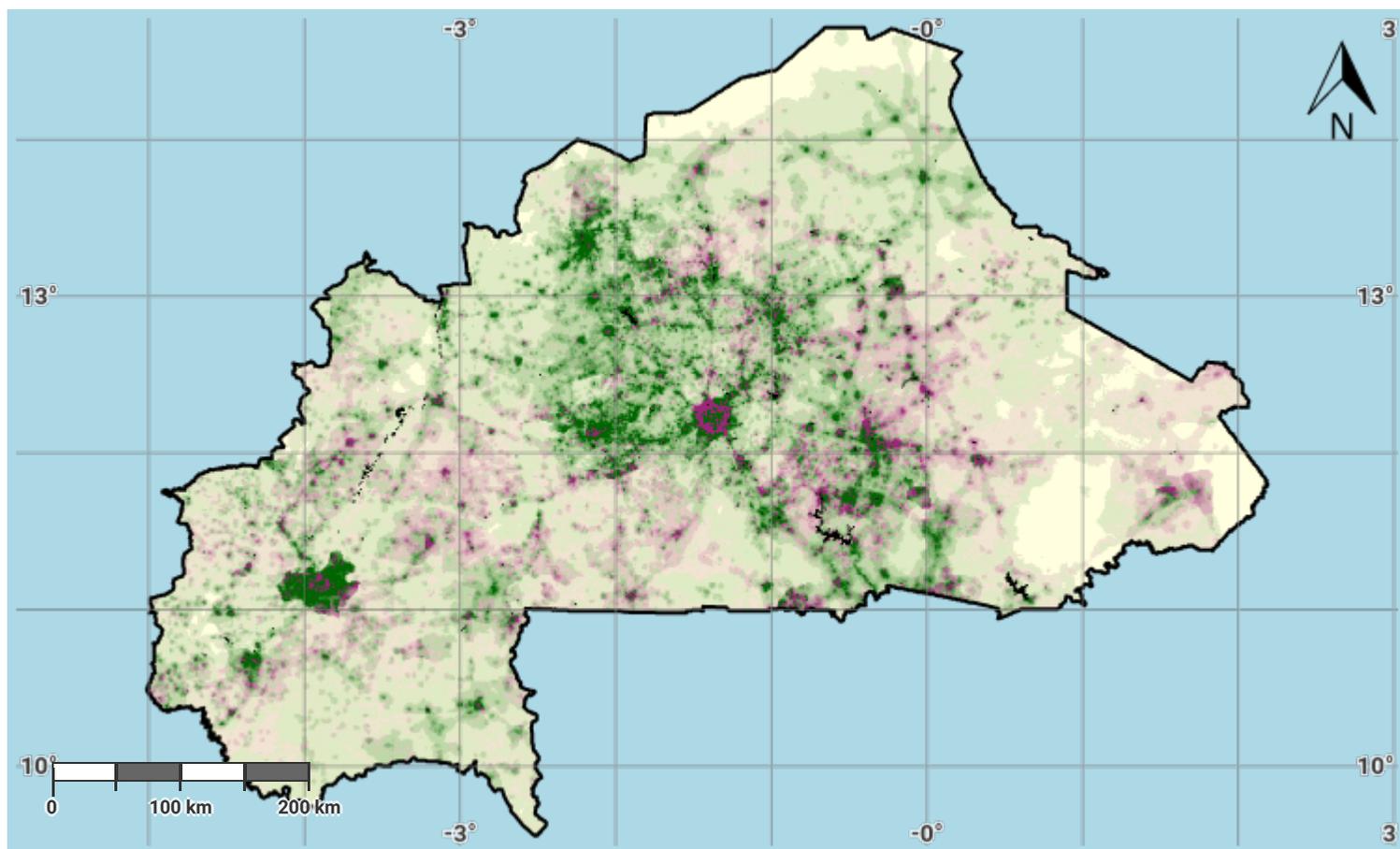
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Burkina Faso – S02-3.M2

Female Population exposed to land degradation (baseline)



Projection: EPSG:4326 (WGS 84)

Disclaimer

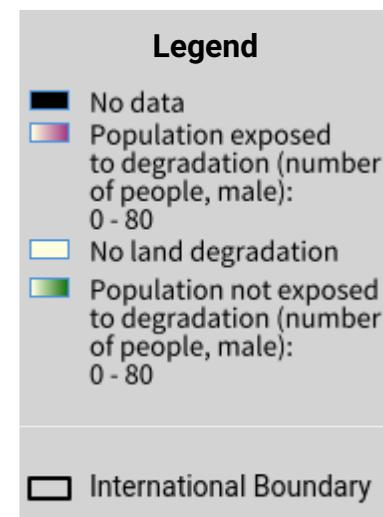
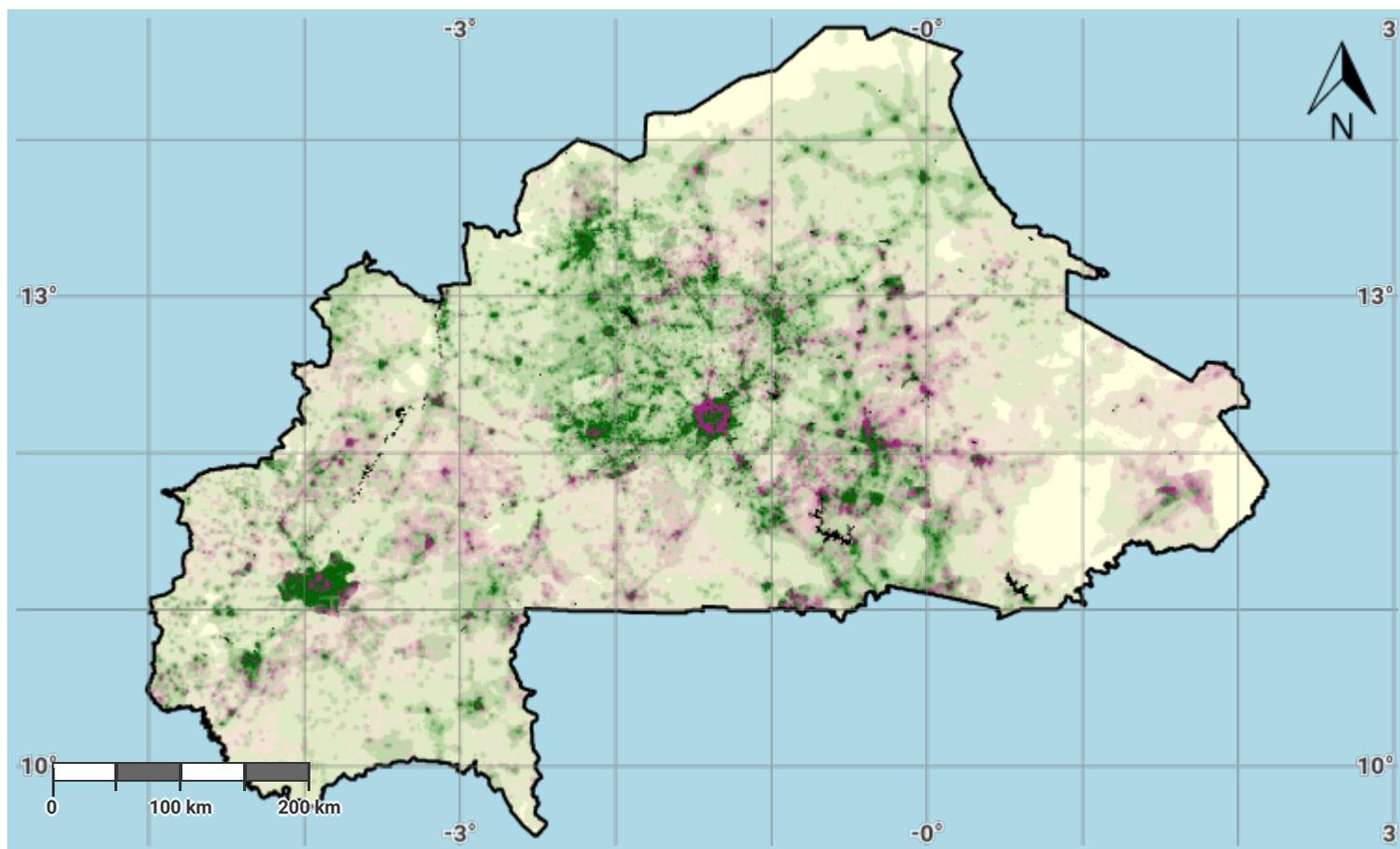
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Burkina Faso – S02-3.M3

Male Population exposed to land degradation (baseline)



Projection: EPSG:4326 (WGS 84)

Disclaimer

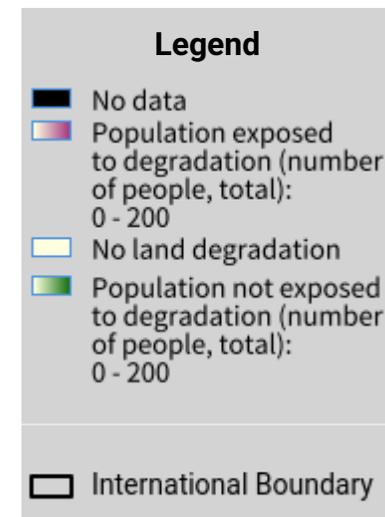
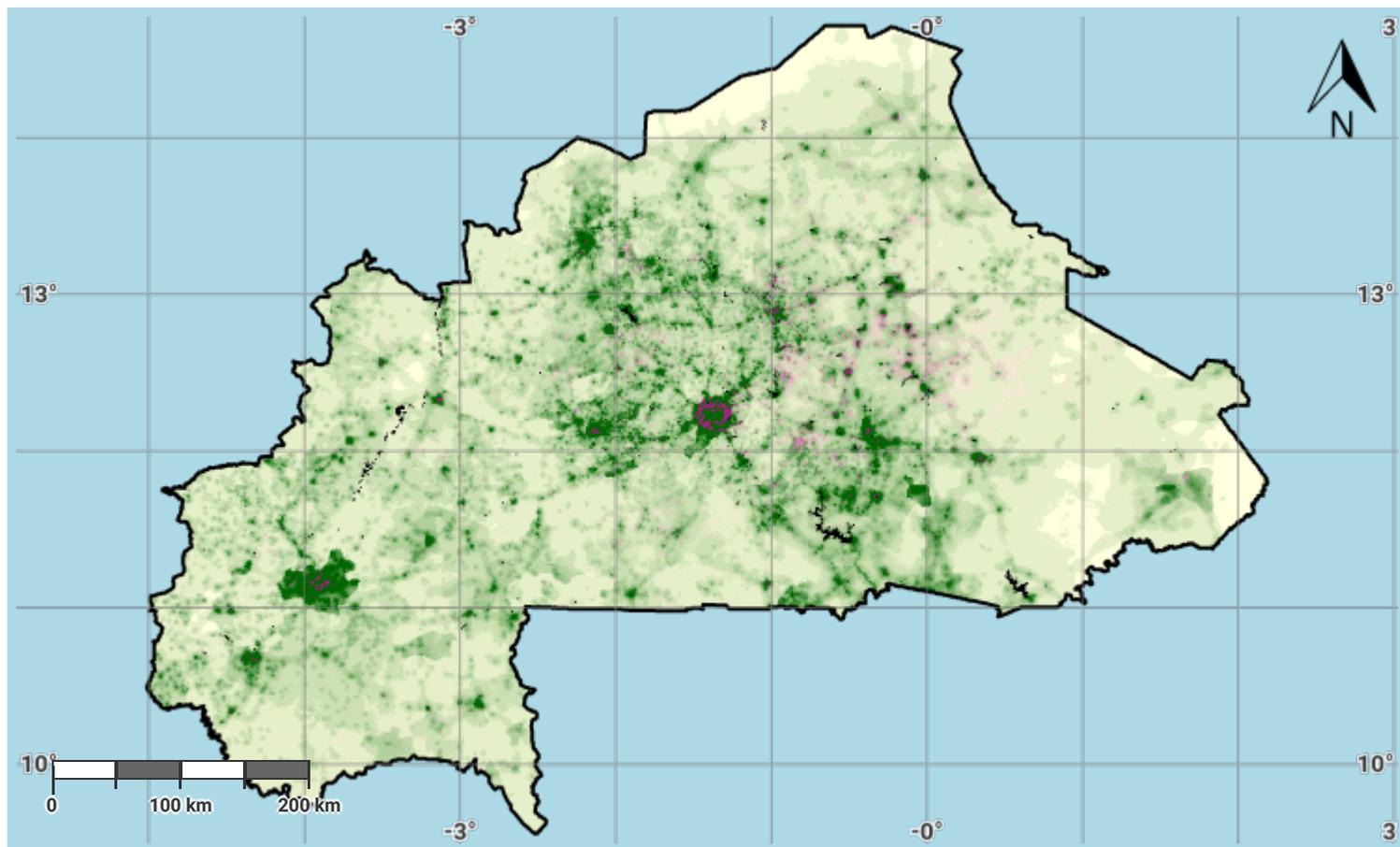
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Burkina Faso – S02-3.M4

Total Population exposed to land degradation (reporting)



Projection: EPSG:4326 (WGS 84)

Disclaimer

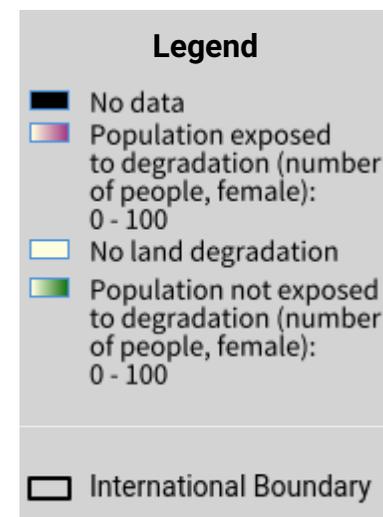
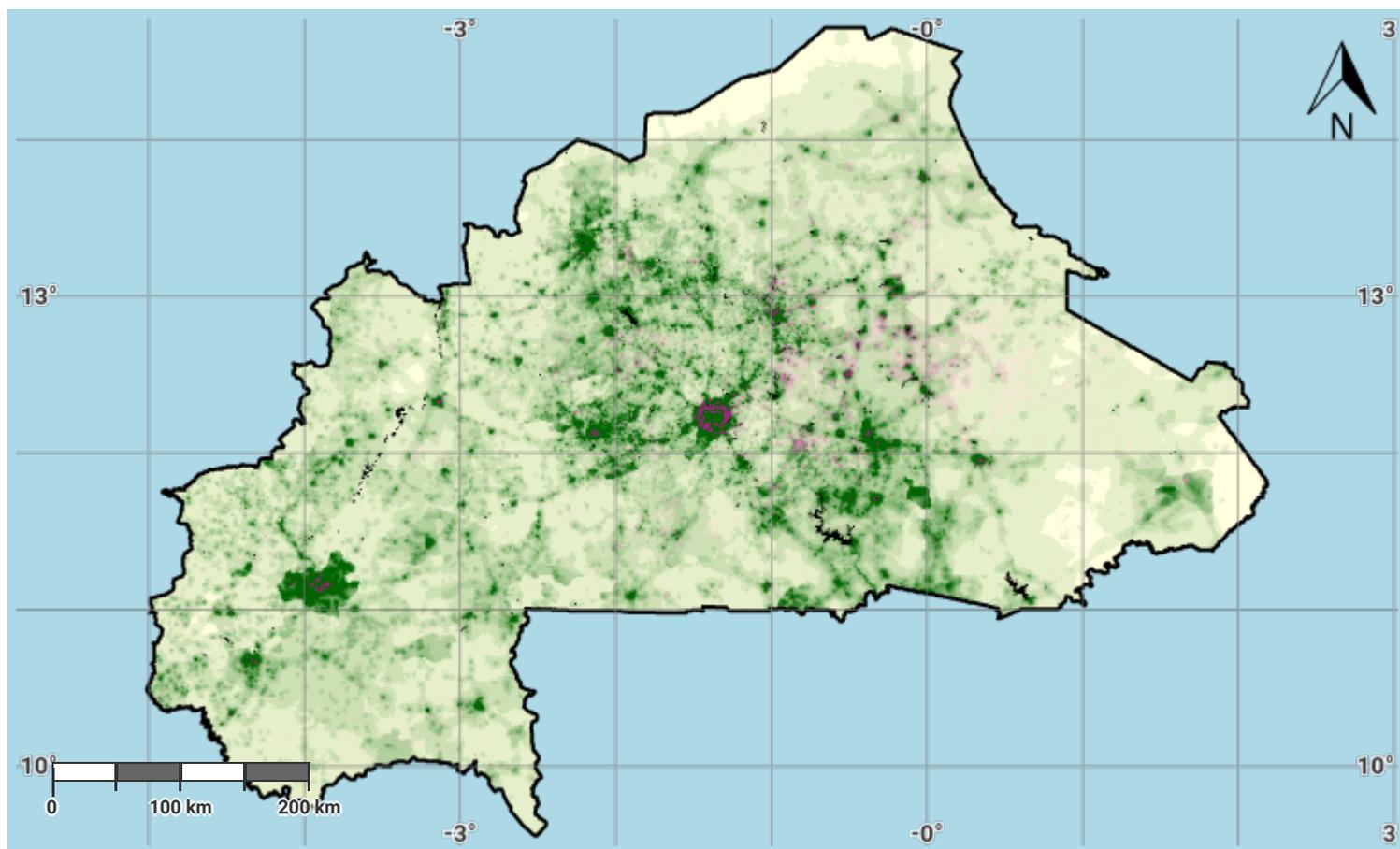
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Burkina Faso – S02-3.M5

Female Population exposed to land degradation (reporting)



Projection: EPSG:4326 (WGS 84)

Disclaimer

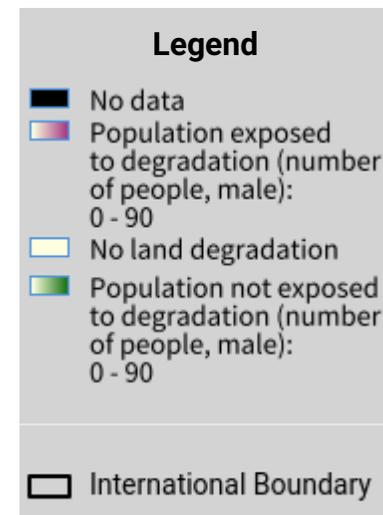
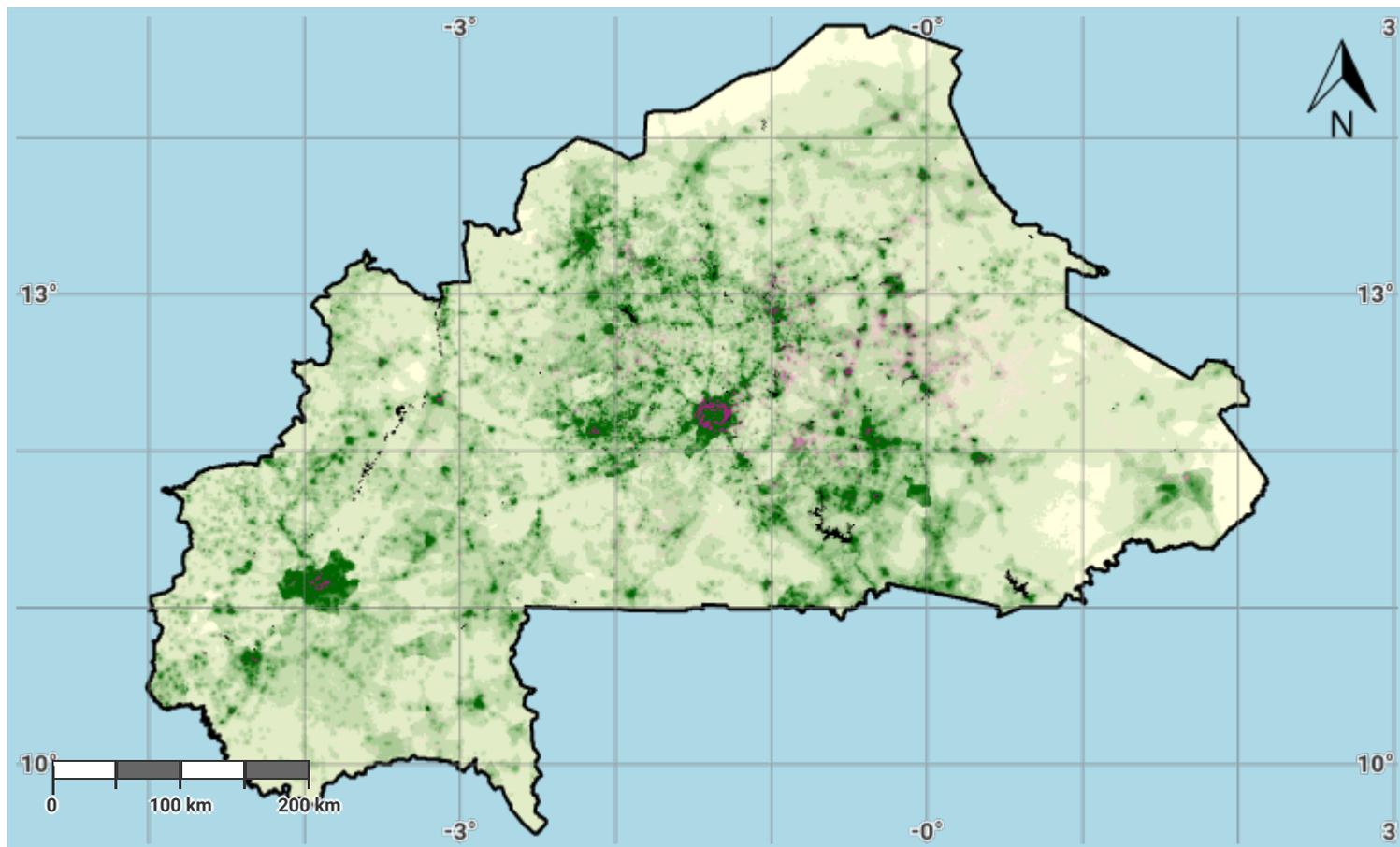
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Burkina Faso – S02-3.M6

Male Population exposed to land degradation (reporting)



Projection: EPSG:4326 (WGS 84)

Disclaimer

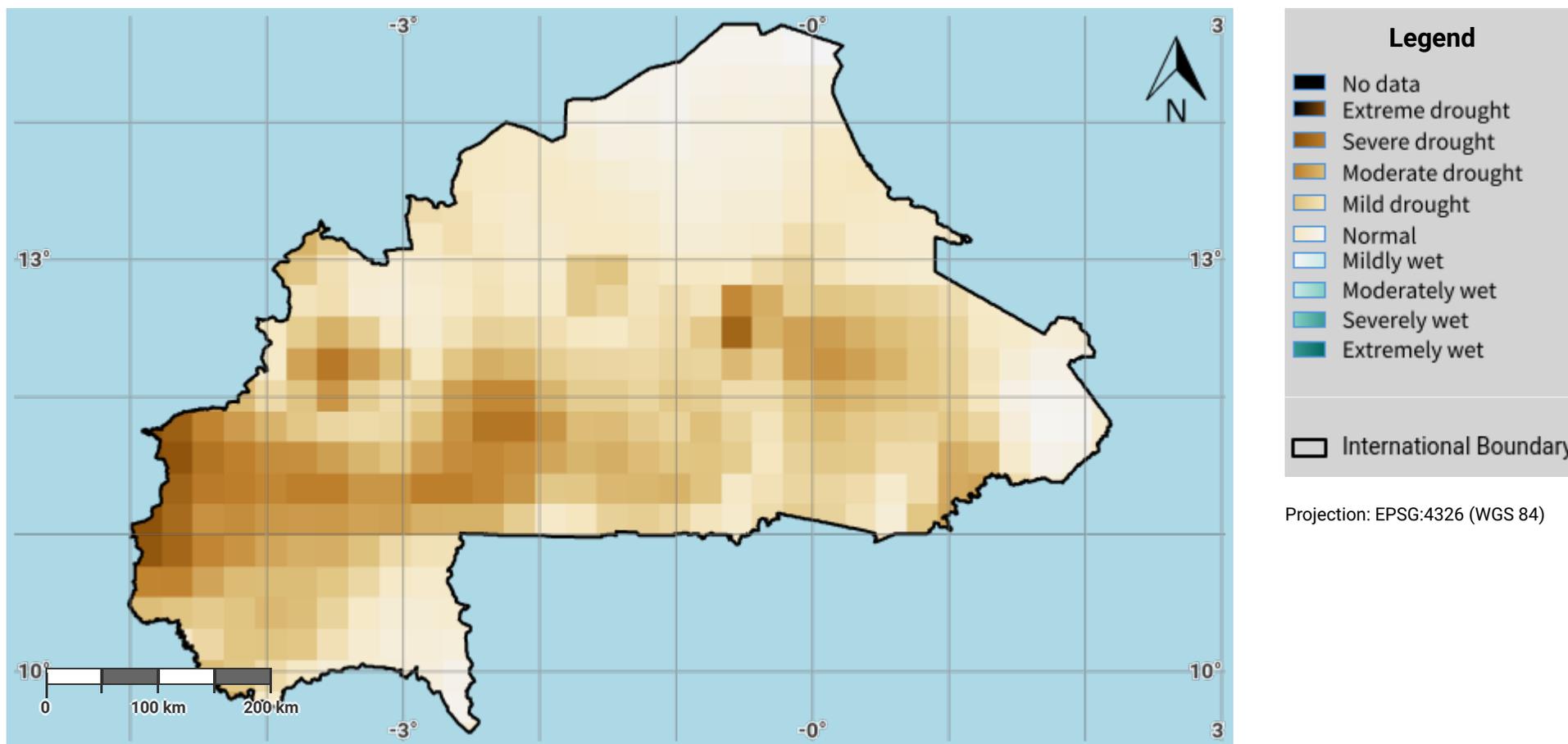
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Burkina Faso – S03-1.M1

Drought hazard in first epoch of baseline period



Disclaimer

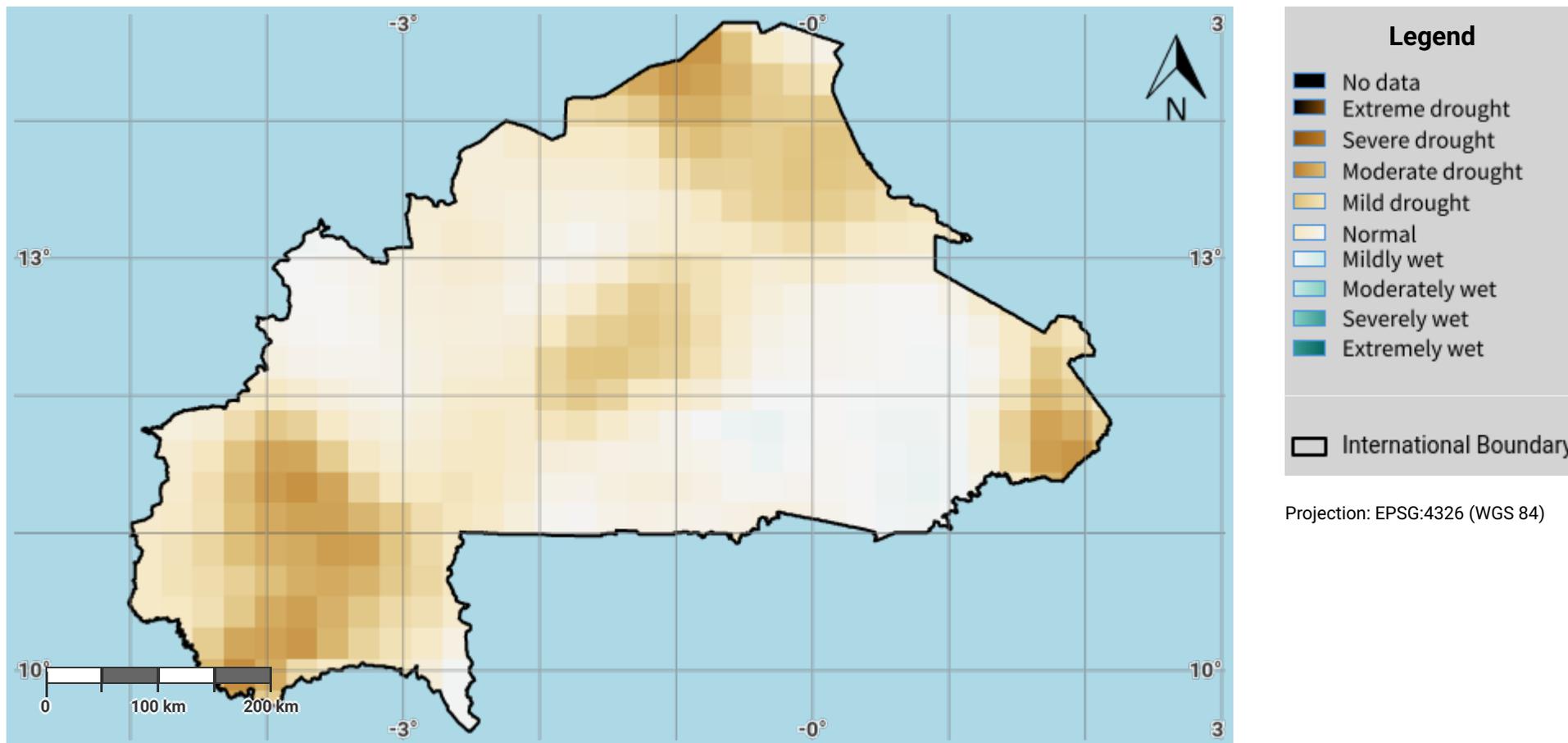
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Burkina Faso – S03-1.M2

Drought hazard in second epoch of baseline period



Disclaimer

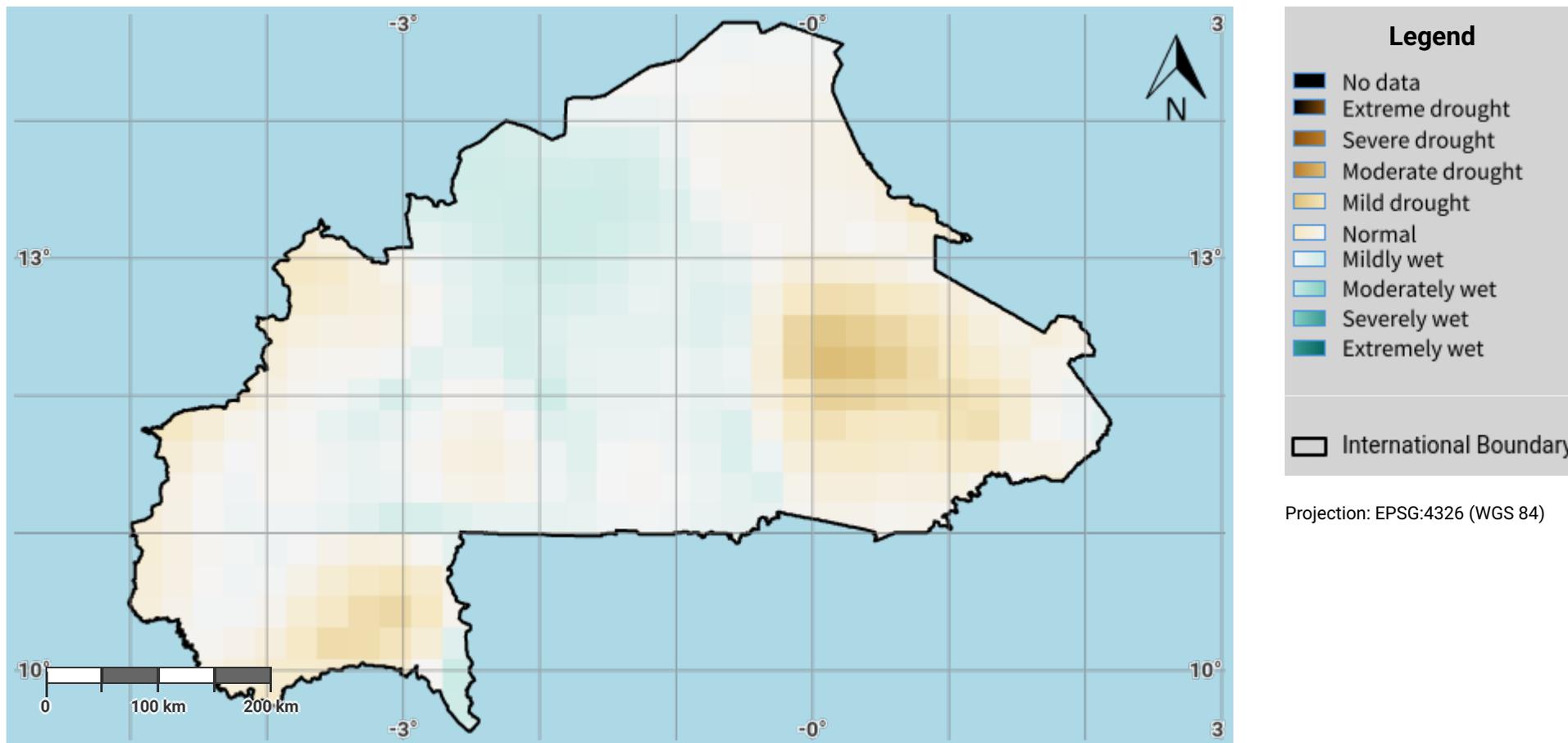
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Burkina Faso – S03-1.M3

Drought hazard in third epoch of baseline period



Disclaimer

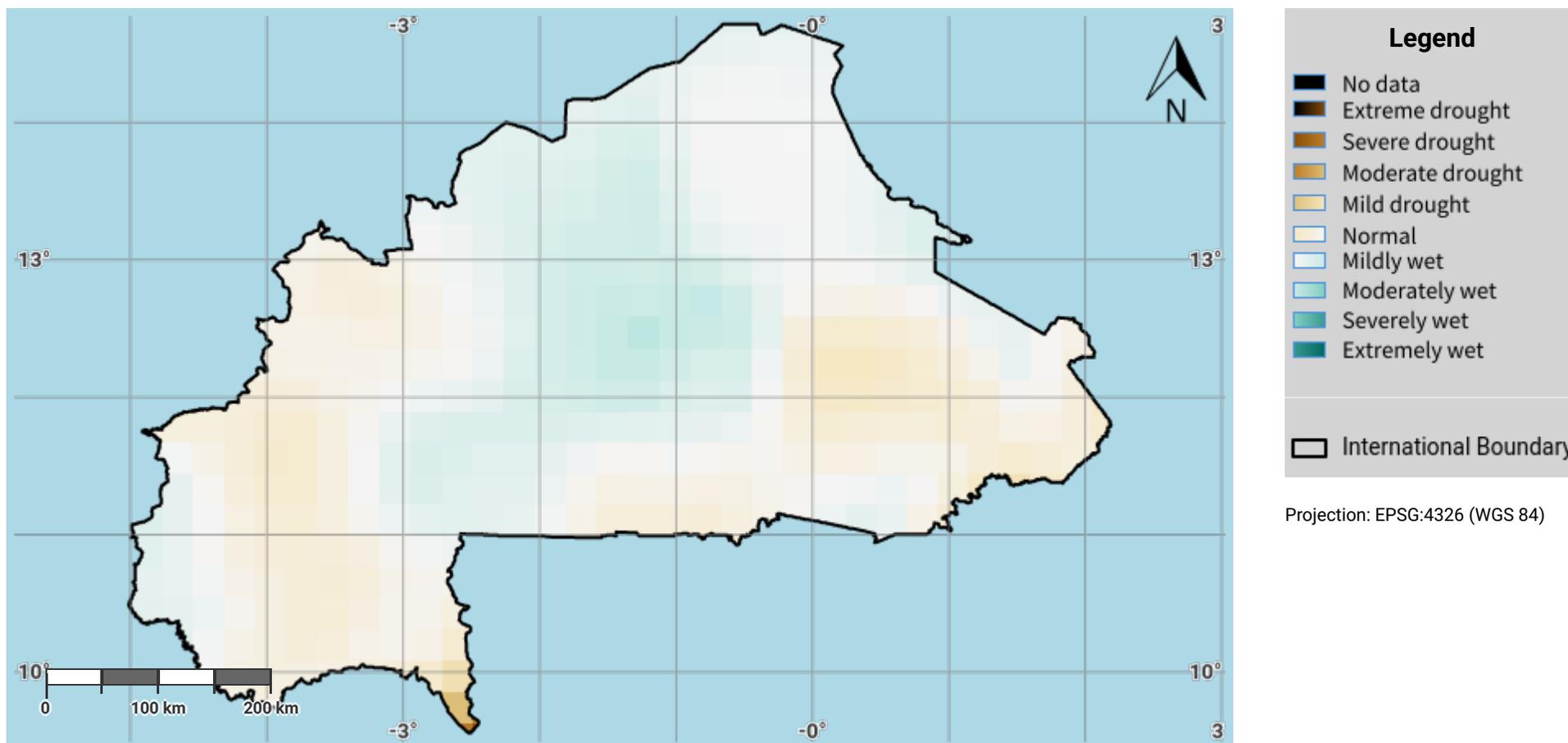
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Burkina Faso – S03-1.M4

Drought hazard in fourth epoch of baseline period



Disclaimer

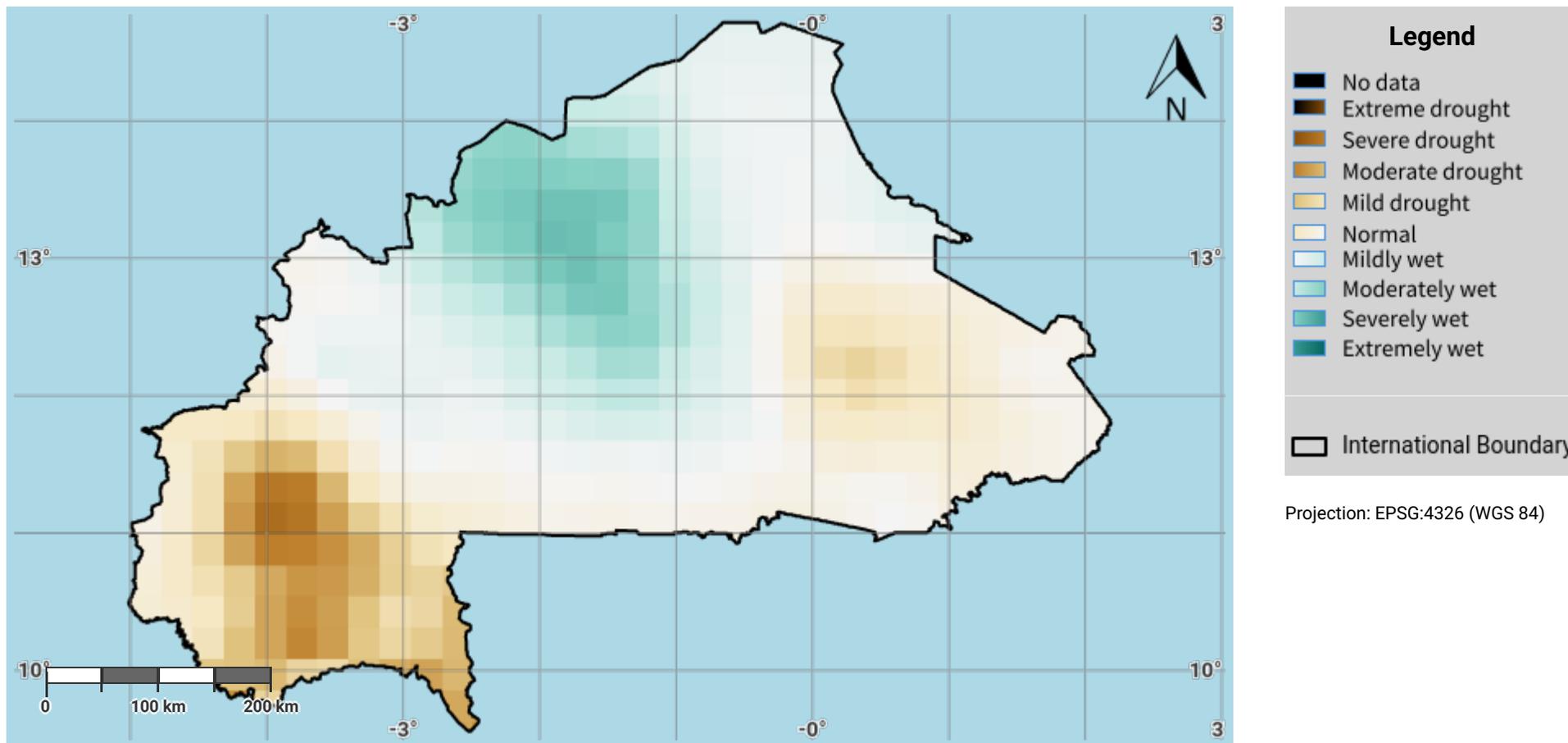
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Burkina Faso – S03-1.M5

Drought hazard in the reporting period



Disclaimer

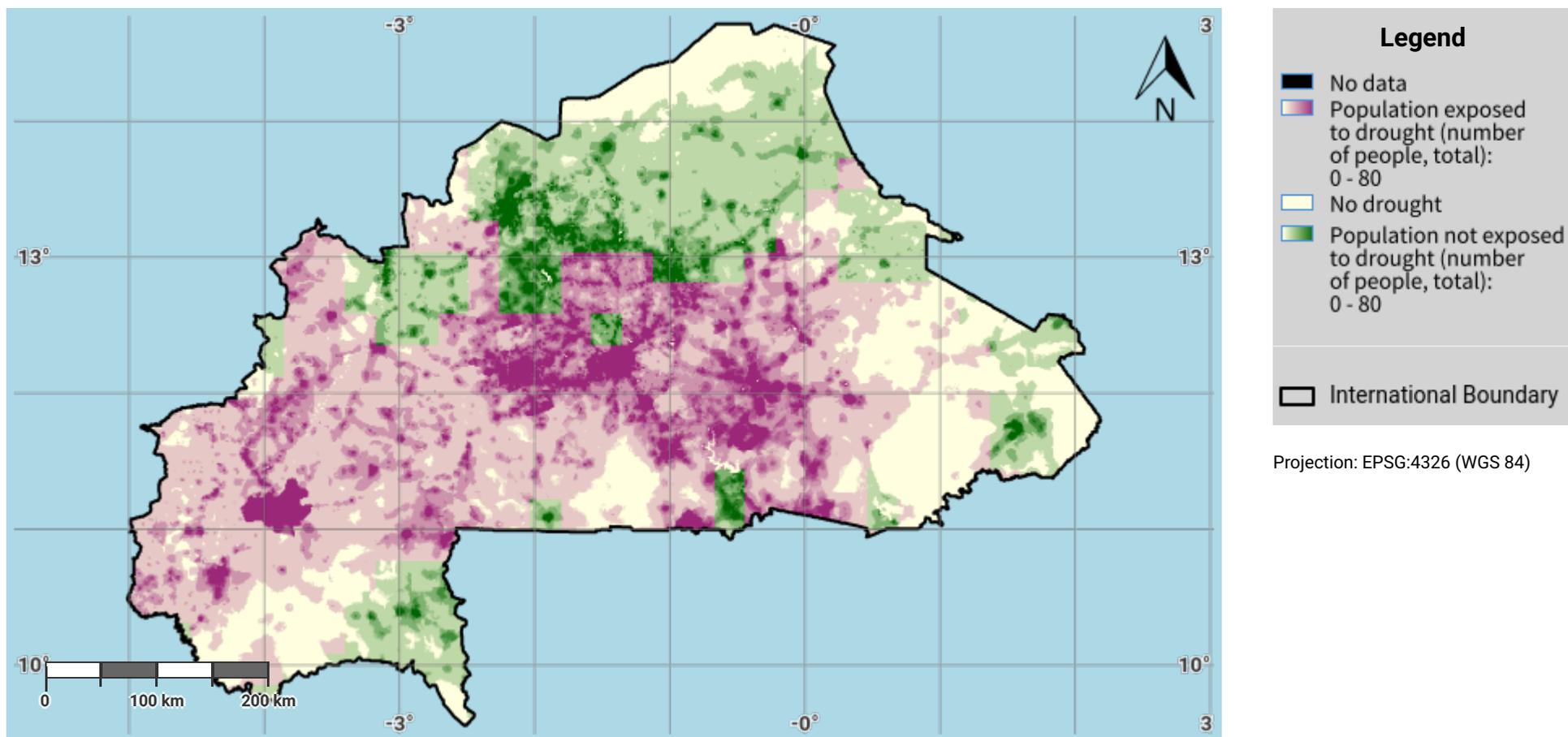
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Burkina Faso – S03-2.M1

Drought exposure in first epoch of baseline period



Disclaimer

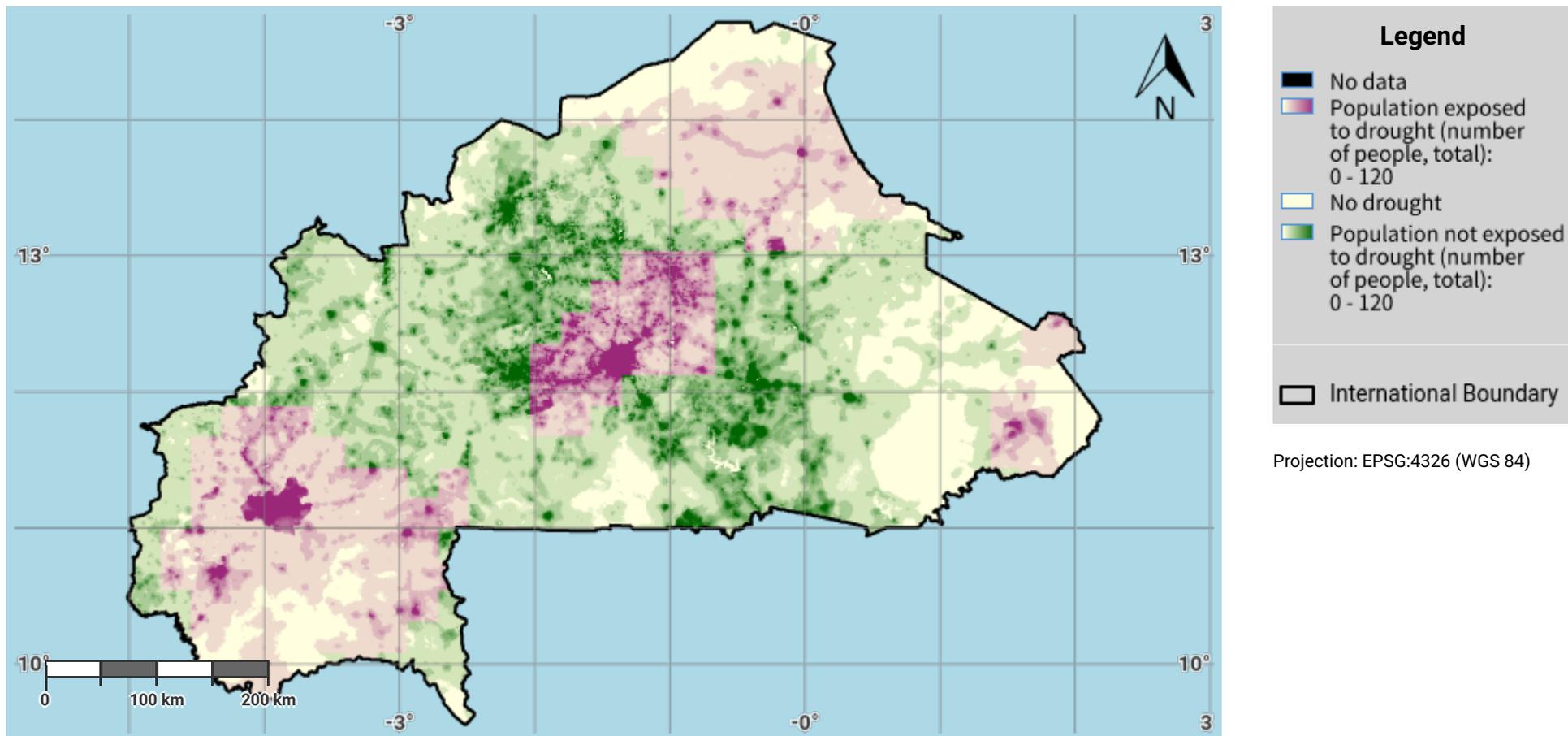
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Burkina Faso – S03-2.M2

Drought exposure in second epoch of baseline period



Disclaimer

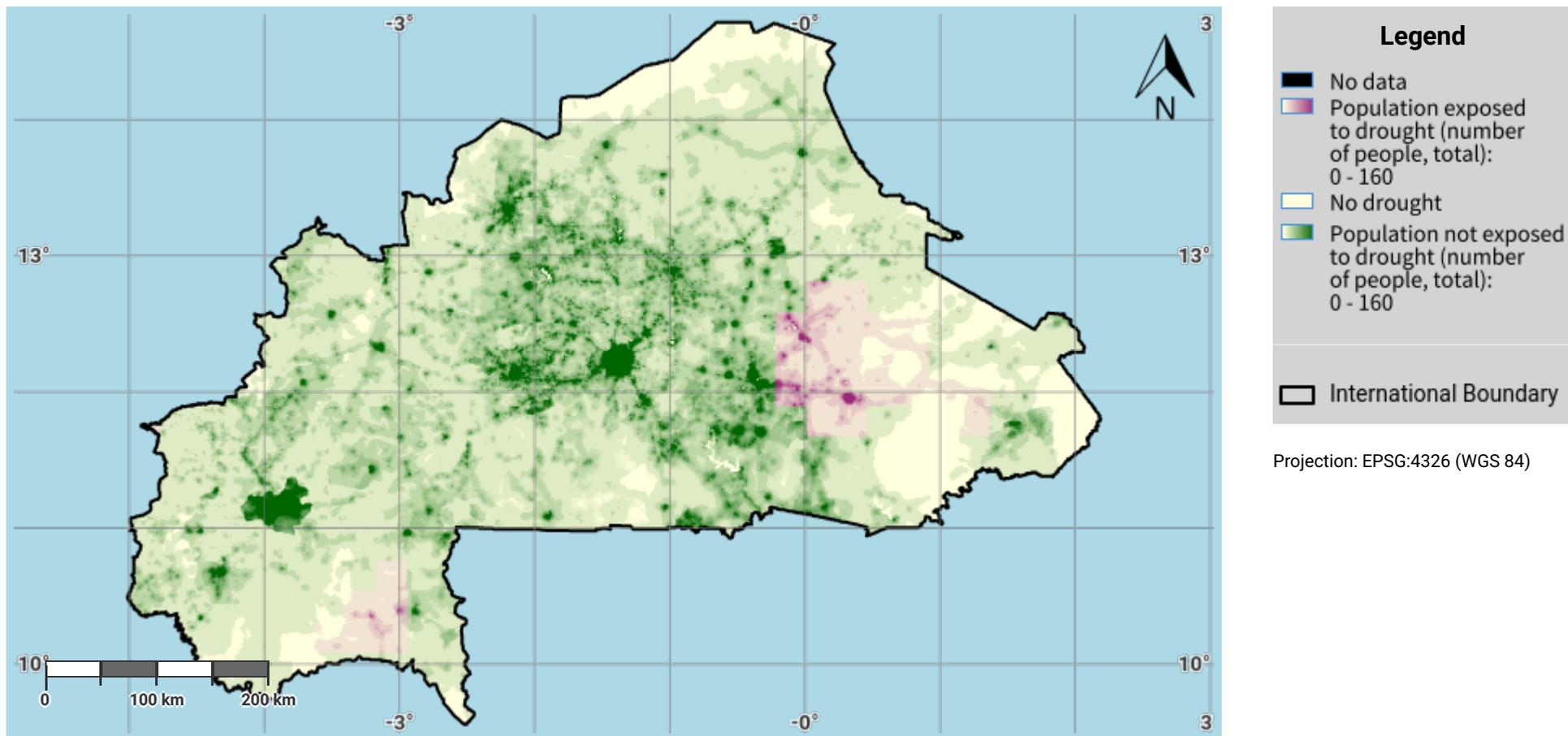
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Burkina Faso – S03-2.M3

Drought exposure in third epoch of baseline period



Disclaimer

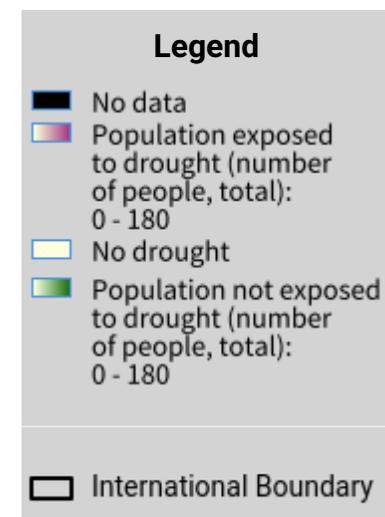
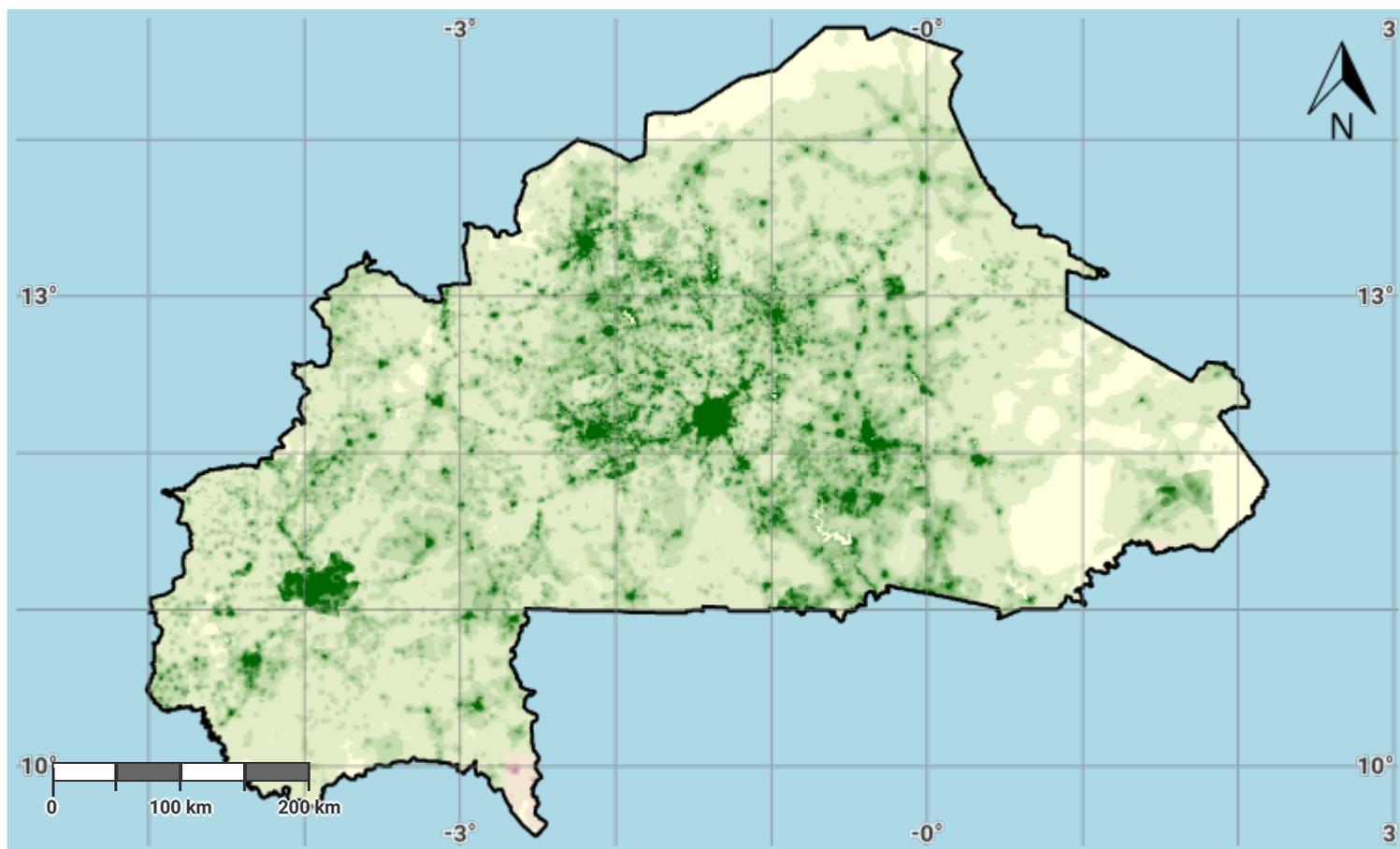
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Burkina Faso – S03-2.M4

Drought exposure in fourth epoch of baseline period



Projection: EPSG:4326 (WGS 84)

Disclaimer

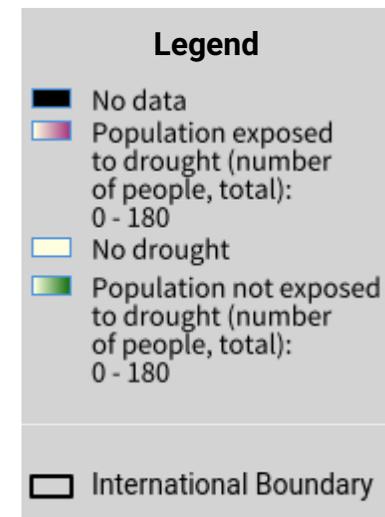
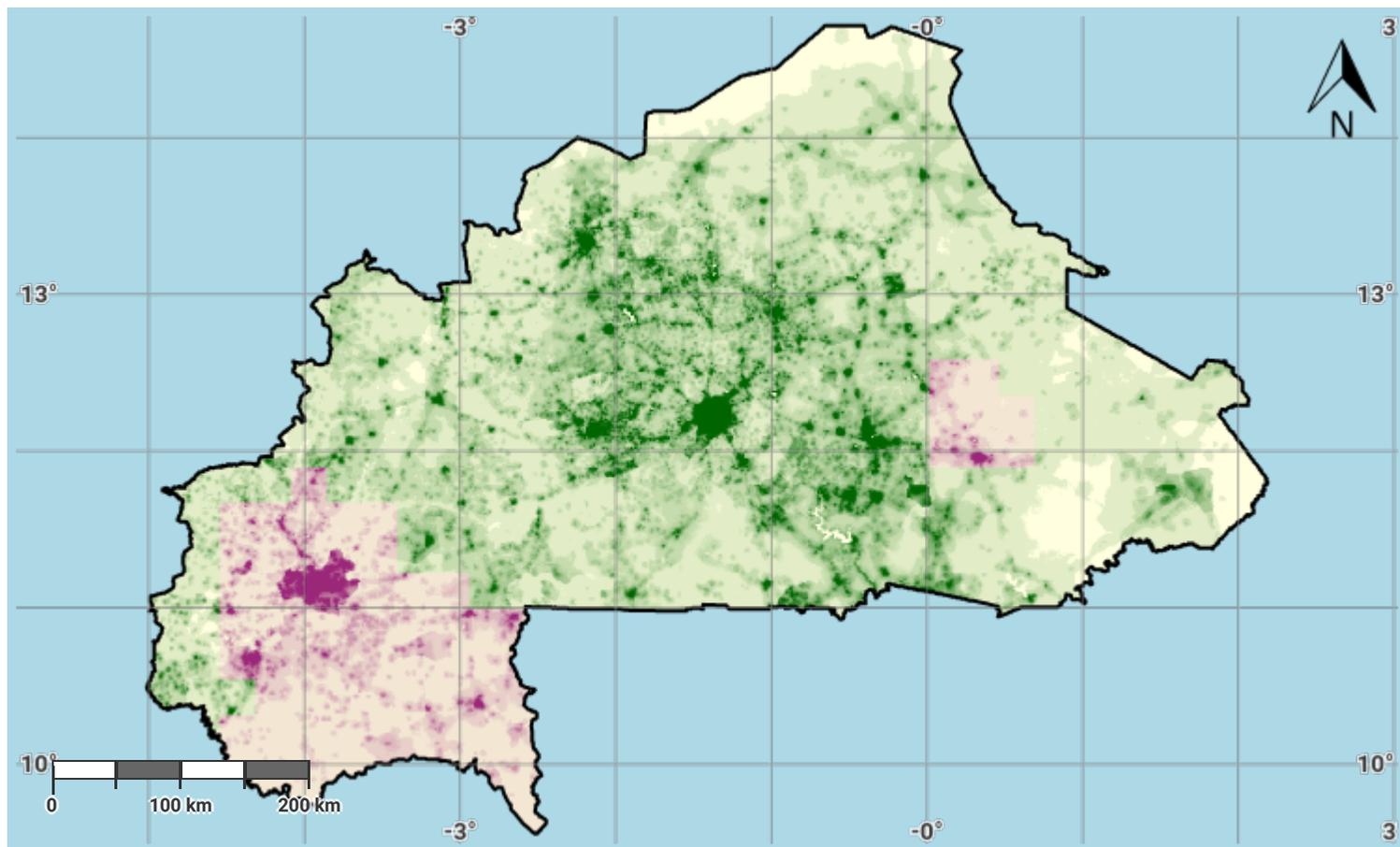
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Burkina Faso – S03-2.M5

Drought exposure in the reporting period



Projection: EPSG:4326 (WGS 84)

Disclaimer

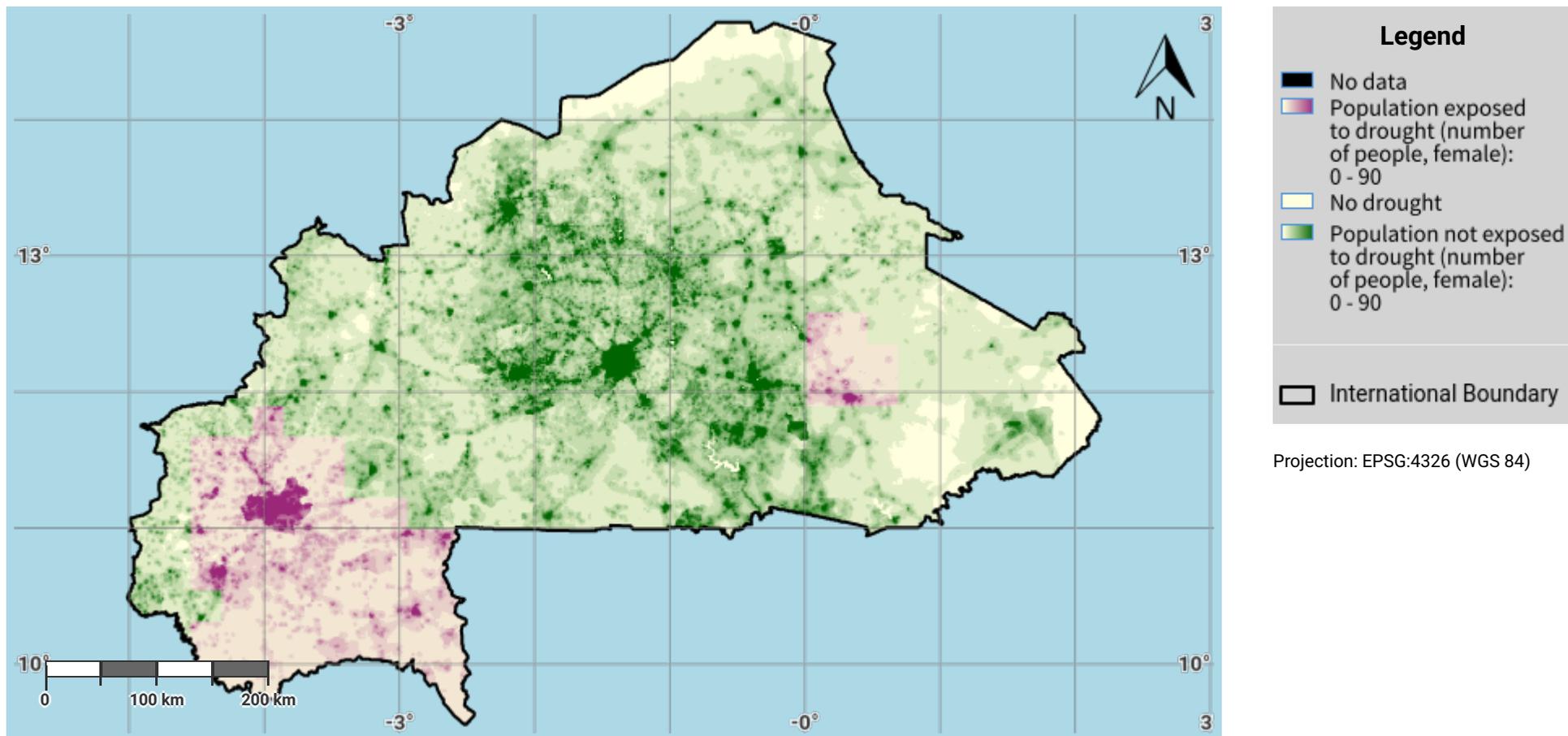
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Burkina Faso – S03-2.M6

Female drought exposure in the reporting period



Disclaimer

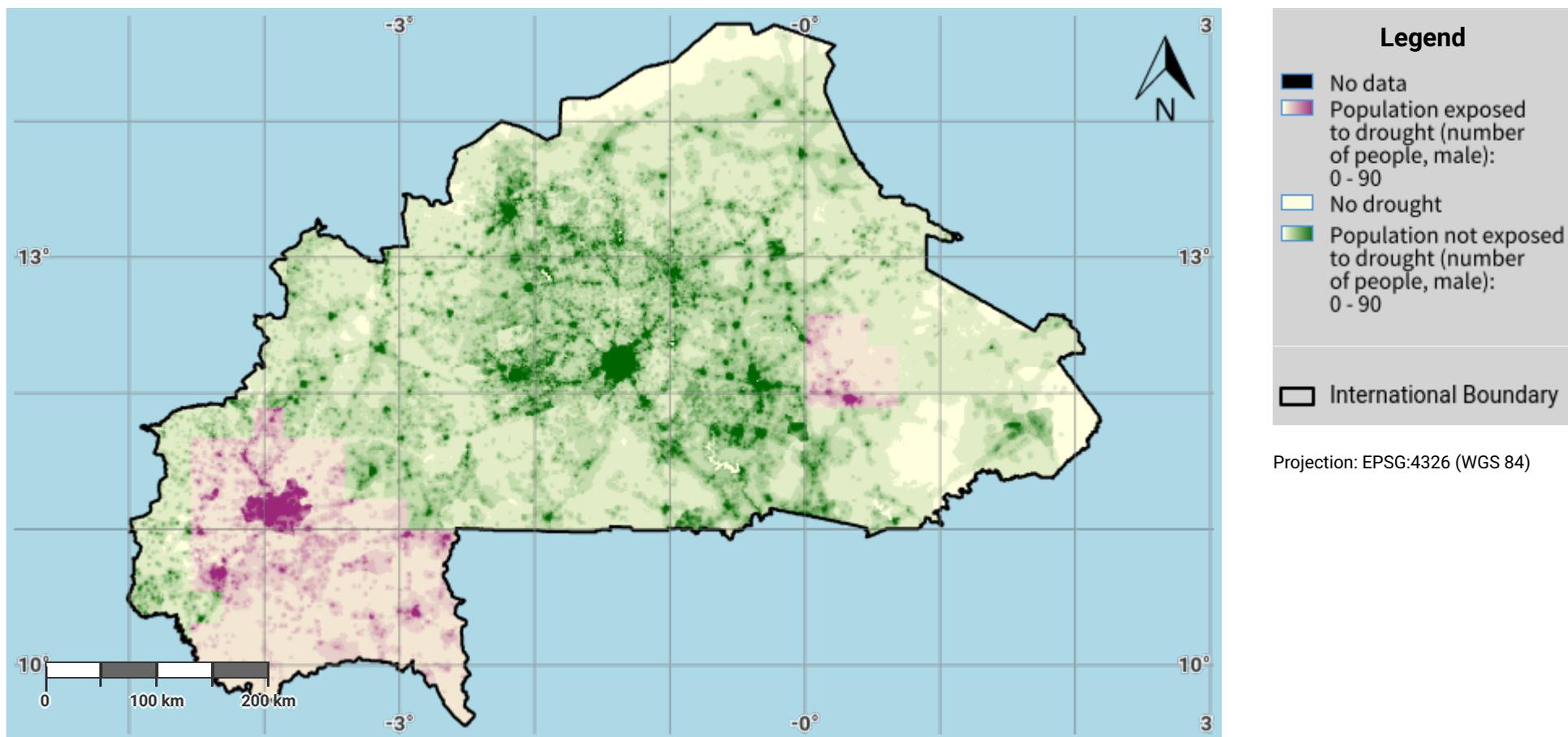
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Burkina Faso – S03-2.M7

Male drought exposure in the reporting period



Disclaimer

The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html